

A
0
0
0
8
9
2
2
4
2
9



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

16982
La botanique en Provence au XVI^e siècle

California
Regional
Library

QK
21
F8 P7



LUDOVIC LEGRÉ

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVI^e SIÈCLE

FÉLIX ET THOMAS PLATTER

AVEC EXTRAITS RELATIFS A LA PROVENCE

DES MÉMOIRES DE FÉLIX ET DE THOMAS PLATTER

TRADUITS DE L'ALLEMAND

PAR

M. KIEFFER

Directeur honoraire du Petit Lycée de Marseille

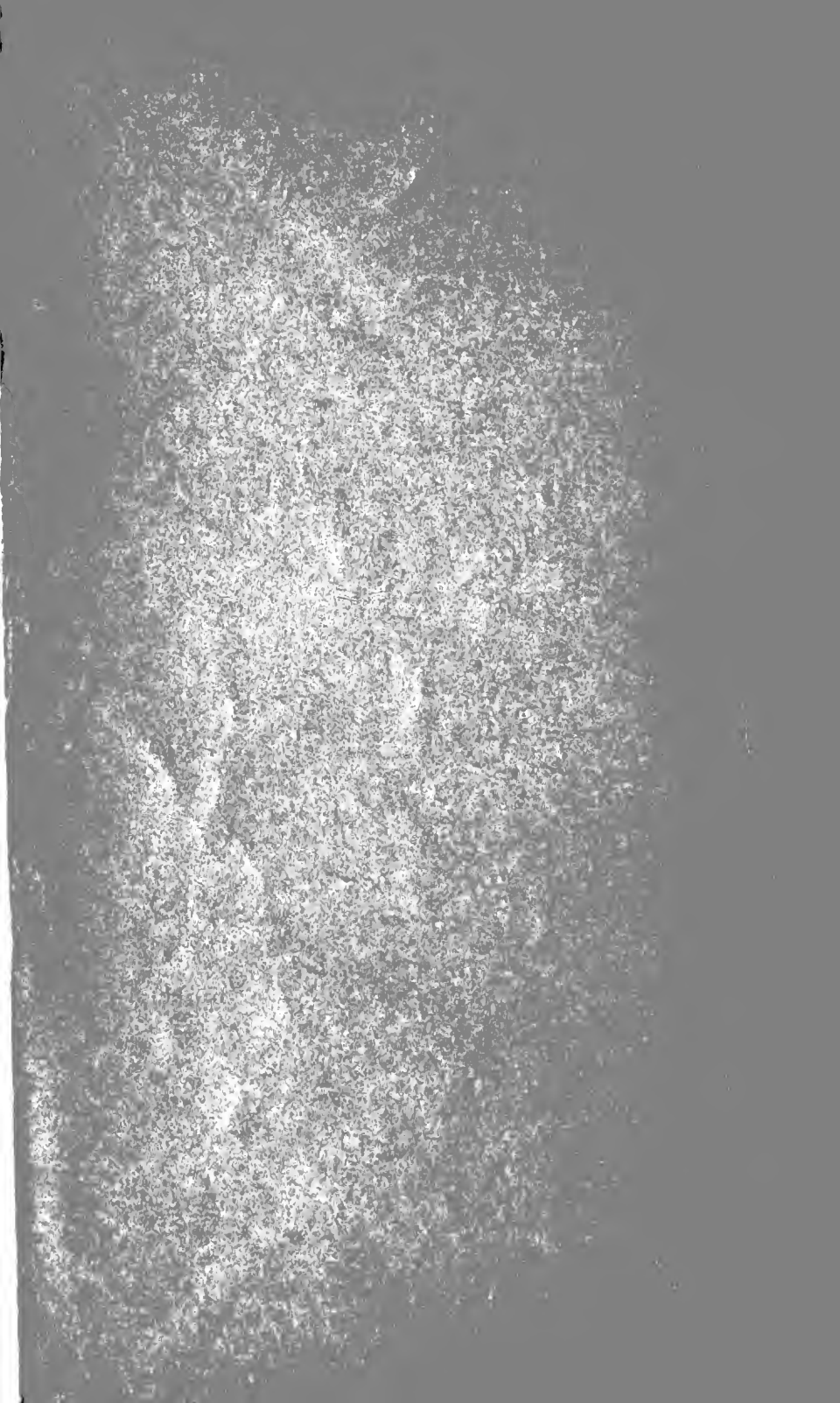
MARSEILLE

H. AUBERTIN & G. ROLLE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Rue Paradis, 34, et rue de la Darse, 41-43

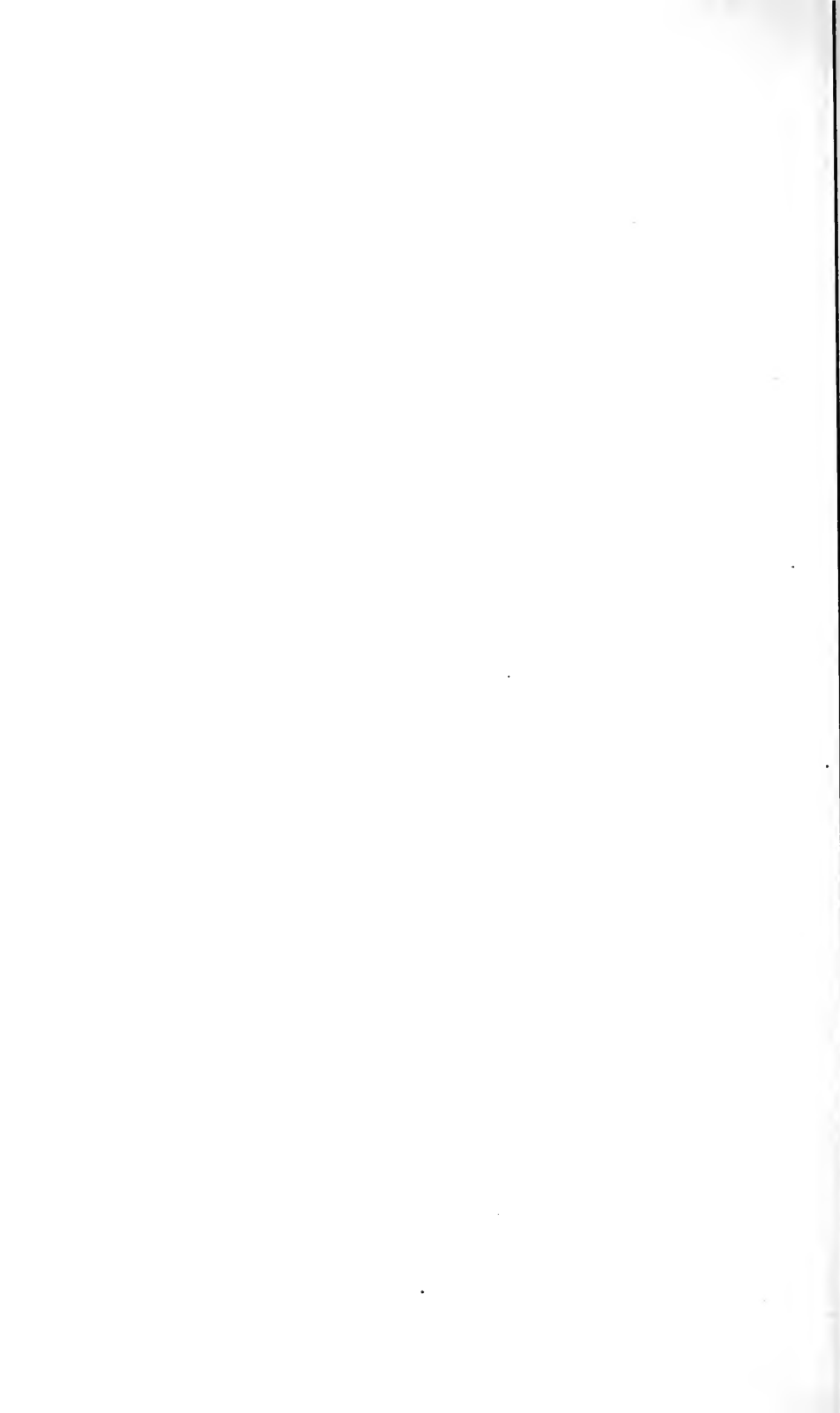
1900



< BBR >

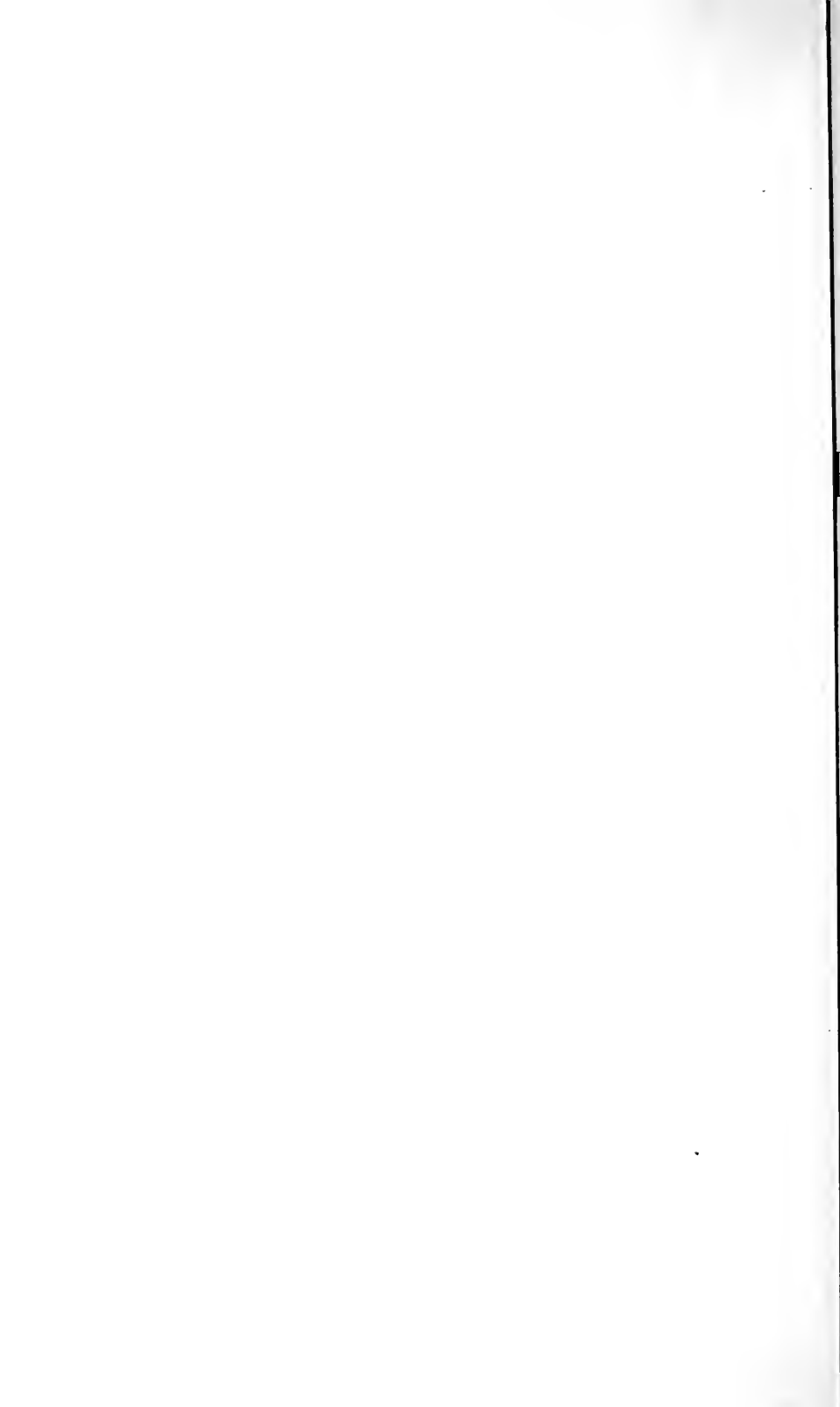
12
1951

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa



LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVI^e SIÈCLE



LUDOVIC LEGRÉ

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

· AU XVI^e SIÈCLE

FÉLIX ET THOMAS PLATTER

AVEC EXTRAITS RELATIFS A LA PROVENCE

DES MÉMOIRES DE FÉLIX ET DE THOMAS PLATTER

TRADUITS DE L'ALLEMAND

PAR

M. KIEFFER

Directeur honoraire du Petit Lycée de Marseille

MARSEILLE

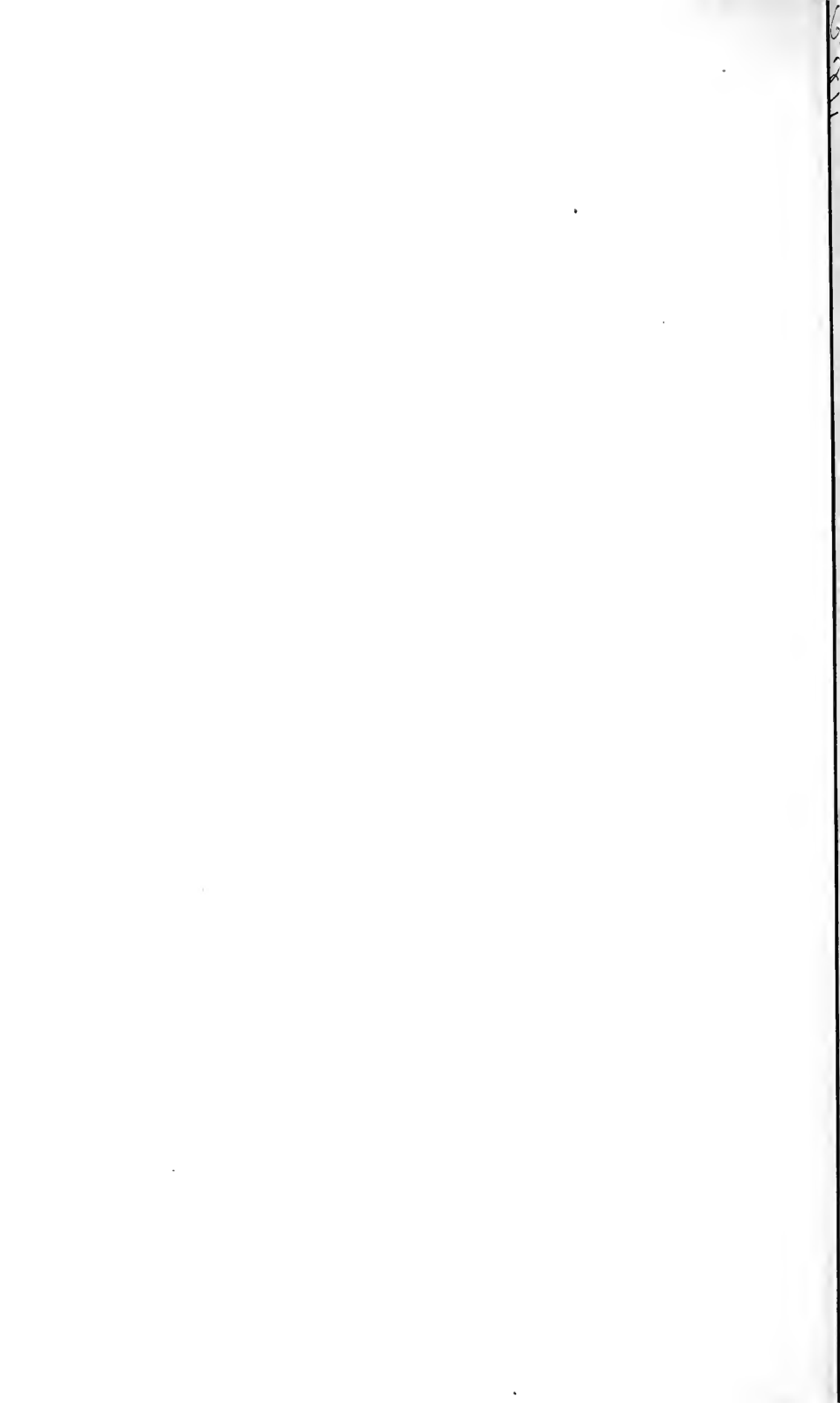
H. AUBERTIN & G. ROLLE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Rue Paradis, 34, et rue de la Darse, 41-43

1900

SR



2K
21
8 P7

La Société des Bibliophiles de Montpellier a édité en 1892, avec un luxe typographique qui mérite d'être loué, un volume in-octavo de xiv-502 pages, portant ce titre : FÉLIX ET THOMAS PLATTER A MONTPELLIER (1552-1559, 1595-1599), *notes de voyage de deux étudiants bâlois, publiées d'après les manuscrits originaux appartenant à la Bibliothèque de l'Université de Bâle* (1).

Cet ouvrage offrait un vif intérêt, et l'on doit regretter que les éditeurs ne lui aient pas donné une plus large publicité (2).

Dans les mémoires qu'ils ont laissés, les deux étudiants du xv^e siècle devenus ensuite des médecins et des botanistes renommés, Félix et Thomas Platter, ont raconté, d'une façon quelquefois très piquante, leurs voyages et leurs aventures. On y trouve une reconstitution vivante et pittoresque de ce qu'était alors l'existence

(1) Avec deux portraits. — Montpellier, chez Camille Coulet, libraire.

(2) Il n'a été tiré qu'à 190 exemplaires.

universitaire et aussi un tableau fidèle de l'état social dans les pays où, si rapide que fût leur passage, ils trouvaient toujours à faire de curieuses observations.

Ecrits en allemand et conservés à Bâle, ces mémoires étaient encore en grande partie inédits (1), lorsque l'intelligente Société des Bibliophiles eut la bonne pensée d'en faire prendre une copie et de confier le soin de les traduire à notre ami M. Kieffer, alors professeur au Lycée de Montpellier.

Les étudiants du xvi^e siècle se déplaçaient volontiers. Pendant qu'ils résidaient à Montpellier, les Platter ne manquèrent pas de se transporter en Provence où les attiraient plusieurs grandes villes, et surtout Marseille. Ils visitèrent, l'un et l'autre, cette florissante et belle cité. Ils ont esquissé dans leurs mémoires quelques traits de sa physionomie et noté les particularités qui les avaient le plus frappés.

(1) Les mémoires de Félix Platter, — dont quelques extraits avaient été joints à l'autobiographie de Thomas Platter (le père) publiée par le docteur Fechter, à Bâle, en 1840, — ont été imprimés *in-extenso* à Leipzig, en 1878, par les soins de M. Henri Boos : *Thomas und Felix Platter zur siltengeschichte des xvi jabrunders*, Leipzig, S. Hirzel. 1878, in-8°, xvi-372 pages. — Quant à ceux de Thomas (le jeune), il n'en avait été donné au public que de très courts fragments, en divers lieux et à différentes dates indiqués en note dans la publication de la Société des Bibliophiles de Montpellier.

La longueur de ces mémoires, surtout ceux de Thomas Platter, ne permettait pas à la Société des Bibliophiles de les donner *in-extenso*. Celle-ci ne tenait, du reste, qu'à faire connaître ce qui concernait Montpellier et le Languedoc ; aussi beaucoup de passages se rapportant à la Provence ont-ils été simplement résumés, — ou même supprimés.

Félix et Thomas Platter avaient d'avance leur place marquée dans une galerie consacrée à *La Botanique en Provence au XVI^e siècle*, où devront entrer, quelque inégale que soit leur renommée, les divers botanistes qui vinrent, en ce temps-là, prendre contact avec la flore provençale.

Les deux étudiants bâlois eurent le goût de l'étude et l'ambition de devenir des savants. Ils herborisèrent avec beaucoup de zèle pendant toute la durée de leur séjour dans le Midi de la France. Ils envoyaient régulièrement à Bâle des caisses qu'ils remplissaient avec les *exsiccata* provenant de leurs récoltes, joints à divers autres objets d'histoire naturelle. Mais ils ne consignèrent dans leurs récits qu'un très petit nombre d'observations botaniques.

Leur contribution à l'histoire de la flore méridionale sera donc de bien minime importance, et la notice que nous avons à leur consacrer, de peu d'étendue.

Mais comme, à d'autres points de vue, leurs mémoires sont fort attachants, nous avons demandé à M. Kieffer l'autorisation de donner en appendice tous les extraits de sa traduction relatifs à la Provence.

Non seulement notre demande a été accueillie, mais de plus M. Kieffer a eu la bonté de reprendre le texte allemand des Platter, de réviser son premier travail et de nous fournir une traduction en quelque sorte nouvelle, et sans lacunes, de tous les passages que nous tenions à reproduire.

Nous ne croyons pas qu'il existe, pour ce qu'on peut appeler l'histoire sociale, à Marseille et dans la Provence, pendant la seconde moitié du xv^e siècle, des documents plus précieux que les notes et les impressions de voyage des deux étudiants de Bâle.

I

FÉLIX PLATTER

Félix et Thomas Platter, nés à Bâle tous les deux, étaient frères. Mais il y avait entre l'aîné et le plus jeune une différence d'âge qui, même chez les familles nombreuses, n'est point fréquente ; Thomas était venu au monde trente-huit ans après Félix.

Leur père, qui portait également le prénom de Thomas, était de condition infime (1). Il avait d'abord gardé les chèvres. A dix ans, il abandonna le Valais, son pays natal, pour s'attacher, en qualité de servent ou d'écuyer (littéralement *kleine schültz*, petit archer), à un étudiant qui se disposait à se rendre en Allemagne, où il allait étudier la théologie. Le service exigé du *petit archer* consistait à mendier pendant que l'étudiant son maître suivait les cours, et à se procurer ainsi les ressources dont celui-ci avait

(1) A la sollicitation de son fils aîné, Thomas Platter le père écrivit lui-même le récit de sa vie. Les détails qui vont suivre sont un résumé de cette autobiographie, publiée en 1840 par le docteur Fechter, professeur au Gymnasium de Bâle, sous ce titre : *Thomas Platter und Felix Platter zwei Autobiographien, ein Beitrag zur Sittengeschichte des XVI Jahrhunderts* (Thomas Platter et Félix Platter, deux autobiographies, contribution à l'histoire des mœurs du XVI^e siècle).

besoin : si la recette n'atteignait pas un chiffre satisfaisant, l'enfant était fustigé. A dix-huit ans, Thomas Platter ne savait pas lire ; mais il éprouvait un vif désir de s'instruire. Au milieu de toutes les vicissitudes d'une existence errante, il parvient à apprendre le latin, puis le grec. Du modique héritage paternel, une *couronne* lui reste : il en achète une bible hébraïque et il apprend l'hébreu. Il vient à Bâle et fait choix, pour gagner sa vie, de l'état de cordier. Mais, un jour, tandis que, tout en filant sa corde, il est en train de lire Plaute, son patron le surprend et le congédie. Le jeune homme se tourne alors vers la pédagogie ; il devient l'assistant d'un instituteur bâlois dont il épouse la servante. Peu à peu sa situation s'améliore ; il fonde à Bâle une imprimerie et il finit par devenir lui-même chef d'institution, *gymnasiarchus*, en cette ville.

« Parvenu à cette situation par les seules ressources de sa nature vraiment exceptionnelle, il n'oublia pas les obstacles surmontés et résolut d'assurer à son fils Félix, né en octobre 1536, les bienfaits, qu'il n'avait pas connus lui-même, d'une éducation libérale. Dans ce but, il l'envoya, vers la fin de 1552, faire ses études médicales à Montpellier. Pendant les quatre années qu'il y passa, Félix répondit par son travail aux sacrifices et aux vœux de son père ; et après avoir pris à Bâle le doctorat, le 20 septembre 1557, il eut bien vite acquis dans sa patrie et même à l'étranger une réputation que justifiaient ses talents et que soutinrent ses services. On le vit, en sa qualité d'*archiater* de la ville, se prodiguer pendant les épidémies qui la désolèrent à la fin du xvi^e siècle, et, comme professeur, il releva son Université de son long dépérissement (1) ».

Félix Platter fut immatriculé, comme étudiant à

(1) *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, préface.

l'Université de Montpellier, le 4 novembre 1552 (1). Son admission avait été précédée, ainsi que l'exigeaient les règlements, par un examen qu'il subit devant le docteur Honoré Castellan (2). En se faisant inscrire, l'étudiant désignait un des professeurs qu'il prenait pour parrain (*pro patre*), afin de le consulter plus particulièrement dans les cas difficiles. Le jeune étudiant bâlois s'était mis sous la protection spéciale du docteur Antoine Saporta (3).

(1) Félix Platter a transcrit dans ses mémoires le texte de son acte d'immatriculation, lequel est ainsi conçu : *Descriptus fuit in albo studiosorum medicinæ Felix Platterus, per manus, anno Domini 1552, die vero 4 novembris; cujus pater est venerandus D. Saporta, nostræ Academiæ decanus, qui ejusdem jura persolvit. Datum Monspessuli ut supra.* — P. GUICHARD.

(2) Honoré Castellan, Chastelain ou du Chastel, *Honoratus Castellanus*, était Provençal : il naquit à Barbentane, commune de l'arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône). — « Reçu docteur en 1544 et nommé régent la même année, il fut un des plus brillants professeurs de l'École de Montpellier. Catherine de Médicis l'ayant appelé à Paris pour être son médecin et celui de ses enfants, dès ce moment il ne quitta plus la Cour et mourut au camp de l'armée royale, devant Saint-Jean d'Angély, en novembre 1569. » — A Montpellier, Castellan avait pris Félix Platter en grande affection. « Il m'aimait beaucoup, écrit celui-ci, m'emmenait souvent dans ses visites médicales, et m'invitait fréquemment à dîner chez lui. Le 6 juillet [1555] on exécuta un paysan qui se déguisait en diable et lançait du feu par la bouche, les oreilles et le nez... Il fut pendu devant la maison du Consulat, et immédiatement après on lui coupa la tête et les quatre membres. Le docteur Honoré Castellan, avec qui j'avais dîné, me conduisit dans une maison où se trouvaient beaucoup de demoiselles et de gentilshommes, et d'où je vis l'exécution. »

(3) Antoine Saporta avait été le condisciple de Rabelais. Il est nommé le premier parmi « les antiques amys » dont Panurge évoque le souvenir, à propos du « patelinage » qu'ils jouèrent ensemble à Montpellier, en 1531 : « *la morale comédie de celluy qui avoit espousé une femme mute* ». — Reçu docteur en 1540, il fut nommé doyen en 1551, chancelier en 1560 et mourut en 1573. Il a écrit un traité *De tumoribus præter naturam*. — Félix Platter dit dans ses mémoires que Saporta était *Maran* : on donnait ce nom aux « descendants des Maures que Ferdinand

Son séjour à Montpellier se prolongea jusqu'au 27 février 1557. Il a, dans ses mémoires, noté au jour le jour les moindres incidents de sa vie d'étudiant. C'est une peinture naïve, mais attachante au plus haut degré. « Nature douce, timide même jusqu'à l'exagération, qui contraste d'une manière si étrange avec l'âpreté inquiète de son père, Félix est doué d'une impressionnabilité tout à fait remarquable, encore accentuée par sa candeur : de là ce cachet profondément personnel, prêtant à son journal intime un charme qui séduit et relevant la vulgarité de certains détails par la sensibilité la plus réelle et la plus absolue sincérité. »

Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre préface, Félix Platter, — qui, au cours de ses études, herborisa beaucoup (1), — a été, en rédigeant ses mémoires, très sobre d'observations relatives à la flore méridionale.

Lorsqu'il aperçut nos garigues (2), il exprima la surprise que lui fit éprouver la vue de cette nature nouvelle pour lui :

le Catholique avait expulsés d'Espagne et dont un grand nombre s'étaient établis dans le Languedoc. » Il se livraient à certaines pratiques religieuses qui rappelaient leurs origines. — L'éminent géologue provençal, feu le marquis Gaston de Saporta, comptait parmi ses ancêtres le professeur qui fut l'ami de Rabelais.

(1) Comme la plupart des étudiants d'alors, Félix Platter avait commencé à former un herbier. En rendant compte, dans ses mémoires, de l'emploi de son temps à Montpellier, il écrivait : « Je collectionnais aussi des plantes, que je collais proprement sur du papier ». Cet herbier, que le botaniste bâlois ne cessa jamais d'enrichir, était devenu fort important. Jean Bauhin, qui fut l'ami de Platter, en fait mention plus d'une fois dans son *Histoire universelle des plantes*. Ainsi, à propos d'un « *Lupinus exolienus* », il disait : « Huncce Cl. D. Felix Platerus Ἀρζιλιππος Basiliænsis, summus amicus noster, in perelegantî suo Herbario sicco habet. »

(2) En provençal *garriço*, landes arides et rocailleuses où domine le *Quercus coccifera*, auquel la langue romane donnait le nom de *Garrie*.

« Je fus fort étonné de voir le romarin pousser dans les champs comme chez nous le genévrier. A côté se voyaient la marjolaine (1), le thym, plein les champs, au point qu'on n'y fait pas attention. Le romarin est employé pour le chauffage, tant il est commun. On le porte en ville à dos d'âne, et on le brûle dans les cheminées. Une charge sous laquelle un âne disparaît complètement ne coûte pas plus d'un carolus... Pour la cuisine on brûle des rondins d'un bois appelé *ilex* (2). C'est une sorte de chêne sur lequel on recueille des baies qui donnent une teinture écarlate et cramoisie. Ce dernier nom vient de la baie que l'on appelle *Kermès*. Elle renferme de petits vers qui donnent la couleur : mais si on ne les recueille pas à temps, il leur pousse des ailes, et ils s'envolent de leur coque. »

La première fois qu'il se rend au bois de Grammont près de Montpellier, lieu que de si nombreuses générations de botanistes-herborisants ont rendu célèbre, il se contente d'y mentionner le *Quercus Ilex* et le *Cistus Monspeliensis* :

« Le 25 juillet (1553), nous allâmes herboriser à Grammont. C'est un petit couvent, non loin de la ville, et au milieu d'un taillis de chênes et de *cisti ledi*, etc. Il s'y trouve beaucoup de lapins sauvages, que personne n'a le droit de chasser, excepté les moines du couvent, qui sont peu nombreux et pauvres. Contre le mur du couvent est adossé un tombeau, surmonté d'une toiture, avec un écusson sculpté portant deux clefs. On disait que c'était le tombeau du chevalier Pierre, comte de Provence, qui avait enlevé Maguelone du royaume de Naples. »

Lorsqu'il fit le trajet de Bâle à Montpellier, Félix Platter avait eu l'occasion de traverser une partie

(1) Probablement *Thymus Serpyllum* L.

(2) Dans la nomenclature du XVI^e siècle, le Chêne-nain était appelé « *Ilex coccifera* ».

de la Provence, et notamment les villes d'Orange (1) et d'Avignon. En 1555, vers la fin de l'été, treize étudiants allemands s'organisèrent en caravane et sous la conduite de l'un d'eux, Etienne Contzenus (2), vinrent ensemble à Marseille. Félix Platter fit partie de la bande. Il a nommé dans son journal, outre Contzenus, sept de ses compagnons de route : Gaspard Wolff, de Zurich (3), Benoit Burgauwer, de Lindau (4), Sigismond Rott, de Strasbourg (5), Ulrich

(1) Félix Platter avait traversé Orange quand il vint de Bâle à Montpellier : « Le 27 octobre [1554], nous arrivions par une route bordée d'oliviers au magnifique pont du Saint-Esprit, d'où nous gagnâmes Orange. C'est une petite ville très ancienne et pleine d'antiquités. Nous y vîmes un arc-de-triomphe romain, avec quelques bas-reliefs, et un autre vieux mur [le Théâtre antique] ».

(2) Les mémoires de Félix Platter nous fournissent quelques détails biographiques au sujet des étudiants allemands qui firent à cette occasion le voyage de Marseille. — Etienne Contzenus, le chef de la caravane, était déjà installé à Montpellier quand Platter y arriva : il devint un des meilleurs amis de celui-ci. Il quitta définitivement le Languedoc au mois de mars 1556. Mais dans l'intervalle il s'était absenté au moins deux fois pour aller à Strasbourg où il avait une fiancée, la fille d'un pêcheur, avec laquelle il se maria plus tard. Il prit à l'Université d'Avignon, le grade de docteur et vint ensuite s'établir à Berne pour y exercer la médecine.

(3) Parmi les étudiants qui firent en compagnie de Platter le voyage de Marseille, Gaspard Wolff est celui dont le nom devait acquérir le plus de notoriété. — Il était arrivé à Montpellier le 14 juin 1555. Ses études terminées, il revint à Zurich, sa patrie, où il se mit à pratiquer l'art médical. Il y fut nommé professeur et il a publié un certain nombre d'ouvrages qui témoignent chez lui d'une haute érudition. Il était l'ami de Conrad Gesner : après la mort de l'illustre naturaliste, il réunit les nombreuses lettres que celui-ci avait écrites à divers savants, parmi lesquels Félix Platter, et les fit imprimer dans un recueil qui porte pour titre : *Epistolarum medicinalium Conradi Gesneri philosophi et medici Tigurini libri III* (Zurich, 1577).

(4) Arrivé à Montpellier en août 1554 ; s'établit comme médecin à Schaffouse.

(5) N'était arrivé à Montpellier que depuis quelques jours

Giger, *aliàs* Chelius (1), Jean Wachtel (2), ces deux derniers aussi de Strasbourg, Jacques Geishüsler, dit Myconius, de Bâle (3) et Lintz (4).

Il a, comme on va le voir, fidèlement noté dans le récit de ce petit voyage tout ce qui était de nature à fixer son attention et à éveiller sa curiosité, toujours un peu naïve.

(23 août 1555), lors du départ de la caravane pour Marseille : devenu médecin, il alla exercer à Strasbourg.

(1) Arrivé à Montpellier le 9 mai 1555 ; plus tard médecin à Strasbourg.

(2) Celui-ci était étudiant en pharmacie : il entra à Montpellier le même jour que son compatriote Sigismond Rott. « Il se plaça comme aide-pharmacien chez Catalan, tout en payant une certaine somme pour sa pension. » — Laurent Catalan était le pharmacien chez lequel logea Félix Platter pendant toute la durée de son séjour à Montpellier.

(3) Fils adoptif d'un Bâlois nommé Oswald Myconius, dont il venait de recueillir l'héritage, il arriva à Montpellier le 23 mai 1553 et il y demeura jusqu'au 18 mars 1556. Il alla se faire recevoir docteur à l'Université d'Avignon et s'établit ensuite à Mulhouse. « Il avait fait de bonnes études, ajoute Platter, et promettait un bon praticien ».

(4) Les mémoires de Félix Platter ne donnent sur le compte de cet étudiant aucune indication, si ce n'est qu'il quitta Montpellier le 1^{er} avril 1556. Nous ne savons donc ni d'où il venait, ni où il alla.

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE FÉLIX PLATTER

**Arles, Saint-Chamas, Marseille,
Salon, Avignon.**

Treize étudiants allemands de Montpellier, s'étaient associés pour faire un voyage à Marseille ; j'étais du nombre. Contzenus, qui avait un joli cheval qu'il avait amené de Strasbourg, fut nommé chef de la caravane. Moi je louai une mule. Le reste de la troupe était composée de Wolfius, Burgauwer, Rott, Chelius, Wachtel, Myconius, Lintz et plusieurs autres, dont la plupart faisaient la route à pied.

Nous partîmes de Montpellier le 15 septembre 1555, et le premier jour nous allâmes jusqu'à Lunel. Le lendemain nous fûmes à Saint-Gilles à l'heure du diner, et à la nuit tombante nous atteignîmes Arles.

Cette ville est située non loin des embouchures du Rhône et il nous fallut traverser le fleuve avant d'y entrer. Un village appelé Camargue occupe la pointe de terre formée par les deux bras du Rhône, qui, à cet endroit, se partage en deux.

La journée du 17 se passa dans cette ville ; nous fîmes visite au docteur François Valleriola (1), qui nous fit bon accueil, nous montra sa bibliothèque, ses propres écrits, des poissons de mer empaillés, entre autres un *Orbis*

(1) Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. 5^e série, t. II (Paris, 1886) contient au sujet de ce personnage la notice que voici : « VALLERIOLA (François), médecin, né à Montpellier vers 1504, mort à Turin en 1580. Il étudia la philosophie à Paris et la médecine à Montpellier, puis exerça successivement à Valence et à Arles. Le duc de Savoie le nomma en 1572 titulaire de la première chaire de l'Université de Turin... Les

marinus, etc. Après avoir pris nos noms, et nous avoir recommandé de lui écrire souvent, il se mit à notre disposition pour visiter la ville.

Il nous y montra beaucoup d'antiquités, entre autres d'énormes colonnes faites en pierres agglomérées, dont il prétendait connaître le secret de fabrication ; il y en avait deux énormes, d'au moins vingt aunes de haut, et placées l'une à côté de l'autre. A leur sommet était placé un tombeau romain, qui les joignait l'une à l'autre. Le docteur nous montra encore les ruines d'un amphithéâtre, et un bâtiment qui passait pour avoir été maçonné avec du lait et du sang de bouc, et qui était attenant à l'église. Hors de la ville se trouvaient encore d'autres ruines et, dans une sorte de crypte, beaucoup de pierres tumulaires en marbre chargées d'inscriptions latines.

Le 18, nous nous arrêlâmes à Saint-Martin pour dîner. C'est une auberge isolée devant laquelle il y a une fontaine (1). Nous arrivâmes ensuite à Saint-Chamas, où l'on voit une porte de soixante pas d'épaisseur.

Le 19, nous dinions aux Pennes. Un peu avant d'y arriver, nous bûmes à Cabanes du vin rouge tellement épais que je pus écrire sur mon calepin comme avec de

ouvrages qu'il a publiés sont remarquables tant par leur érudition que par les judicieuses observations qu'ils renferment. » — Valleriola avait été appelé à Arles, en 1544, par les magistrats, à l'occasion d'une épidémie qui fit alors de grands ravages. Il s'établit dans cette ville, s'y maria et y demeura pendant vingt-huit ans. Parmi ses divers ouvrages il en est un qui porte pour titre : *Enarrationes et responsiones medicinales* (Lyon, 1554, in-fol). « L'auteur a dédié ce livre aux consuls et aux citoyens d'Arles. Il y donne la topographie de cette ville, en décrit le climat, la température et la production, trace le tableau de l'épidémie de 1544 et rappelle les avis qu'il n'a cessé de donner aux magistrats pour la destruction des marais et des autres causes des maladies qui infestaient cette riche contrée. » (*Biographie universelle.*)

(1) C'est là que se trouve aujourd'hui le village de Saint-Martin de Crau, une des stations de la voie ferrée entre Marseille et Arles. Outre l'auberge et la fontaine, on y voyait aussi, au xvi^e siècle, une petite chapelle dédiée à saint Martin. V. les détails que nous avons donnés au sujet de cette localité dans notre étude sur PIERRE PENA ET MATHIAS DE LOBEL (Marseille, 1899).

la teinture du Brésil. A partir des Pennes nous eûmes à traverser une plaine rocheuse, jusqu'aux abords de Marseille

En approchant de la ville nous entendîmes tirer le canon et sonner les trompettes à cause de plusieurs galères qui arrivaient de la Corse. Près de la porte d'entrée je remarquai un figuier chargé de fruits mûrs ; c'était la bonne saison pour les figues, qui sont très abondantes dans le pays.

Nous nous logeâmes à l'enseigne du *Lévrier*. Le même soir je voulus voir le port de mer. C'est un spectacle grandiose. Il était tout rempli de vaisseaux et ressemblait à une ville pleine de tours. J'admirai surtout un énorme galion, dont le mât et la voilure s'élevaient à une hauteur prodigieuse. Il portait un pavillon avec ces mots : *Plus ultra*. Il avait été pris sur les Espagnols et contenait beaucoup de troupes.

Le lendemain 20 septembre, nous fûmes rejoints par deux Allemands, Jean Mus et Philippe Kram, appartenant l'un et l'autre à la Compagnie de Ritgrotz. Ils étaient superbement vêtus, avec des chausses de Saxe d'un violet foncé, couvertes d'ornements de soie qui traînaient jusqu'à terre. Après les premiers compliments, ils nous conduisirent en divers endroits de la ville, en commençant par le palais du gouverneur, le comte de Tende (1), que nous vîmes se promener dans la grande salle en compagnie de sa femme qui portait des manches de lin, lacées avec des chaînes d'argent (2). Je lui remis une lettre de recommandation que m'avait donnée le docteur

(1) Claude de Savoie, comte de Tende, avait succédé, dans la charge de gouverneur et grand-sénéchal de Provence, à son père René, dit le grand bâtard de Savoie, fils naturel et légitimé de Philippe II, duc de Savoie. René de Savoie et son fils Claude prirent part ensemble à la bataille de Pavie ; ils s'y couvrirent de gloire et le père mourut des blessures qu'il y reçut.

(2) Le comte de Tende fut marié deux fois. La dame avec laquelle Félix Platter le vit se promener était sa seconde femme, Françoise de Foix. De la première, Marie de Chabanes, fille du maréchal de la Palice, il avait eu un fils, Honoré de Savoie, comte de Sommerive, qui devait quelques années plus tard le remplacer comme gouverneur de la Provence.

Honoré Castellan de Montpellier. Ce grand seigneur nous fit le meilleur accueil, et nous donna pour guide un vieux Suisse de sa garde. Celui-ci nous raconta qu'il avait tenu longtemps garnison au fort de Sainte-Marie, situé sur la colline de l'autre côté du port, et qu'une nuit il s'était battu avec le diable en personne, et l'avait mis en fuite ; le surnom de *chasse-diable* lui en était resté. Il nous mena sur les remparts du côté de la mer ; ils sont garnis de canons et de coulevrines, dont le feu commande au loin les abords. Une de ces coulevrines mesurait quarante-huit pieds de long. Il y en avait qui étaient encastrées dans les remparts et qui ne pouvaient se charger que par la culasse (1).

Nous nous rendîmes ensuite au port, où se trouvaient en ce moment trente-sept galères, sans compter les autres vaisseaux. Elles servent de prison aux galériens dont le costume se compose de casaques en laine rouge ou bleue et de bonnets pointus. Pour manier les rames, on les attache trois par trois avec des chaînes rivées au pied ; mais quand la galère est à l'ancre, on les emploie en ville à toute sorte de travaux, principalement au transport des fardeaux. Nous trouvâmes parmi eux des Allemands, notamment un maître armurier, qu'on laissa libre ce jour-là, moyennant une certaine somme, et qui vint dîner avec nous. Ils sont habiles à tailler dans le bois de lentisque de jolies boîtes et d'autres menus objets. Nous leur en achetâmes un certain nombre, et j'en possède encore quelques-uns.

Quand on monte sur une galère, il est bon de veiller à sa bourse. A chaque gratification qu'on leur fait en commun, leurs trompettes sonnent, se répondent d'une galère à l'autre, et font retentir tous les échos d'alentour.

Les deux gentilhommes allemands nous invitèrent à dîner dans notre hôtel. Ils nous firent si bien raison à table qu'ils finirent par perdre l'équilibre. Moi-même, qui n'avais pas l'habitude de boire beaucoup, je me laissai un peu trop aller, et quand je voulus me mettre au lit, tout tournait autour de moi ; on fut obligé de me déshabiller. Le lendemain une bonne soupe me remit sur pied. Quant à nos deux amphitrions, ils s'étaient

(1) Tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

couchés sans se déshabiller et ils arrosèrent si bien leurs belles chausses pendant la nuit, que de violettes elles devinrent bariolées ; j'en avais honte, car on ne comprenait que trop bien la cause de ce changement de couleur.

Le lendemain 21 septembre, nous fîmes la rencontre d'un médecin que nous avions connu à Montpellier. Nous allâmes acheter du corail ; j'en pris pour ma part une grosse branche, et une autre non polie, pour la somme de 23 batzen. Les autres en achetèrent des boules semblables à des grains de *paster-noster*, qui étaient à très bon marché. Le marchand m'offrait une branche d'une aune de long avec un grand nombre de rameaux au prix d'une couronne ; mais je n'étais pas en fonds.

Après cela, nous allâmes voir dans une cour d'auberge deux autruches, l'une blanche et l'autre noire ; elles étaient si grandes que je ne pouvais atteindre à leur tête ; elles avalaient tout avec voracité, mais ne voulurent pas d'une clef que je leur jetai. Deux béliers de Barbarie avaient des queues tressées qui, mesurées dans tous leurs contours, avaient au moins vingt aunes de long ; d'autres béliers avaient d'énormes cornes contournées, et une toison qui traînait jusqu'à terre ; un nègre soulevait d'énormes pierres de taille et les recevait sur la tête et les épaules, etc.

On voit dans cette ville beaucoup de Turcs, et des soldats armés de hallebardes et d'arquebuses, qui accompagnent le gouverneur dans ses promenades.

Dans l'après-midi nous visitâmes les galères avec leurs canons, leur passerelle pour les soldats, et leurs galériens enchaînés aux rames, etc. Pendant cette visite je retins si longtemps mes urines que j'en crus mourir. Je fus obligé de vite descendre à terre et de courir chez un pharmacien qui me bassina le ventre jusqu'à ce que la rétention cessât. Nous fîmes ensuite un tour en bateau et nous franchîmes la passe du port qui est fermée par une chaîne. Nous nous avançâmes à un mille en mer, et nous comptions aller jusqu'à un château bâti sur un rocher (1) ; mais plusieurs de nos compagnons furent pris du mal de mer et il fallut nous en retourner.

(1) Le Château-d'If.

Le dimanche 22, nous quittâmes Marseille. A une certaine distance Sigismond Rott, qui allait à pied, me demanda de lui prêter un peu ma mule parce qu'il était fatigué. Mais ne voilà-t-il pas qu'à peine monté, il pique des deux et me laisse faire plus d'une lieue à pied avec mes grosses bottes, par une chaleur accablante ! Je trouvai la plaisanterie mauvaise. Nous ne fîmes que traverser les Pennes pour coucher à Cabanes et prendre, le lendemain 23, la direction d'Avignon, en quittant la route que nous avions suivie en venant.

Nous dînâmes à Salon où demeurait le célèbre auteur d'almanachs et d'horoscopes, Nostradamus. Plusieurs d'entre nous le consultèrent. Prenant ensuite par Orgon, nous atteignîmes le même soir Avignon, où j'étais déjà venu deux fois.

Nous y passâmes la journée du 24. On nous fit de belle musique dans notre auberge, et une foule de Juifs vinrent selon l'habitude nous offrir leurs marchandises. Ils avaient tout ce qu'on peut imaginer en fait de vêtements et d'étoffes; ils savent si bien remettre les vieux habits à neuf que c'est à s'y méprendre.

Dans l'après-midi nous parcourûmes la ville, et nous traversâmes les deux rues mal famées appelées *Pont Truncat* et *Peyre*. Des femmes, richement vêtues pour la plupart, se tenaient assises devant les maisons, nous criant : *lantz hiszer haster* ; l'une enleva même la barrette de l'un des nôtres et se sauva avec dans la maison. Plus d'un s'éclipsa, et l'on ne manqua pas dans la suite de les plaisanter sur la belle Champenoise d'Avignon.

Nous passâmes aussi dans la rue des Juifs, étroite et sombre. On y trouve de tout, et tout le monde, jeunes et vieux, paraissait affairé.

J'étais déjà venu à Avignon le 27 juin 1554 et j'avais mesuré la longueur du pont de pierre qui traverse le Rhône (1) : il a exactement treize cents de mes pas. Au milieu se trouve un rond-point avec une chapelle. Il est pavé de petites dalles blanches si glissantes qu'il est dangereux de le passer à cheval, et qu'il est plus prudent de conduire sa monture par la bride. Il y a un vieux

(1) Le Pont Saint-Bénézet.

dicton qui prétend qu'on n'y peut passer sans rencontrer deux moines, deux ânes, et deux catins. Ces dernières sont traitées avec beaucoup d'égards par les autorités, parce qu'elles paient de fortes redevances. Elles habitent deux rues assez longues, se tiennent devant leurs maisons, en beaux habits, et invitent les passants à entrer. Leur supérieure, à qui l'on donne par dérision le nom d'*abbesse*, est, dit-on, obligée de se livrer pour rien à tout étudiant qui en fait la demande ; car il y a une Université dans la ville, et l'on y confère le grade de docteur.

Le Palais des Papes était autrefois habité par les Souverains Pontifes. Tout au haut de cet édifice on nous montra une cage de fer, dans laquelle on venait de faire périr un chrétien réformé, en l'y tenant exposé à toutes les intempéries.

Le 25 septembre, nous quittâmes Avignon et nous retournâmes à Montpellier par Sernhac et le Pont du Gard. Mon voyage de Marseille m'avait coûté six couronnes à raison de 46 *stüber* chacune, et mon mulet trois livres cinq sols, à raison de 20 *stüber* par livre.

II

THOMAS PLATTER

A son retour à Bâle, après y avoir subi avec succès les épreuves du doctorat, Félix Platter épousa Madeleine Jeckelmann, vers laquelle, pendant qu'il étudiait à Montpellier, sa pensée se reportait bien souvent. Mais celle-ci ne lui donna point d'enfants. Ce fut sans doute cette circonstance, et le désir de perpétuer son nom, qui détermina le père, devenu veuf, à se remarier, bien qu'il fût âgé de 73 ans. Le vieux *gymnasiarchus* vécut encore six années, après avoir ainsi convolé en secondes noces, et vit naître six enfants. L'aîné des fils reçut le prénom paternel de Thomas.

Quand le père mourut, en janvier 1582, Félix s'occupa de son jeune frère comme si c'eût été son propre fils. « Après avoir lui-même présidé à la première éducation du jeune homme, il voulut qu'il allât étudier quelques années la médecine à Montpellier. Le séjour que fit Thomas dans le Midi se compléta par un grand voyage à travers la France, les Pays-Bas et l'Angleterre... Son absence se prolongea ainsi du 16 septembre 1595 au 15 février 1600, un temps égal à celui de Félix, mais autrement employé (1). »

(1) *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, préface. — Thomas Platter vécut jusqu'en 1628. Comme son aîné, il occupa les charges d'*archiater* de la ville et de professeur à l'Université de Bâle.

Thomas Platter fit son entrée à Montpellier le 27 septembre 1595. Il fut immatriculé, le 17 octobre suivant, à l'École de médecine.

En venant dans le Languedoc, il avait le dessein de s'adonner particulièrement à l'étude de la botanique. Sans attendre son immatriculation, et dès le 13 octobre, il alla, dit-il, herboriser avec une vingtaine d'autres étudiants, sous la conduite du docteur Ranchin. « Avant d'arriver au village de Fabrègues, où nous nous arrêtâmes pour prendre un verre de vin, on traversa des *garrigues* couvertes de cistes, de chênes-kermès et de toute espèce de plantes aromatiques des pays chauds ; mais nous marchions trop vite pour pouvoir y faire attention. Le docteur Ranchin, qui était à cheval avec quelques-uns des nôtres, avait pris une telle avance qu'il nous fut impossible de le suivre (1). » Avant de rentrer à Montpellier, on voulut explorer la colline de Cette, que les botanophiles du xvi^e siècle avaient rendue si célèbre. « On y rencontre, écrit Thomas, des quantités prodigieuses de romarin, de thym, de lavande, d'arbusier, espèce d'arbre donnant des fruits semblables à de grosses fraises, et d'autres belles plantes rares du Languedoc, en particulier l'*Alypum montis Celi*, fleur bleue qui ne se trouve que là (2). »

A l'exemple de beaucoup d'autres étudiants qui, dans le cours du siècle, n'avaient pas reculé devant les difficultés d'une telle expédition, Thomas Platter tint à connaître les Cévennes et à gravir l'Aigoual. Il eut pour compagnons, en cette circonstance, deux de ses condisciples qui se sont fait un nom comme phytophages : l'un était Paul Reneaulme, de Blois, auteur d'un *Specimen historiae plantarum* publié en 1611; l'autre, Henri Cherler (ou Scherler) qui, devenu

(1) Il faut convenir que le docteur Ranchin avait une singulière façon de diriger les herborisations.

(2) *Globularia Alypum* L.

plus tard le gendre de Jean Bauhin, fournit à celui-ci de nombreux matériaux pour l'œuvre immense de *l'Historia plantarum universalis*.

En dehors des limites du Languedoc, nous n'avons à signaler qu'une herborisation au Mont-Ventoux, dont on trouvera plus loin le récit. Thomas Platter y découvrit le *Botrychium Lunaria* (1).

Dans les mémoires qu'il rédigea, sur la sollicitation de son frère aîné, lorsqu'il fut de retour à Bâle, il n'a pas manqué de citer les endroits où il herborisa. Mais il s'est toujours abstenu d'y consigner le résultat de ses récoltes, et nulle plante n'y est nommée, hormis celles que nous avons mentionnées ci-dessus.

Voici l'opinion qu'exprime, au sujet de Thomas Platter et de ses mémoires, l'auteur de la préface qui ouvre le volume édité par les Bibliophiles de Montpellier : « Il observe et constate ; il s'enquiert et rapporte ; nous n'oserions affirmer qu'il apprécie et qu'il juge. Qu'on ne cherche pas non plus chez lui cette émotion personnelle de son aîné, naïve et fugitive comme une impression d'enfant ; une érudition de commande, — d'ailleurs trop souvent dénuée de critique quant aux points d'histoire, — en a usurpé la place. A bien des égards, l'intérêt de l'œuvre n'en a pas faibli ; il s'est seulement transformé ».

Thomas Platter poussa plus avant que Félix ses excursions en Provence, et il y consacra beaucoup

(1) Thomas Platter ne paraît pas avoir herborisé, au sens exact du mot, sur le territoire provençal, ou du moins, s'il l'a fait, il n'a pas indiqué dans ses mémoires les résultats de ses herborisations. Il s'est contenté de décrire l'aspect général de la Provence, au point de vue de la végétation. « Les champs, dit-il, sont embaumés de romarin, de lavande, de myrte, de sauge, de thym, de *stæchas*, de chênes-kermès, comme en Languedoc. » On trouvera cette description dans les extraits que nous donnons ci-après.

plus de temps. Aussi aurons-nous à faire de larges emprunts à son journal de route.

Voici l'itinéraire qu'il suivit lors de chacun de ses voyages à travers la Provence.

Quand il vint de Bâle à Montpellier, en septembre 1595, il n'eut pas l'occasion de pénétrer sur le territoire provençal. Arrivé au Pont-Saint-Esprit, il avait pris le chemin de Bagnols et de là s'était dirigé vers Uzès.

Quelques mois après, vers la fin de février 1596, il quitta Montpellier pour aller voir Nîmes et Avignon (1). D'Avignon il se rendit à Beaucaire et à Tarascon; puis il descendit jusqu'à Arles, d'où il comptait venir à Marseille en bateau. Mais le mauvais temps l'empêcha de donner suite à ce projet, qui avait déjà reçu un commencement d'exécution.

« Le 2 mars après midi, écrit-il, nous nous embarquâmes pour aller à Marseille assister au *Triomphe* qu'on devait célébrer en l'honneur du viguier ou lieutenant Libertat, qui avait assassiné le consul Casaulx (2). Mais la violence du vent nous força de rebrousser chemin, et le batelier, en remontant le courant, ne mit qu'un quart d'heure à faire le même trajet qui lui avait pris deux heures à la descente, car le fleuve étant très large à cet endroit, il tirait des bordées en descendant, et allait d'une rive à l'autre, comme quand on danse la *courante*. La bourrasque menaçant de durer, nous nous dirigeâmes à pied vers la Robine, autre bras du Rhône

(1) En compagnie, dit-il, d'un Polonais nommé Daniel Naboronius et de Jean-Guillaume Leiniger de Heildelberg. Il n'a, du reste, donné aucun autre détail au sujet de ces deux personnages.

(2) Le consul Charles de Casaulx fut tué par Libertat le 17 février 1596. C'était donc un fait récent, dont la nouvelle, promptement répandue au dehors, avait produit en Provence une émotion assez grande, puisque Thomas Platter, indifférent assurément aux discordes civiles des Français, voulait à cette occasion venir à Marseille voir ce qui s'y passait.

creusé de main d'homme, par l'ordre de Marius (1). Il sert pour le transport du sel, du muscat et de l'huile, qui remontent ensuite jusqu'à Lyon. »

Le projet de voyage à Marseille par mer fut repris l'année suivante, encore au mois de février, et put, cette fois, être réalisé. Le départ de Montpellier eut lieu le 9 février 1597 (2). Après un séjour à Marseille de plus d'une semaine, Thomas Platter vint à Aix et de là fit route vers Avignon, en passant par Saint-Cannat, Lambesc et Orgon. Il monta jusqu'à Orange, repassa par Avignon et regagna le Languedoc.

Au mois de juillet de la même année, il revint à Beaucaire, attiré par la célèbre foire (3). Il fut, à cause de la grande affluence de marchands et de voyageurs, obligé d'aller chercher un gîte à Tarascon : il en profita pour visiter une seconde fois cette ville.

(1) Thomas Platter confond ici la branche du fleuve qui porte le nom de Petit-Rhône et le canal (*Fossæ Marianæ*) que Marius fit construire pour mettre en communication avec la mer (par le golfe de Fos) l'armée qui devait, l'année suivante, écraser les Cimbres aux environs d'Aix.

(2) Les compagnons de Platter furent, cette fois, « plusieurs Allemands et le docteur Félix Rodtmünd ».

(3) Voici le tableau qu'il donne de la foire de Beaucaire : « Le 25 juillet, j'accompagnai des marchands qui se rendaient à la foire de Beaucaire... On ne peut imaginer l'immense quantité d'étalages que je vis installés aux abords et dans l'intérieur de la ville. A cette occasion toutes les avenues sont couvertes de baraques, beaucoup de maisons sont également transformées en magasins où l'on vend des marchandises de toute sorte et particulièrement des perles, des pierres précieuses, du corail, des *naturalia*. Il y vient aussi un grand nombre d'habiles musiciens, d'artistes et de montreurs de curiosités en tout genre. Un Bourguignon, avec son nez affublé de grandes lunettes qui lui servaient moins à préserver ses yeux, comme il l'alléguait, qu'à se faire remarquer, montrait des puces savantes que sa fille nourrissait sur son bras. Ces bestioles étaient artistement enchaînées : l'une portait un petit cavalier en argent avec sa lance sur l'épaule, d'autres traînaient une petite chaîne de même métal, longue d'un doigt et pesant un grain, ce qui ne les

Le 20 mai 1598, il partit d'Uzès, où, depuis plusieurs mois, il était venu s'installer pour pratiquer la médecine (1). Il employa une quinzaine de jours à parcourir le Comtat, et fit l'ascension du Ventoux (2).

Enfin, le 26 octobre suivant, il quitta Uzès définitivement pour revenir à Avignon ; il y séjourna pendant près de deux mois. Il en sortit le 24 décembre et reprit la route du Languedoc, ayant alors décidé de retourner à Bâle, sa patrie, en faisant un assez long circuit à travers l'Europe.

Pour celles des localités provençales dont Thomas Platter, dans ses mémoires, s'est occupé à différentes reprises, nous avons pensé qu'il y aurait avantage à grouper ensemble les passages qui s'y rapportent, sans tenir compte de l'ordre chronologique.

empêchait pas de sauter. On m'affirma même, mais je ne l'ai pas vu, que des puces pouvaient traîner une petite voiture. — Dans une autre maison, nous vîmes une civette, petit animal un peu plus gros qu'un chat, rayé de noir et de gris, et possédant sous la queue trois ouvertures, dont une sécrète une matière semblable à celle que produit l'oreille de l'homme, mais plus brune et d'une odeur très prononcée. Le propriétaire la recueillait journellement avec une petite cuiller, ce qu'il fit devant moi, et en tirait un bon revenu. On lui avait offert de sa bête 1500 couronnes, qu'il eut tort de refuser, car en allant de Beaucaire à Avignon par une chaleur excessive, elle mourut d'une angine. — Je vis encore quantité de choses plus curieuses les unes que les autres, des comédiens, des bateleurs, des danseurs de corde... — Il y avait beaucoup de chevaux au marché, surtout de ces beaux chevaux de Barbarie qui viennent de Marseille. »

(1) Le 22 mars de l'année précédente, Thomas Platter avait été reçu bachelier en médecine. « Ce nouveau titre, dit-il, me permettait d'exercer la médecine dans les petites villes des environs. »

(2) Il était accompagné d'un de ses compatriotes nommé Lucas Justus.

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE THOMAS PLATTER

Marseille.

Le 9 février 1597, je partis de Montpellier, avec plusieurs Allemands, pour aller à Marseille. Nous passâmes la nuit à Villeneuve, et le lendemain, dès deux heures du matin, nous traversions l'étang pour nous rendre à Maguelone, dont le gouverneur devait nous donner un passeport. Cette formalité nous prit jusqu'à neuf heures, après quoi nous nous fîmes conduire à bord de notre tartane qui était à l'ancre dans le port des Sarrasins. Le patron avait la tête couverte d'un sac en forme de capuchon, comme en portent les capucins. Il fit aussitôt mettre à la voile, et nous partîmes à la grâce de Dieu.

Le temps était assez beau. Dès que nous fûmes au large d'Aigues Mortes, nous aperçûmes le premier bras du Rhône, qui se jette là dans la mer. Dans la langue du pays on l'appelle le *Granau de Peccai*, et en français le *Gras neuf* (1). On en distinguait d'autant plus facilement l'embouchure que les eaux jaunâtres du fleuve tranchaient sur la teinte grise de la mer, et formaient un courant rapide qui s'avancait en pointe dans la mer.

Nous rencontrâmes une foule de bateaux qui allaient dans toutes les directions, en utilisant tous le même vent, seulement ceux qui allaient vent arrière marchaient naturellement plus vite. L'un d'eux coupa notre route, et passa si près de nous que nous crûmes tous qu'il allait nous aborder. Mais nous comptions sans des marins qui sont d'une adresse étonnante.

(1) *Gras neuf* est l'exacte traduction du provençal *Granau* qui doit s'écrire en deux mots et se prononce *gras noou*. Le provençal emploie aussi la forme *grau*, « embouchure d'un fleuve, bouche, chenal, coupure par laquelle la mer communique avec un étang du littoral. » (F. MISTRAL, *Le Trésor du Félibrige*, dictionnaire provençal-français.)

Nous aperçûmes ensuite la petite ville des Trois-Maries (1), qui est bâtie en forme de rectangle tout au bord de la mer, et dans l'église de laquelle sont enterrées les trois Maries. Les corps des Saintes sont contenus dans des châsses d'argent fermées de trois clefs, dont l'une est conservée à Arles, le chef-lieu, l'autre au Parlement d'Aix, et la troisième dans la localité même. Les reliques ne sont visibles qu'à certains jours de fête, et l'on ne peut les montrer sans avoir les trois clefs.

Tout à côté de la ville, nous vîmes un autre bras du Rhône appelé *Gras d'Orgon*. Ainsi les Trois-Maries sont situées dans une île formée par les deux bras du Rhône qui viennent de la Robine et par la mer.

Bientôt nous aperçûmes le troisième bras du Rhône, celui qui vient du Grand Rhône et que suivent les bateaux allant d'Arles à la mer. Les gens du pays l'appellent *Emphise*, et les Français *Gras de Paulet*. Il est à 10 milles de Maguelone.

Nous découvrîmes ensuite le quatrième bras, ou *Gras Grand*, et bientôt après le cinquième appelé *lou Pichon*, et en français le *Gras d'Enfer*. Après celui-ci vient le *Gras de Passou*, et enfin le septième, nommé *Roque-Dadoux* et en provençal *lou Pasquier* : ce dernier se distingue à peine, parce qu'il débouche obliquement dans la mer.

On passe ensuite devant le village de Fos, puis devant la grande tour de Bouc, où se tient une garnison pour protéger la ville de Martigues, et enfin devant le bourg de Carry.

Minuit sonnait quand nous arrivâmes à Marseille, entre les *Deux Isles*. Plusieurs commis vinrent aussitôt prendre nos noms ainsi que le nom du bateau. Après la visite, nos marins jetèrent l'ancre et nous passâmes la nuit à bord.

Le lendemain, 11 février, de grand matin, notre bateau appareilla et s'approcha de la chaîne de la tour Saint-Jean. Mais elle était encore fermée, et ne s'ouvrit que lorsqu'il fit grand jour. Nous entrâmes alors dans le port, et nous accostâmes au bas d'un escalier. Aussitôt

(1) Les Saintes-Maries de la Mer (Bouches-du-Rhône).

d'autres commis vinrent visiter le bateau et prendre des renseignements sur nos personnes. Ils nous menèrent dans la maison du consul, et celui-ci, après s'être enquis de nos noms et qualités et du but de notre voyage, nous demanda dans quelle auberge nous comptions descendre. Nous indiquâmes celle de David Flamman, qui avait déjà logé plusieurs Allemands. Comme ce n'était pas une auberge publique, elle ne portait pas d'enseigne.

Marseille doit sa réputation à la sûreté de son port, qui est protégé par de grosses pièces d'artillerie établies près de l'église de la Major (1) et sur les autres hauteurs de la Ville. Nulle part en France je n'avais encore vu d'aussi gros canons. Il y en a quatorze en tout, dont quelques-uns ont seize pieds de long et lancent des boulets de la grosseur de la tête.

L'entrée du port est défendue par le Château-d'If, bâti sur un rocher à un mille marin de la ville. C'est une construction carrée, avec quatre tours rondes aux quatre angles. Chaque tour est surmontée d'une plate-forme où sont établis, sur chacune, douze gros canons et plusieurs petits, dont les feux sont si bien croisés qu'ils ne laisseraient pas passer un oiseau. Le fort appartient à l'archiduc de Florence, et possède une garnison italienne de cinquante hommes. Les Suisses ont la garde des portes. Les uns et les autres vivent en bonne intelligence avec Marseille (2). Dans l'intérieur se trouve un moulin à vent et d'excellentes citernes.

(1) Le texte porte *La Majeur*.

(2) Voici comment la présence d'une garnison italienne au Château-d'If est expliquée par Ruffi en son *Histoire de Marseille* : « Le Château-d'If étoit sous la direction de Nicolas de Bausset sieur de Roquefort, qui après la mort de Henri III, voyant toute la France dans l'agitation des guerres civiles, de crainte que l'Espagnol ne prît son temps pour s'emparer de cette forteresse extrêmement dépourvûe de soldats et de munitions, rechercha la protection du grand duc de Toscane. » Un accord intervint, en suite de quoi le grand duc envoya, en 1591, quatre galères chargées de troupes et de munitions. Pour loger la nouvelle garnison on agrandit la forteresse « dont Roquefort demeura toujours le maître avec ses soldats, pendant que les Florentins gardoient le dehors et le bas de l'Isle. » — Telle était la situa-

En face du Château-d'If se trouvent deux rochers nus, appelés les *Deux Isles*, où les pêcheurs vont quelquefois tirer leurs filets. On y a, depuis lors, construit des forts garnis de troupes, à ce qu'on m'a dit (1). Dans le vaste espace compris entre ces trois rochers et la ville la mer est très profonde, et les plus gros vaisseaux peuvent y passer. On l'appelle l'*Isle*. C'est là que nous passâmes la nuit à l'ancre en venant de Maguelone.

Un autre fort, appelé simplement *le Fort*, est situé en face de la tour Saint-Jean sur un rocher (2). C'est de là que part la chaîne qui ferme le port et dont l'autre bout est attaché à la tour Saint-Jean. Sur cette dernière sont placées quatre grosses pièces d'artillerie dirigées vers la mer. Tout contre se trouve la *Commanderie* (3), protégée

tion quand Thomas Platter vint à Marseille, en février 1597. Le grand-duc avait promis qu'il rendrait le Château-d'If à « celui qui seroit déclaré et reçu roi de France et approuvé par l'Eglise. » Mais, comme le constate excellemment le vieil historien, « la protection des grands princes est dangereuse, à cause que n'agissant d'ordinaire que par les mouvemens de leurs intérêts, ils dévorent bien souvent ceux qu'ils font semblant de défendre de la convoitise d'autrui. » Deux mois plus tard, le 20 avril 1597, profitant de cette circonstance « que Roquefort étoit allé à Marseille dès le matin, et pendant que ses soldats dinoient, les Florentins tuèrent les sentinelles qui ne se dénoient point d'eux, enfoncèrent la porte d'un coup de canon et donnèrent l'escalade aux murailles, si bien qu'ils se rendirent les maîtres de cette place ». — Le Château-d'If ne fit retour à la France qu'après de longues négociations conduites par d'Ossat et moyennant une somme de 200.000 écus payée au grand-duc de Toscane.

(1) Les deux îles que mentionne Thomas Platter sont celles de Pomègues et de Ratonneau. Quand les Florentins s'emparèrent du Château-d'If, le duc de Guise, gouverneur de Provence, fit aussitôt, pour les tenir en respect, construire un fort à Ratonneau. De leur côté, les Florentins occupèrent l'île de Pomègues et la fortifièrent.

(2) Ce rocher se nommait alors *Tête de More*. Le fort dont il est ici question avait été construit par ordre du consul Charles de Casaulx. C'est sur le même emplacement que Louis XIV fit édifier le fort Saint-Nicolas, ainsi nommé parce qu'il y avait là une petite chapelle dédiée à saint Nicolas.

(3) C'était une commanderie de l'Ordre de Malte.

du côté de la mer par un épais rempart. A quelques pas s'élève la petite église Saint-Laurent, et un peu plus haut sur un rempart, trois moulins à vent en maçonnerie, entre lesquels sont placés, derrière des gabions, quatre canons tournés vers la mer.

Trois autres canons se trouvent près de l'église de la Major, sur les remparts de la ville ; et enfin sur une hauteur, près de la tour de la Grande-Horloge (1), il y en a encore sept, placés dans les intervalles de neuf autres moulins à vent en maçonnerie, protégés par des gabions. Cela fait donc bien ensemble quatorze grosses pièces toujours dirigées du côté de la mer, sans compter celles des tours.

Ce qui rend le port de Marseille particulièrement commode, c'est que non-seulement il est abrité de tous les côtés, mais encore qu'il fait le tour de la ville dans toute sa longueur, et que les vaisseaux peuvent décharger leur cargaison devant les portes mêmes des commerçants. Car Marseille est baignée par la mer de trois côtés, et ne communique avec la terre ferme que par un seul côté.

De l'autre côté du port, sur une haute colline, s'élève le fort *Nostre-Dame de la Garde*, toujours occupé par une garnison. C'était autrefois un temple d'Apollon. Sa position le rend imprenable.

De ce point culminant on aperçoit les vaisseaux à soixante milles de distance. Dès qu'un vaisseau est en vue, on hisse un drapeau blanc sur le fort, et selon le côté où on le tourne, il indique si le vaisseau vient d'Italie, d'Espagne, d'Alexandrie, de Barbarie ou d'ailleurs. Si plusieurs vaisseaux ou naves se montrent à la fois, on hisse plusieurs drapeaux, et quand ils passent à un point déterminé on tire un coup de canon du fort. Pour signaler les galères on hisse des signaux particuliers, des espèces de bouquets, autant qu'il y a de galères, au sommet d'une petite tourelle qui domine une plateforme semblable à celles du Château d'If. Le fort est entouré d'un fossé taillé dans le roc ; il renferme de beaux bâtiments, et une église qui est un lieu de pèlerinage très fréquenté.

(1) La tour de la Grande Horloge, située près de la butte des Moulins, avait été construite en 1417 (*Ruffi*).

Les marchands sont ainsi avertis de l'arrivée des vaisseaux qu'ils attendent et souvent cela leur permet de vendre la cargaison avant que le vaisseau ne soit entré dans le port.

On dit qu'en été celui-ci répand une odeur si insupportable, qu'on ne peut en approcher à jeun. Je l'ai éprouvé moi-même chaque fois que j'y passais par une belle journée avant d'avoir déjeuné. Il paraît qu'on finit par s'y habituer. D'ailleurs l'infection est combattue par le parfum des épices de toute sorte, et par la fumée du goudron dont on se sert pour enduire les coques des vaisseaux. Comme on y jette toute espèce d'ordures et que le canal et les égouts de toute la ville y débouchent, on le fait draguer de temps en temps par les galériens, au moyen d'une machine singulière d'un système très ingénieux. Sans cette précaution il serait bientôt envasé, et deviendrait inaccessible aux vaisseaux d'un fort tonnage. Depuis la tour Saint-Jean jusqu'à la porte du *Plan Fourniguier*, à l'autre extrémité de la ville, les vaisseaux sont si serrés les uns contre les autres et si nombreux qu'on ne voit plus la mer qui les porte.

A peu près vers le milieu du port, en face l'hôtel de Ville, se trouvaient précisément deux belles et grandes galères, l'une au duc de Guise, gouverneur de la ville et de toute la Provence, l'autre au lieutenant-viguier Libertat. Elles étaient couvertes de dorures et de peintures superbes. Le 12 février, nous primes un petit bateau pour aller les visiter. Il fallut y monter par un petit escalier de bois de six marches suspendu à la galère. Nous arrivâmes ainsi sur un large plancher ou passerelle qui conduit jusqu'à l'avant de la galère. Il s'y faisait un tel bruit de chaînes et de cris, qu'on se serait cru dans une immense forge. Je comptai trente et un banes de rameurs de chaque côté de la passerelle, ce qui fait ensemble soixante-deux, et autant de rames. A chaque rame étaient attachés de quatre à cinq galériens. Ce sont des hommes de toutes les nations, et particulièrement des Espagnols, pour le moment, sur l'une et l'autre galère. Ils avaient été faits prisonniers au nombre d'environ quatre cents, les uns lorsque

Casaulx (1), le consul de la ville, avait voulu la livrer aux Espagnols, les autres quand on prit le vaisseau génois dont je parlerai tout à l'heure. Les hommes sont enchaînés deux à deux par les pieds, au moyen de grosses chaînes. Mais comme ils réussissent parfois à s'échapper en cachant la chaîne sous leur longue robe, quoiqu'il soit interdit de desceller la chaîne d'un forçat, on leur met encore au cou un carcan portant une tige de fer, qui dépasse la tête de deux pans, et qu'il n'y a pas moyen de dissimuler.

Si l'on veut savoir ce que la nature humaine peut endurer de souffrances, on n'a qu'à visiter ces malheureux. Ils sont nourris avec des biscuits, sorte de pain dur et mince, recuit au four, et fait avec du blé non nettoyé. Pour le casser avec les dents, il faut le faire tremper dans l'eau. Une ou deux fois par semaine ils reçoivent de la viande, mais tous les autres aliments sont abominables. Ils sont vêtus d'une manière uniforme, tondus et rasés de près, pour éviter la vermine, et confinés dans leur galère jour et nuit, été comme hiver, par la chaleur, la pluie et la neige. Le soir, la galère est recouverte d'une tente de toile grossière, et quand le matin on l'enlève, c'est un spectacle curieux de les voir vaquer à leurs occupations. Les uns tricotent, cousent, découpent du bois ; les autres vont et viennent, frottent, lavent, font la cuisine, préparent la vaisselle. Chacun s'occupe, car pendant qu'ils sont à l'ancre, si on ne les emploie pas à nettoyer les rues, les places ou le port, ils peuvent travailler à leur métier, pour gagner quelques sous et acheter du vin ou des nippes. Il y en a souvent qui, soit avec leur gain, soit avec les libéralités des visiteurs généreux, pourraient acheter leur liberté, mais ils se gâtent tellement au contact les uns des autres qu'ils ne reculent devant aucun mauvais coup. Ce sont, en général, des hommes robustes. Quand ils rament en mer, ils sont nus jusqu'à la ceinture, et devant et derrière est placé un homme avec un sifflet pour commander la manœuvre. S'ils n'obéissent pas assez vite, les coups de fouet pleuvent sur les épaules à faire jaillir le sang.

(1) Thomas Platter écrit ici *Casal*, et un peu plus loin *Cassau*.

Quelquefois même, quand on veut faire un exemple, on leur coupe un membre. Les gardes chiourmes, qui ne sont d'ordinaire que d'anciens galériens, ne connaissent pas la pitié.

Si le vent est favorable, on déploie les voiles pour aller plus vite.

Au milieu de la galère, sous la passerelle, sont placés deux canons, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, sans compter plusieurs autres disposés en différents endroits. Elle a deux étages, et à l'avant se trouve une cabine élevée, avec deux chambres servant de logement aux officiers. Les marchandises et le chargement occupent la cale, et les galériens enchaînés à leurs rames sont au-dessus. L'entretien de chaque galère coûte annuellement de neuf à dix mille couronnes. Il y en a d'ordinaire six dans le port : celle du roi, celle du duc de Guise, celle de l'Intendant de Marseille ; les autres appartiennent soit à la ville, soit aux chevaliers de Malte.

Le 13 février, nous allâmes visiter un grand vaisseau que le duc venait d'enlever aux Espagnols, et qui était à l'ancre près de l'*Isle*. Il avait coûté vingt et un mille couronnes aux marchands de Gênes, sans les cordages, les voiles et les ancres. En revenant d'Espagne avec un chargement de vin, de cochenille, etc., et un équipage de quatre cents soldats espagnols, le vent contraire le jeta dans les eaux de Marseille. Le duc de Guise avverti sortit avec ses navires et s'en empara sans coup férir. Les soldats furent enchaînés sur les galères, les marchandises saisies, et les Italiens de l'équipage relâchés. C'était un des plus gros bâtiments qui eussent été lancés dans la Méditerranée. Nous y montâmes par une échelle de cordes, et pûmes le visiter à loisir. C'était un *nave* ou vaisseau à cinq étages et six planchers. L'inférieur ne contenait que de petites pierres vertes qui servaient de lest ; il était complètement sous l'eau. Le suivant portait de superbes canons au nombre d'environ dix-huit, qui étaient braqués des deux côtés au ras de l'eau. A l'étage suivant se trouvaient les marchandises, telles que vin, cochenille, laine, etc. Le quatrième étage servait de logement aux soldats et de salle d'armes ; il était tout plein de piques, de haches, de mousquets, etc. Au cinquième étage étaient les matelots chargés de la manœuvre, sous

les ordres d'un patron qui avait son logement au sixième étage, à l'arrière du bâtiment, avec le compas et les instruments de géométrie. J'estime que le chargement pesait au moins seize mille quintaux. Huit ou dix voiles étaient portées par deux gros mâts d'une hauteur prodigieuse. Je montai sur l'un d'eux et de cette élévation j'eus une vue superbe sur la mer et sur le Château d'If, où je voyais tourner un moulin à vent semblable à ceux de la ville. Après avoir tout visité, nous revînmes à Marseille sur notre petit canot.

Le 14 février, je me promenai le long du port pour me rendre compte des diverses espèces de bâtiments en usage dans la Méditerranée. Il y en a de sept sortes :

1^o Les petits canots que l'on charge sur les gros, et qui servent à communiquer avec la terre et les vaisseaux. Ils sont sans voiles et sans pont ; un homme assis sur un banc les manœuvre facilement avec deux rames. Ils ont des bordages épais et sont larges d'environ six pieds et longs de quinze. En Angleterre, ils sont appelés *boats*, d'où le nom de *boatsman* ; en français, *esquifs* ; en allemand *schiff*.

2^o Les tartanes, longues du double, munies de deux voiles généralement et sans pont aussi. Elles portent trois cents quintaux. Il y en a quelques-unes avec six, huit ou dix bancs de rameurs, et qui peuvent aller à la rame quand le vent fait défaut. Il y en a ensuite qui ressemblent à des demi-galères, et dont on se sert aussi quand le vent fait défaut ou qu'il est contraire. Les Espagnols en font grand usage et les appellent *frégates*. Les Anglais les connaissent aussi, et les nomment *pinnes*. Ce sont de rapides croiseurs pour donner la chasse, très employés en temps de guerre, mais ils sont pontés et sans rames. Dans cette catégorie, se rangent aussi ceux que les Anglais et les Français appellent *flibot* ; ils n'ont qu'un mât et une seule voile, et ne sont pas pontés. Ils servent au transport du bois, du charbon, etc.

3^o La troisième espèce est celle des *petites-barques* ou *mezas-barquas* (petits ou demi-bateaux). Il y en avait un grand nombre dans le port. Ils ont un pont, deux voiles, mais point de rames, car ils sont trop haut sur l'eau, et les rames n'auraient point de force. Les marchandises se

mettent sous le pont où elles sont à l'abri de l'eau ; l'équipage se tient sur le pont.

4^o La quatrième espèce comprend les plus grands de ceux qui se trouvaient alors dans le port. Ce sont les *barques* qui servent à faire les longues traversées d'Alexandrie, de Barbarie et autres, tandis que les précédentes ne servent qu'au cabotage entre les divers ports de l'Europe sans quitter jamais les rivages chrétiens. Elles ont environ 60 pas de long sur 20 pieds de large, et un seul pont, mais une cale très profonde pouvant tenir une énorme quantité de marchandises. Des bancs y sont disposés pour les passagers ; il s'y trouve une cuisine et une grande cabine pour le patron. Tout cela est sous le pont, et en cas de mauvais temps, on ferme l'entrée avec un couvercle qui empêche l'eau de pénétrer, alors même qu'elle envahirait le pont. Au ras du pont sont ménagés des trous dans les bastingages pour l'écoulement des eaux. Chaque barque est munie d'une pompe pour vider l'eau de la cale. Les *demi-barques* emploient ces mêmes pompes, sans lesquelles il serait impossible de débarasser la cale de l'eau qui s'y amasse. A l'arrière, les *barques* sont un peu relevées, pour que le maître ou patron qui tient le gouvernail puisse embrasser tout le bateau d'un coup d'œil et faire entendre ses ordres.

5^o La cinquième espèce comprend les *naves* de grande dimension et à plusieurs étages dans lesquelles les marchands transportent leurs marchandises sous la garde de nombreux soldats. On les appelle *naves de commerce*. C'est une de cette sorte que j'ai visitée dans l'*Isle* et dont j'ai donné la description.

6^o La sixième espèce est celle des *naves de guerre*, et ne diffère pas de la précédente. Elles sont montées par des soldats, munies d'artillerie grosse et petite comme j'en ai vu en Angleterre, à Rochester sur la Tamise, non loin de Greenwicz, et qui faisaient partie de la flotte de la reine.

7^o La septième et dernière espèce est celle des galères, telles que je les ai visitées et décrites ci-dessus.

Je vis, ce jour là, décharger toutes sortes de marchandises rares, vu que plusieurs vaisseaux étaient récemment arrivés. C'étaient des épices en prodigieuse

quantité ; de la rhubarbe, des médicaments divers ; des animaux étrangers, des singes ; des oranges, des citrons, et mille produits exotiques. C'est un spectacle dont on ne se lasse jamais. En même temps l'on apprend des nouvelles des contrées étrangères, au milieu de la foule des promeneurs qui se pressent constamment au bord de la mer.

Après déjeuner, je me fis conduire en bateau, avec quelques Allemands, de l'autre côté du port, à la maison de plaisance de M^{me} de Castellane, la maîtresse (1) du duc de Guise, gouverneur de la Provence. Nous y vîmes un magnifique jardin avec des allées et des bordures sans nombre ; une grande serre remplie d'orangers et de citronniers dans des vases. Le jardinier nous montra aussi la salle d'armes, mais seulement de l'extérieur, car il n'en avait pas la clef ; mais nous visitâmes les appartements qui sont superbes et ornés de magnifiques tapisseries. En bas, dans la cour, avant de sortir, on nous fit

(1) Le mot est écrit en français dans le texte allemand de Thomas Platter, « *la maîtresse* ». — La personne qu'il appelle Madame de Castellane se nommait Marseille d'Altovitis. Elle était fille de Philippe d'Altovitis, capitaine de galère, célèbre pour avoir tué, en 1586, à Aix, le Grand-Prieur Henri d'Angoulême fils naturel du roi Henri II et gouverneur de la Provence. Philippe d'Altovitis avait épousé la belle Renée de Rieux-Châteauneuf, qu'Henri III avait aimée et à qui, en considération d'un mariage que ce prince désirait et favorisait, il avait donné en dot la baronnie de Castellane. La fille, née de cette union en 1577, portait le prénom de Marseille parce qu'elle avait été tenue sur les fonts baptismaux par les consuls de la ville : à la mort de sa mère, elle devint dame de Castellane et voilà pourquoi Platter lui donne ce titre. « C'étoit, a dit Tallemant des Réaux, une personne de la meilleure grâce du monde, de belle taille, blanche, les cheveux châtons, qui dansoit bien, qui chantoit, qui savoit la musique jusqu'à composer, qui faisoit des vers et dont l'esprit étoit extrêmement adroit. fière, mais civile ; c'étoit l'amour de tout le pays... Plusieurs personnes de qualité l'eussent épousée, elle quitta tout pour M. de Guise [Charles de Lorraine, fils du Balafre, nommé par Henri IV, en 1595, gouverneur de la Provence]. Sa naissance, sa grandeur, son air agréable, car il étoit, quoique camus et petit, de fort bonne mine et fort aimable, la charmèrent. Cette galanterie dura quelques années ; mais quoiqu'on crût qu'elle lui avoit accordé les dernières faveurs,

voir une autruche vivante dont je pouvais à peine atteindre la tête avec ma main. Elle avala sans difficulté des clous de fer à cheval que nous lui jetâmes. Le jardinier nous assura qu'il lui en avait vu avaler des quantités, ainsi que des clefs, sans jamais les rendre, preuve évidente qu'elle digérait le tout (1).

De retour en ville, nous allâmes voir en divers endroits d'autres animaux étrangers; entre autres un léopard enchaîné dans une cour, plus gros qu'un veau, avec la peau mouchetée. Quelques semaines auparavant il avait cassé sa chaîne et tué sept personnes. Ces bêtes féroces grimpent sur les arbres comme les chats. Dans une autre maison nous vîmes un chat sauvage, gros comme un petit veau, avec la peau également mouchetée. Dans l'auberge d'un Flamand nommé Caspar, nous vîmes quatre lionceaux que l'on venait d'apporter et qui étaient très méchants avec ceux qu'ils ne connaissaient pas.

elle vivoit pourtant d'un air si noble qu'on pouvoit croire qu'elle prétendoit à l'épouser, car il étoit encore à marier. Elle eut enfin quelque soupçon et lui du dégoût. Elle eut assez de fierté pour le prévenir et pour rompre la première. Elle fit ces deux couplets de chanson et y mit un air :

Il s'en va, ce cruel vainqueur,
Il s'en va plein de gloire :
Il s'en va méprisant mon cœur,
Sa plus noble victoire :
Et malgré toute sa rigueur,
J'en garde la mémoire.
Je m'imagine qu'il prendra
Quelque nouvelle amante :
Mais qu'il fasse ce qu'il voudra,
Je suis la plus galante.
Le cœur me dit qu'il reviendra :
C'est ce qui me contente. »

Le duc de Guise ne revint pas, et Marseille d'Altovitis mourut de chagrin, s'il faut en croire l'auteur des *Historiettes*.

(1) Cette superbe habitation, située non loin de l'Abbaye Saint-Victor, avait fait partie du domaine royal. Elle fut donnée par Henri III, en même temps que la baronnie de Castellane, à Renée de Rioux, lorsque celle-ci se maria avec Philippe d'Altovitis.

Dans une autre maison je vis un *porc d'espice* vivant. Il était couvert de piquants longs et raides comme un hérisson. Quand on irrite ces bêtes, elles vous lancent les piquants à la figure. J'ai rapporté plusieurs de ces piquants chez moi. Dans l'hôtel du duc de Guise je vis un animal semblable à un grand singe, mais de forme un peu différente. On l'appelait *Bertram* et il faisait les tours les plus risibles.

Le 15 février, je me rendis dans la rue des coralliers et des orfèvres, où l'on ne voit qu'ouvriers travaillant le corail, l'or et l'argent. Je fis emplette de naere, de cuillers, de sachets, d'aiguilles en ivoire, de coquillages, de corail et autres produits exotiques qu'on trouve ici plus facilement que partout ailleurs en France. Après dîner je me fis faire plusieurs de ces boules de verre ornées de jolies figures qui se tiennent droites sur l'eau de quelque côté qu'on les tourne. Le verre est soufflé à la flamme d'une lampe avec un chalumeau. C'est curieux à voir, et l'on fit devant moi des vases, des bagues, des chaînes, des cordes, etc. J'expédiai tous mes achats à Bâle.

Le 16 de grand matin, je vis dans la rue la plus fréquentée qui mène de l'hôtel de ville au palais du gouverneur (1), une quantité de galériens enchaînés, occupés à enlever le pavé, en toute hâte, pour le remplacer par du sable. On installait en même temps une longue barrière d'un côté, pour permettre au peuple de voir les mascarades qui allaient avoir lieu. Les personnes de distinction avaient leurs places dans les maisons voisines.

Après dîner le cortège arriva. C'était le duc de Guise, entouré de gentilshommes et de nobles montés sur de magnifiques chevaux barbes. Ils étaient richement travestis et masqués, mais de manière à être reconnus. Ils firent halte sur la place qu'on avait dépavée le matin,

(1) L'« Hostel de Guise » est figuré sur un plan gravé de la ville de Marseille signé *Maretz et Cundier*, sans date, mais qui doit remonter au commencement du XVII^e siècle. L'hôtel du duc de Guise avait son entrée principale sur la rive méridionale du port, aujourd'hui quai de Rive-Neuve. Il était situé presque en face de la *Loge*, nom que portait alors l'hôtel de ville.

et commencèrent un carrousel qui dura plusieurs heures. La maîtresse du duc distribua les récompenses (1).

Je pus juger, à cette occasion, du luxe des Marseillais d'aujourd'hui. Quelle différence avec leurs ancêtres dont l'austérité avait passé en proverbe : *mores massilienses*, et qui ne donnaient pas plus de dix couronnes de nippes en dot à leurs filles ! Presque toutes les femmes que je vis portaient des colliers de perles d'une valeur de 500 ou 1000 couronnes. Ce sont des cadeaux que leurs maris et amants leur apportent des Indes pour les consoler de leurs longues absences.

Les Marseillaises sont aussi coquettes que belles et amies des plaisirs. Dans leur ajustement elles montrent plus de luxe que de bon goût. Ainsi, quand le corsage et les manches sont en taffetas, velours ou atlas rouge, la jupe, quoique de même étoffe, est jaune, grise ou bleue ; on dirait des perroquets. Les marchandes portent des bas de soie aussi bien que les femmes de la noblesse. Les simples bourgeoises ne sont pas moins bariolées ; les jours ordinaires elles passent des manches de toile blanches ou bleues, une sorte de camisole à longue taille, et une jupe plus courte, de couleur différente. Les mascarades se succédèrent toute l'après-midi dans les rues, avec accompagnement de musique, exactement comme ce que j'avais vu l'année précédente à Avignon.

Après le carrousel il y eut des bals chez les principaux habitants. Sur la *Place-Neuve*, qui est en contre-haut de la rue et où l'on monte par plusieurs marches, je vis les enfants s'amuser à se lancer des oranges, comme on fait chez nous avec des boules de neige. Les passants n'étaient pas en sûreté ; car en cette saison il arrive des chargements entiers de ces fruits, qui se vendent à vil prix parce qu'ils commencent à se ramollir. Chaque carnaval, il s'en perd ainsi par milliers.

(1) Nous avons vu plus haut Tallemant des Réaux émettre quelque doute sur le point de savoir si Marseille d'Altovitis avait ou non accordé à Charles de Lorraine « les dernières faveurs ». La façon dont Platter s'exprime et les détails qu'il rapporte semblent de nature à donner une certitude dans le sens de l'affirmative.

Le 17 février, je me fis traverser de l'autre côté du port pour visiter l'abbaye de Saint-Victor qui est réputée comme une des premières de France. Ce sont deux églises bâties l'une sur l'autre. Celle d'en dessous, dans laquelle on descend par un escalier de trente marches, est froide et obscure; les lampes y sont toujours allumées. On nous y montra :

1^o Le tombeau des *Sept Dormans*, creusé dans le roc (on en a trouvé trois à Rome);

2^o La grotte ou chapelle de Marie-Magdeleine, la pécheresse. C'est là que trente ans après la mort du Christ, et longtemps avant la construction de l'église, la sainte fit pendant sept ans pénitence. On montre la marque de ses genoux dans la pierre, ainsi que son lit et le banc où elle s'asseyait;

3^o La croix de saint André, enfermée dans un coffre en bois où l'on a pratiqué une petite ouverture qui permet de l'apercevoir;

4^o L'autel de saint Blaise, qui est l'objet d'une grande vénération. Au dessus de l'autel se trouve une chapelle grillée où nulle femme ne doit entrer. On raconte qu'un jour une reine, se croyant plus de droit qu'une femme ordinaire, eut la hardiesse d'y pénétrer. Aussitôt elle fut frappée de cécité et ne recouvra la vue que sur les ferventes prières des moines;

5^o Les corps embaumés de sainte Bénédicté et de sainte Vincente; les tombeaux de saint Isarne, de saint Cassien, de saint Hugues, de saint Eusèbe, de saint Adrien et de saint Hermann le martyr.

Dans l'église supérieure on nous montra une belle cruche en albâtre antique, qui aurait servi, selon quelques-uns, au Christ pour laver les pieds des douze apôtres. D'autres croient que c'est le vase dans lequel Marie-Magdeleine apporta le parfum dont elle oignit les pieds du Seigneur. Elle ressemble aux urnes funéraires des Grecs. On permet facilement de voir les reliquaires d'or et d'argent couverts de pierreries que renferme cette église; mais comme on en vend la description, je l'ai achetée et je l'ai transcrité ici : Un coffret de fer avec la tête et le buste de saint Victor enchâssé dans de l'argent doré; la tête de saint Cassien, le premier fondateur de l'ordre de saint Benoît; les têtes de sainte Bénédicté

et de sainte Vincente, deux des onze mille vierges qui firent naufrage à leur retour de Rome; une côte de saint Lazare; un fragment de la vraie Croix enchâssé dans l'argent; deux têtes des saints Innocents; un bras de saint Cassien; un écrin avec une dent de l'apôtre saint Pierre; un doigt de saint Martin l'évêque; un doigt de saint Antoine; des poils de la barbe de l'apôtre saint Paul, enchâssés dans une tête d'argent doré avec une longue barbe; du baume avec lequel Marie-Magdeleine oignit les pieds de Notre Seigneur, dans une coquille d'or; un doigt de Marie-Magdeleine; le bras gauche de saint Victor, le bras de saint Isarne et celui de saint Illide (1) l'évêque; le bras de saint Ferréol martyr, et enfin le bras de l'évêque saint Blaise.

Dans le transept de l'église se trouve un puits et tout à côté une petite colonne sur laquelle se voit l'empreinte d'une main armée de griffes. C'est la griffe du diable, à ce qu'on m'a dit, qui s'étant un jour glissé dans le couvent et ne sachant pas où se sauver à la vue de l'hostie qu'on portait en procession, se précipita dans ce puits en se cramponnant à cette colonne qui en garda la marque. On n'a pas pu me dire, par exemple, si le pauvre diable s'était noyé ou s'il en avait réchappé.

Au sommet de la colline, sur le penchant de laquelle se trouve Saint-Victor, est bâtie une petite chapelle consacrée à saint Nicolas. J'y serais volontiers monté; mais le temps nous manquait. La procession de la cathédrale allait commencer, et nous nous dépêchâmes de repasser le port en bateau pour nous rendre à l'église de la Major.

Cette église, comme toutes les autres d'ailleurs à Marseille, est très vieille et très laide. Elle possède le sanctuaire de saint Lazare, premier évêque de la ville, qui y apporta l'évangile. C'est le frère de Marie-Magdeleine, qui fut ressuscité par le Christ. Il périt dans la persécution de saint Etienne.

(1) Le texte porte *Aelidii*, génitif du nom *Aelidius*, mis ici pour *Illidius*. Il s'agit de saint Illide ou Alyre, évêque de Clermont, mort en 385. Ruffi, qui dans la seconde partie de son *Histoire de Marseille* a énuméré les reliques conservées à Saint-Victor, a écrit *Illidi*.

Après un moment d'attente sur la place, nous vîmes sortir la procession annuelle d'actions de grâces, instituée en l'honneur de la mort du consul Casaulx, survenue l'année précédente, comme je le dirai tout à l'heure. En tête marchaient des chantres et des prêtres avec croix et bannières. Derrière eux on portait sur un brancard un buste en argent massif orné de pierreries et renfermant le chef de saint Lazare et le bras de saint Victor, également monté en vermeil. Ensuite venait l'évêque de Marseille, entouré de prêtres et de prélats qui portaient toutes sortes d'objets sacrés, crucifix, ostensoirs, etc.; ils étaient suivis d'un grand nombre de magistrats et de citoyens. Enfin venait la confrérie des *Ballus*, c'est-à-dire de ceux qui se flagellent à de certains jours, vêtus de longs sacs qui leur couvrent la tête et le corps jusqu'à la cheville, avec des ouvertures pour les yeux, la bouche et le dos afin de pouvoir respirer, voir et se flageller. Les uns portaient des chemises blanches, les autres des chemises noires, d'autres des vertes et d'autres des bleues. Ils défilaient sans fin, et j'estime qu'il en passa plus de quatre mille (1).

Pendant que la procession parcourait la ville, nous visitâmes l'église, et nous allâmes voir l'armoire de fer où l'on conserve la tête de saint Lazare et le bras de saint Victor. Elle est garnie de chaînes et de verrous énormes, car les deux reliques représentent une valeur

(1) Voici quelques détails complémentaires fournis par Ruffi au sujet de la procession que vit passer Thomas Platter : « ...La Chambre (de justice) ordonna que tous les ans, à même jour que la ville fut réduite en l'obéissance du Roi, seroit faite une procession générale de tous les ordres, pour rendre grâces publiques à Dieu d'une si miraculeuse délivrance. En effet, le 17 février suivant, cela fut exécuté ; tous les ordres de la ville se trouvèrent à cette procession, où assista Frédéric de Ragueneau, évêque de Marseille, qui marcha tout auprès de la châsse du chef de saint Lazare qu'on y porta ; le duc de Guise et la Chambre de justice y furent aussi, le Président du Vair étoit à main droite, et le Prince à gauche, les Conseillers Officiers suivoient de rang en rang, et après eux le Vignier et les Consuls. »

de cent mille couronnes, à ce qu'on dit. Au-dessus de de l'armoire on lit ces vers :

Veni creator syderum,
Devicti tui populi
Dele malorum scelera.
Precibus Sancti Lazari.

En dehors de la grande église se trouve la chapelle de sainte Marie-Magdeleine, à la place même où elle annonçait la parole de Dieu aux pauvres voyageurs.

La procession rentra ensuite dans la cathédrale, et l'on fit une décharge de toutes les grosses pièces d'artillerie, dans la direction de la mer.

Sur l'emplacement de la Major s'élevait autrefois un temple de Diane, comme le prouvent encore quelques ruines antiques.

Après déjeuner, j'allai me promener du côté de la *Porte Royale* (1). Sur une pierre placée près de cette porte, je lus les deux vers suivants :

Quo tandem casu cecidit Casallius, uni
Libertas, nedum cognita, sieva fuit.

En voici l'explication. Le consul Casaulx, qui était en charge depuis plusieurs années grâce à sa grande popularité (d'ordinaire les consuls changent tous les ans), s'était entendu secrètement avec le prince Doria, dont les galères pleines d'Espagnols et d'Italiens étaient à l'ancre devant le port, pour livrer Marseille au roi d'Espagne. Il avait même envoyé ses fils en otage à ce prince, qui leur sert encore aujourd'hui une pension annuelle de 2000 couronnes. Tous les citoyens notables qui auraient pu gêner ses desseins avaient été exilés. On n'attendait plus que la réponse du roi d'Espagne, quand, la veille du mardi-gras, Casaulx, ayant voulu faire une promenade du côté de la *Porte Royale*, le viguier Libertat, qui avait surpris la conspiration, le tua d'un coup de hallebarde sous la voûte même de la porte, contre la tour, dans un coin. Il fit en même temps fermer les portes de la ville et traîner le corps du consul par les rues aux cris de : « Vive le roi de France ! »

(1) Ces deux mots sont écrits en français dans le texte.

Le prince Doria eut le temps de prendre la fuite ; mais ses gens furent faits prisonniers, dans l'église de la Major où ils s'étaient réfugiés. On relâcha les Italiens, mais les Espagnols furent enchaînés sur les galères. La maison de Casaulx fut mise au pillage, ses carrosses brisés, et les nouveaux bâtiments, qu'il faisait construire sur toute la longueur d'une rue (1), furent démolis. Quant à ses chevaux, qui étaient d'autant plus beaux qu'il enlevait de force ceux que l'on refusait de lui vendre, ils furent donnés au duc de Guise qui vint faire son entrée à Marseille après ces désordres (2). Voilà ce que rappellent les deux vers et la procession commémorative dont j'ai parlé. Actuellement la ville est paisiblement gouvernée au nom du roi de France par le duc de Guise et par le viguier assisté de quatre consuls. Elle relève du Parlement d'Aix.

Hors de la Porte Royale, qui est la mieux fortifiée, et gardée par un poste de soldats, je vis de beaux jardins entourés de murs. En continuant, j'arrivai à la *Porte du Marché*, puis à celle de *France* (3), où je montai sur une espèce de grand pont voûté, qui compte dix-sept arches, mais sous lequel il ne passe pas d'eau. C'est un aqueduc qui amène l'eau potable dans la ville. Les conduits ne sont pas couverts ; mais s'il s'y commet une dégradation, on mène le coupable au sommet de l'aqueduc et on lui coupe les mains, sans autre forme de procès

(1) La rue des Olives, derrière l'Hôtel de ville.

(2) Sauf sur quelques points de détail, le récit de Thomas Platter concorde avec la réalité des faits. — Le 17 février, jour où Casaulx fut tué, était, non point la veille du mardi-gras, mais le samedi d'avant. — Le titre de viguier, que l'étudiant bâlois attribue à Libertat, n'appartenait pas encore à celui-ci, qui ne l'obtint, à titre de récompense, qu'après la mort de Casaulx. — La flotte espagnole, à laquelle le consul avait livré l'entrée du port, était bien celle du célèbre amiral André Doria, prince de Melphes : mais ce dernier en avait confié le commandement à son fils, Carlo Doria.

(3) Ce nom est écrit en français dans le texte allemand. Mais il y a ici une petite erreur commise par Thomas Platter. La porte dont il fait mention se nommait en réalité *Porte de la Frache*. *Fracho*, en provençal, signifie « brèche, ouverture, crevasse. »

Un peu plus loin, je visitai l'église des Carmes, qui est aussi petite et aussi mal construite que toutes les autres. Je passai ensuite devant celle des Accoules où Marie-Magdeleine commença ses prédications, et convertit le roi et la plus grande partie du peuple. Sur la place de cette église s'élève la potence. Il y a encore d'autres églises, comme celles des Augustins, des Jacobins (1), de Saint-Sauveur, de Saint-Laurent, mais elles n'ont rien d'intéressant.

Je voulus voir ensuite l'Hôtel de Ville avec sa magnifique salle donnant sur le port, ainsi que le Palais du duc de Guise. On entre dans ce dernier par une double porte voûtée où se tient le corps de garde. C'étaient justement des Suisses qui, reconnaissant mon langage, s'empressèrent de me livrer passage. J'arrivai au premier étage, dans une grande salle où le duc était assis, à côté de sa maîtresse vêtue de drap d'or. Il y avait grande fête; on dansait en l'honneur du vignier qui avait occis le consul Casaulx l'année précédente. Inutile de décrire la richesse des costumes et l'excellence de la musique dans une ville si opulente et chez un prince non marié. Celui-ci, à la vérité, n'était pas beau de figure, avec son nez camard, mais il resplendissait d'or et de soie. Les danseurs n'étaient jamais plus de six ensemble; ils se relevaient tour à tour, embrassaient leurs danseuses et se rasseyaient avec force révérences. Ils ont une singulière façon de *volter*; après avoir sauté en rond avec une dame pendant un moment, ils ne la quittent pas, mais continuent à danser avec la même, en recommençant deux ou trois fois. On exécutait encore d'autres belles danses, telles que pavaues, *braustens*, gaillardes, etc. Vers le soir, à la fin du bal, on servit dans des coquilles de vermeil des confiseries, des pralines, des noisettes, de la canelle, etc., toutes choses qui sont bon marché dans le pays. On versait à qui voulait du vin de Malvoisie, après quoi chacun se retira.

Après souper, j'allai en masque avec un fondeur de cloches de Nuremberg, également masqué, dans plusieurs maisons où il y avait bal avec entrée libre. Tout

(1) Les Prêcheurs.

s'y passa comme à Avignon (1), sauf que pour se bien faire venir des danseuses, il faut leur payer des confiseries. Le duc vint dans un de ces hôtels, avec sa maîtresse, M^{me} de Castellane, et sa sœur, ainsi que d'autres dames. On leur fit aussitôt place, et ils exécutèrent un délicieux ballet. Le duc avait été reconnu malgré son masque, à cause de la supériorité des musiciens qui l'accompagnaient.

Dans une autre maison, celle d'un consul, on dansait et jouait à la fois. Je restai stupéfait en voyant la dame du logis, assise à une table de jeu, avec plus de cinq cents couronnes *au soleil* devant elle, jouant aux cartes uniquement avec des messieurs, tandis que le mari allait et venait dans la salle avec d'autres personnes, sans y prêter la moindre attention. C'était une joueuse passionnée, et l'on m'assura qu'il lui arrivait de perdre mille couronnes par soirée. Sa fortune, heureusement, le lui permettait.

Le 18 février, je fis, le matin, une excursion sur les collines qui dominent la ville, pour jeter un coup d'œil sur la campagne. Le terrain est peu propre à la culture du blé, mais produit du vin et des olives en abondance. Il est défendu, sous peine d'amende, d'acheter du vin étranger avant que celui du pays ne soit tout vendu. Je n'ai jamais vu de ville entourée de plus de fermes et de maisons de plaisance. C'est qu'en temps de peste, ce qui n'est pas rare avec cette multitude de gens qui affluent de toutes les contrées, les Marseillais se réfugient à la campagne. Il y a d'ailleurs, de l'autre côté du port, derrière la tour Saint-Jean, au bord de la mer, une grande maison où l'on isole les pestiférés. Ils y sont bien traités, confiés aux soins de chirurgiens et de pharmaciens particuliers, mais n'ont aucune communication avec le dehors.

Je dirai, pour me résumer, que Marseille ne le cède à aucune ville de France pour la politesse et l'intelligence de ses habitants, pour sa beauté et ses richesses. On l'a comparée avec Athènes pour son esprit, à Rhodes pour son port, à Lacédémone pour la rudesse de son sol.

(2) On trouvera plus loin la description des bals d'Avignon.

J'occupai ma soirée à emballer tous mes achats, comme œufs d'autruche, fruits, coraux, et autres produits exotiques, et je les remis à un batelier qui devait les porter à Montpellier. Je me préparai en même temps pour mon départ.

Aix.

Le lendemain 19 février, après dîner, je quittai Marseille avec le docteur Christophe Geiger de Zurich. Nous sortîmes par la porte d'Aix. Vers le soir nous passâmes au village de Collongue (1), où nous bûmes un verre; en continuant notre route nous aperçûmes le château de Bouc sur une haute colline, et nous atteignîmes Aix une heure après la tombée de la nuit. Nous logeâmes à l'auberge du *Lion d'Or*. Cette ville est distante de Marseille de quatre milles de Provence ou six milles français.

La Provence tient son nom des Romains qui l'appelaient la *Province (Provincia)* par excellence (*per excellentiam*) à cause qu'elle le dispute à toutes les autres terres, non seulement de la Chrétienté, mais encore de l'Asie et de l'Afrique, pour la fertilité, la beauté et la douceur du climat. Elle produit, en effet, tout ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme, et n'a besoin de rien demander aux autres pays. Elle produit en abondance du blé, du vin, de l'huile, du sel, du poisson, du bétail, du gibier et des fruits de toute sorte. Les grenades, les figues, les oranges y abondent. On commence même

(1) Thomas Platter écrit *Collonge*, mais étant Allemand, il prononçait *Collongue*. C'est l'ancien nom du village de Simiane. « La terre de Collongue fut érigée en marquisat, par lettres patentes de 1684, en faveur de l'illustre maison de Simiane, et dans les Etats de 1689 il fut délibéré que le nom de Simiane serait substitué à celui de Collongue dans le nouvel affouagement. Cette substitution eut lieu en effet, et le nom ancien ne fut rétabli qu'au commencement de la Révolution. Mais, à la Restauration de 1814, la commune demanda à reprendre le nom de Simiane, et, l'ayant obtenu, elle le conserve encore. » (*Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, par le comte de Villeneuve.)

à y cultiver la canne à sucre (1). Les champs sont embaumés de romarin, de lavande, de myrte, de sauge, de thym, de *stæchas*, de chênes kermès comme en Languedoc. Les antiquités sont innombrables, aussi bien que les sanctuaires et les édifices. Elle a 40 milles de long et autant de large, et est couverte de montagnes.

Pour ce qui concerne la ville, elle est appelée en français *Aix*, et en latin *Aque Sextiæ*, à cause des bains chauds construits par Curius ou Caius Sextus ou Sextius, gouverneur romain. On voit encore de nos jours plusieurs sources d'eau chaude dans la ville. Elle est assez grande, a des rues larges, de belles maisons en pierres de taille. Le palais du Parlement est particulièrement remarquable, avec sa galerie circulaire sur laquelle donnent toutes les salles, et son entrée, bordée, comme à Paris, de boutiques de toute espèce, entre lesquelles vont et viennent continuellement les jurisconsultes et les gens d'affaires. Au premier étage, la grande salle d'audience est tendue de drap violet semé de fleurs de lys, et il faut quitter son épée, si l'on y veut entrer pendant les audiences.

Un président du Parlement me raconta l'année suivante, à Uzès, un fait qui s'était passé à Aix vers cette époque. Un premier juge de Roquemaure avait fait donner la bastonnade à un jeune homme d'Avignon, qui mourut des suites de ce mauvais traitement. Le malheureux légua tous ses biens à quelqu'un, à la condition que l'héritier poursuivrait sa vengeance devant le Parlement d'Aix et fit punir l'auteur de l'attentat, faute de quoi un autre héritier serait substitué, à charge des mêmes obligations. Le procès fut engagé, mais traîna si bien, que le coupable obtint grâce royale, et que le président l'avertit de se constituer prisonnier sans crainte, l'assu-

(1) Déjà, dans le *Stirpium Adversaria nova*, publié à Londres en 1571, Pierre Pena et Mathias de Lobel constataient que la canne à sucre était cultivée « dans les délicieux jardins d'Hyères, en Provence, non loin et vis-à-vis des îles Stécha-des, *amenissimis Olbiæ in Galloprovinciæ viretis, non procul et ex adverso Stæchadibus insulis.* » Voir les détails que nous avons donnés à ce sujet dans notre premier travail relatif à la Botanique en Provence au xvi^e siècle : *Pierre Pena et Mathias de Lobel.* (Marseille, 1899.)

rant que lui-même se chargerait de lui faire avoir la vie sauve, comme juge principal. Cependant l'héritier poussait le procès avec vigueur, et le président fit tout ce qui était en son pouvoir pour le contrecarrer. Or comme rien ne voulait marcher à son gré, il prit un jour une si violente colère qu'il se rompit une artère. Le sang lui jaillit de la bouche en pleine audience, et il expira presque aussitôt. Cet exemple terrible effraya tellement les autres présidents et conseillers qu'ils rendirent une exacte justice, condamnèrent à mort le juge de Roquemaure et firent exécuter la sentence sans délai. Tout le monde vit là le doigt de Dieu.

La cathédrale de Saint-Sauveur est remarquable par son baptistère entouré de grosses colonnes monolithes de vingt pieds de haut, sur une toise de diamètre. Le chœur renferme le tombeau en marbre blanc de Charles d'Anjou, avec cette inscription :

Lilia Francorum, celestia munera regum, etc.

Le premier évêque d'Aix fut saint Maximin, l'an 46. Il souffrit le martyre sous Dioclétien, et eut pour successeur Cerdonius ou Celidonium, qui est l'aveugle rendu à la lumière par Jésus-Christ. C'est peut-être de lui que la chélidoine a reçu son nom, puisque cette plante guérit les maux d'yeux. Aujourd'hui Aix est un archevêché.

Les Jacobins conservent, dit-on, dans leur couvent une fiole avec quelques gouttes du sang de Notre Seigneur versé sur la croix. Chaque vendredi-saint, ces gouttes grossissent jusqu'à remplir la fiole, puis reprennent leur volume primitif. Il faut dire que je n'ai pas vu le miracle.

Aix possède aussi un château-fort et quelques ouvrages de fortifications. Les inscriptions anciennes y sont nombreuses, tant hors la ville que dans l'intérieur. En voici une :

SEXTUS ACUTIUS VOL
AQUILA PRÆTOR
ACUTO PATRI IN
GENUÆ MATRI SE
VERÆ SORORI RUFO
FRATRI
H. M. H. V. S.

Sextius est regardé comme le fondateur d'Aix, et saint Jérôme raconte que Marius battit les Cimbres près de cette ville.

Le 20 février, nous fîmes une promenade hors de la ville du côté de Marseille, parce que, à notre arrivée, la nuit nous avait empêchés de nous rendre compte des alentours. Je vis la rivière appelée *Larc*, qui passe au bas de la ville, et qui se jette dans la mer de Martignes, non loin de Berre, où l'on fait beaucoup de sel.

Saint-Cannat, Lambesc, Orgon.

Après déjeuner nous partîmes d'Aix, et nous laissâmes sur notre gauche Ventabren (1), qui est situé sur une colline élevée. Plus loin nous vîmes Aiguilles également bâti sur une colline, car la Provence est un pays tout à fait montagneux. A deux milles de Provence d'Aix nous atteignîmes Saint-Cannat, où nous logeâmes au *Cheval Blanc*.

Cette petite ville venait d'être ruinée d'une façon pitoyable par le duc d'Épernon, gouverneur de Provence, qui avait voulu laisser à son successeur, le duc de Guise, une province épuisée, où il serait obligé de faire de grandes dépenses pour relever les fortifications. Les maisons étaient démolies ou incendiées, les remparts abattus; les habitants avaient la plupart abandonné la ville; c'était un spectacle navrant (2).

L'hôtesse nous demanda ce que nous voulions manger à souper, disant qu'elle n'avait pas de poisson pour nous faire faire maigre; car on était en carême. Je lui dis que la

(1) Platter écrit *Ventabri*.

(2) Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, nommé par Henri IV gouverneur de la Provence, ne voulut pas céder la place quand le roi lui donna pour successeur le jeune duc de Guise. Il tenta de se maintenir par la force et mit le pays à feu et à sang. Son nom devint proverbial et longtemps après lui les Provençaux disaient d'un fléau qui avait fait de grands ravages : « *A fa mai de mau que Parnoun* » (Il a fait plus de mal qu'Épernon).

ville s'appelant *Saint-Canard*, on devait bien y trouver des bêtes de ce nom. Elle se mit à rire, et nous fit passer dans une salle particulière, pour nous servir notre canard. Elle s'exposait à une forte amende en cas de dénonciation.

Le lendemain 21 février, nous passions à Lambesc, ruiné comme Saint-Cannat, et sans nous y arrêter, nous allâmes déjeuner à une auberge isolée appelée *Pitchière*. A deux heures de l'après-midi nous arrivâmes à Orgon avec l'intention de pousser le même jour jusqu'à Cavaillon, mais on nous dit que c'était tellement loin que nous nous décidâmes à passer la nuit à Orgon à l'hôtel des *Trois-Rois*.

Orgon ou Hourgon, à quatre milles de Provence de Lambesc, est une jolie petite ville bien fortifiée, qui n'a pas souffert de la guerre. Elle est placée au pied d'une haute montagne, au bord de la Durance, rivière qui prend sa source près du Mont-Cenis, et se jette dans le Rhône au-dessous d'Avignon.

Au sommet de la montagne qui domine Orgon se trouve un important château, bien garni de canons et de soldats pour protéger cette partie de la Provence et commander la Durance. Il est considéré comme un des postes les mieux fortifiés de la Provence, et passe pour imprenable. Le duc de Guise y vient très souvent en sa qualité de gouverneur.

Avignon.

Le 22 février, nous reprîmes notre route en suivant la rive gauche de la Durance. Nous passâmes en vue de Cavaillon, et vers midi nous arrivâmes à une auberge située au bord de la rivière. Nous prîmes un léger repas, en attendant le retour du bateau. Ce lieu s'appelle Bom-pas ou Beaupas, c'est-à-dire beau passage.

Après avoir traversé la Durance, nous atteignîmes encore de bonne heure la ville d'Avignon, où nous descendîmes à l'hôtel du *Petit Paris*. Cette ville est à cinq milles d'Orgon.

Thomas Platter était venu de Montpellier à Avignon au mois de février de l'année précédente ; et voici en quels termes il a raconté sa première visite à la cité pontificale :

Le 25 février 1596, quittant Villeneuve, nous franchîmes le pont d'Avignon qui appartient au roi de France dans presque toute sa longueur. Un poste français se tient à l'endroit où son autorité s'arrête.

La construction de ce pont, qui est une des merveilles du monde, est due à un berger, saint Bénézet, qui accomplit sous l'inspiration du ciel un ouvrage que les Romains mêmes n'avaient pas osé entreprendre, à cause de la rapidité du fleuve. La légende lui attribue une foule de miracles. Sa sépulture est sur le pont même, dans une chapelle qui attire chaque année de nombreux pèlerins. Le pont est pavé de cailloux taillés comme le pont Saint-Esprit, mais il n'est pas aussi droit et forme un coude au milieu. Il mesure 1300 pieds de long et il est bordé de deux parapets.

Nous trouvâmes à l'autre extrémité un poste considérable de soldats italiens, car les Avignonnais se défient des Français, dont l'autorité s'étend jusqu'à leur mur d'enceinte. On nous demanda où nous allions ; Maître Daniel, le Polonais (1), répondit que nous venions de Toulouse et que notre intention était de retourner chez nous par Lyon. On le reconnut pour avoir traversé Avignon il n'y avait pas longtemps, et il nous fit passer pour deux Allemands désireux de visiter la ville. Si l'on avait su que j'étais de Bâle, on ne m'aurait pas laissé entrer sans la caution d'un habitant. On me délivra donc un billet pour notre hôtel, sous le nom, que j'avais pris, de Thomas Grosman de Luren. Nous descendîmes au *Cheval blanc* où le Polonais avait logé précédemment.

Avignon appartient au pape. Elle a été la résidence des souverains pontifes pendant soixante - quatorze ans, depuis Clément V jusqu'à Grégoire XI. Voici pour quelle cause ce dernier quitta cette ville, d'après ce qui m'a été raconté dans le grand jeu de paume.

(1) Daniel Naborronius, un de ses deux compagnons de voyage.

Son frère, qui avait mis à mal beaucoup de femmes de la bourgeoisie, fut trouvé pendu un matin devant le palais du pape. Celui-ci, pour venger cet affront, donna un grand banquet, où il invita tous les bourgeois qui avaient trempé dans ce meurtre. Ils y vinrent sans défiance ; mais au milieu du festin, qui fut servi dans la grande salle où se trouve actuellement le jeu de paume, le pape se rendit dans les souterrains, mit le feu aux poudres qu'il y avait fait préparer, et fit sauter tous les convives. Il quitta aussitôt la ville et se rendit à Rome, où les papes résidèrent depuis lors.

Aujourd'hui la ville est gouvernée par un légat ou par un vice-légat. Lors de mon passage, c'était un cardinal ; nous le rencontrâmes, vêtu de taffetas rouge, dans son carrosse capitonné de velours de la même couleur. Il loge dans un grand palais, à côté de la belle église de Notre-Dame, qui possède les reliques de saint Ruf, disciple des apôtres, lequel prêcha le premier l'évangile dans ces contrées. Tout près se trouve le Petit-Palais, résidence des évêques d'Avignon. Il est situé sur un plateau où l'on monte par un escalier qui part de la place du Grand-Palais. Les portes de ce dernier sont gardées par douze Suisses richement vêtus et payés. C'étaient presque tous des Fribourgeois. L'un d'eux, nommé Caspar, nous fit visiter les appartements en l'absence du cardinal. Traversant, derrière la porte, une grande cour découverte, puis prenant à gauche un corridor, nous arrivâmes à une grande église transformée en un jeu de paume, le plus grand que j'aie jamais vu. Il s'y trouvait plusieurs joueurs. Plus loin on en voit un autre, plus petit ; à côté de celui-ci s'ouvre une immense salle, sans piliers, ni colonnes, dans laquelle on joue à la grande balle (*ballum*). Beaucoup d'autres endroits du palais servent encore à des jeux et à des divertissements variés.

Le Suisse nous mena ensuite dans une série d'appartements magnifiquement tapissés. Dans l'un se trouvait le lit du cardinal, entouré d'une rampe de fer ; dans un autre le portrait de Clément V et de divers cardinaux. La vue s'étend au loin sur le Comtat Venaissin, car les deux palais sont bâtis sur un rocher élevé. Sur le derrière se trouve un beau jardin. Au sommet du château l'on me montra une cloche que l'on me dit être en argent massif ;

elle est de la grosseur des trois cloches de Saint-Pierre de Bâle, et sonne pendant vingt-quatre heures sans interruption à la mort d'un pape. Elle a un son magnifique, à ce qu'on dit, et s'entend à une distance considérable.

Quand le légat en titre ne réside pas à Avignon, il est représenté par un vice-légat ; plusieurs cardinaux habitent la ville ; il s'y trouve un couvent de Chartreux réputé le plus riche de France. Au sortir du château, nous entrâmes dans une église située de l'autre côté de la place. Tous les samedis, un Jésuite y fait un sermon aux Juifs pour les exhorter à la pénitence. Un tiers de la communauté est obligé d'y assister à tour de rôle sous des peines sévères, comme je l'ai vu moi-même ; mais on n'a jamais vu un seul Juif se convertir.

Nous retournâmes ensuite au château, et après avoir gravi un grand escalier, nous arrivâmes à une promenade spacieuse, devant l'église Notre-Dame. De ce point l'on domine la plus grande partie de la ville. L'église était déserte pour le moment ; elle possède un bel orgue, et quantité de riches autels et de belles statues. Avignon compte d'ailleurs une quantité inouïe d'églises et de chapelles, où l'on dispense chaque semaine des indulgences du pape. Il n'y en aurait pas de reste, si elles pouvaient produire de l'effet ; car dans le court intervalle d'une semaine, il se commet pas mal de gros péchés, en attendant le samedi soir ou le dimanche matin. Alors on voit les gens accourir en foule à la chapelle des indulgences, pour reprendre aussitôt leur train de vie, comptant sur les indulgences hebdomadaires de Rome et sur les prières permanentes des couvents d'hommes et de femmes qui foisonnent dans la ville.

En dehors des églises, des couvents et des chapelles, on y trouve une quantité d'édifices, dont un seul suffirait pour illustrer une ville. Ses fondateurs semblent s'être guidés sur le nombre sept qui est, dit-on, le nombre de la perfection. On y voit sept églises paroissiales ; sept hôpitaux, dont l'un, qui est voisin de l'église Saint-François, possède une salle pourvue de bons lits pour les hommes, et une autre grande salle, au premier étage, pour les femmes, avec une centaine de lits bien garnis. A côté se trouve une chapelle et tous les malades

peuvent entendre le prédicateur de leur lit. Il s'y trouve des salles spéciales pour les enfants trouvés et les enfants naturels. Ces derniers sont très nombreux à Avignon. J'en ai vu plus de cent dans la salle, garçons ou filles. On leur apprend à lire et à écrire, et quand ils sont en âge de se suffire, on les congédie. On compte également sept couvents d'hommes, sept couvents de femmes, sept collèges d'étudiants, sept portes, sept places, sept palais seigneuriaux. La ville doit ces avantages à la résidence prolongée des papes et des cardinaux.

Après dîner, comme je me tenais à la porte de mon auberge dans la rue la plus fréquentée qui mène au port, je vis défiler les mascarades du mardi-gras. Chaque troupe était costumée différemment en pèlerins, paysans, marinières, Italiens, Espagnols, Alsaciens, etc. Il y en avait de travestis en femmes. Devant chaque troupe marchaient des musiciens et des cymbaliers. Les cymbales ressemblent à des étriers munis d'un manche : en s'entrechoquant elles rendent un beau son clair, qui s'allie à merveille avec les instruments à cordes. La musique se composait de violes, de violons, de lyres, de flûtes, de fifres. Tout en courant ils jouaient des airs de danses, branles, gaillardes, courantes, voltes, etc. De temps en temps ils entraient dans une maison, quittaient leurs masques, dansaient entre eux ou avec ceux du logis, puis reprenaient leur course.

Le soir, on exécuta dans la rue la danse des cerceaux, à laquelle prirent part les jeunes gens et les jeunes filles de la noblesse, ces dernières vêtues de blanc et couvertes de bijoux. Chaque danseur tenait en l'air un demi-cercle moitié blanc, moitié or. Ils entrèrent dans notre auberge, et je pus les voir de près. C'était charmant de les voir passer et repasser sous les cercles en décrivant des figures qui s'enroulaient, se déroulaient et s'entre-croisaient en cadence, au son des instruments à cordes. A la fin ils ôtèrent leurs masques et dansèrent des voltes, puis, ayant pris un verre de vin, ils remirent les masques et retournèrent dans la rue.

Nous soupâmes avant la nuit afin de trouver encore des places dans les maisons pour voir les mascarades. Un noble de Tarascon nous mena dans un bel hôtel où une foule de dames se tenaient assises dans une grande

salle. Les troupes de masques s'y succédèrent sans interruption. Les uns dansaient avec les dames, d'autres s'asseyaient comme ils pouvaient à côté de leurs maîtresses, causaient avec elles, puis repartaient pour céder la place à une autre bande. Quelquefois un masque emmenait sa maîtresse. Chaque troupe était vêtue différemment, et pas une n'avait un costume que nous eussions déjà vu dans la journée. Pendant ce temps le maître de la maison jouait aux cartes avec quelques nobles ; d'autres jouaient aux dés et avaient devant eux des monceaux d'or et d'argent. Cela dura jusqu'à minuit ; alors chaque cavalier reconduisit sa dame chez elle.

Le lendemain 26 février, pendant que de nouvelles mascarades parcouraient les rues, dansant au son des instruments, et costumées autrement que la veille, nous allâmes déjeuner au palais du légat pour voir une belle procession où figuraient les apôtres, les évangélistes, les saints et les saintes, etc. Chaque figurant portait les attributs de son personnage : saint Pierre, les clefs ; saint Laurent, son gril ; sainte Catherine, sa roue. Quelques-uns allaient pieds nus. De jeunes garçons et des jeunes filles chantaient ou poussaient des gémissements. Le cortège marchait sur trois rangs, un saint au milieu, et de chaque côté un homme vêtu de blanc et portant un livre. Les costumes étaient superbes, couverts d'or et de pierres. C'étaient la plupart des prêtres, avec des jeunes gens et des jeunes filles de dix-sept à vingt ans. Quelques-uns étaient si jeunes qu'ils avaient besoin d'être accompagnés pour retourner chez eux. On voyait aussi porter de grandes couronnes et des masses sacrées. La procession montait par le grand escalier de Notre-Dame, entrait par la grande porte, faisait le tour du maître-autel, et ressortait par la porte latérale, pendant que l'on chantait les vêpres et que le carillon sonnait ses plus beaux airs. Le défilé dura plus d'une demi-heure. La procession visita encore plusieurs autres églises et se sépara ensuite. Cela n'empêchait pas les mascarades de continuer leurs courses ; elles avaient soin seulement, en cas de rencontre avec la procession, de lui céder le milieu de la chaussée : c'est bien le moins si, comme on dit, la procession a pour but d'obtenir de Dieu le pardon des folies du carnaval.

Après souper, le même gentilhomme de Tarascon nous conduisit dans plusieurs maisons de notables. Nous y vîmes comme la veille des danses et des mascarades, et toujours des costumes nouveaux ; car aucune troupe ne paraît deux fois avec le même travestissement. Nous rencontrâmes en chemin les superbes carrosses du cardinal, capitonnés de soie, couverts et suspendus. Il s'y trouvait quatre grands seigneurs vêtus de velours jaune et chamarrés d'or, d'argent et de pierreries. A leur côté étaient assises les quatre plus belles demoiselles d'Avignon, vêtues également de taffetas jaune, couvertes de broderies d'or, d'argent et de perles, la poitrine découverte comme c'est l'usage dans cette ville. Elles n'avaient point de masques, non plus que les quatre seigneurs. Avec leurs belles coiffures et leurs atours, on eût dit des déesses païennes. Les carrosses étaient précédés par une troupe de cavaliers montés sur des chevaux superbes, et devant, derrière et sur les côtés l'on portait des torches qui éclairaient comme en plein jour et faisaient reluire les pierreries de tous ces personnages. C'était féérique.

A chaque maison où ils étaient attendus, ils mettaient pied à terre, et les portes se fermaient derrière eux. Je réussis une fois à entrer à leur suite et me trouvai dans une salle pleine de monde, mais au milieu d'un tel nuage de poussière et de fumée de torches, qu'on ne distinguait plus les danseurs, qui exécutaient un beau ballet. Après cela, ils remontèrent en voiture pour se rendre dans une autre maison, et ainsi de suite jusqu'à minuit. On me dit que ce ballet avait coûté plus de mille couronnes. Nous fîmes encore dans une autre maison où l'on dansait sans masques ; nous ne rentrâmes chez nous qu'à minuit passé.

Le 27 février, nous vîmes un mariage à l'église de la Magdeleine : c'étaient des gens du peuple. On leur tint un long voile blanc sur la tête, pendant qu'on leur lut quelque chose en latin. Nous nous rendîmes ensuite dans un jeu de paume voisin. Un comédien français y donnait une représentation française avec sa femme et son petit garçon ; ils exécutaient des danses et des tours surprenants. Les comédiens pullulent à Avignon ; ils donnent leurs représentations dans les jeux de paume, qui sont très nombreux.

Après déjeuner, nous allâmes à l'Hôtel de Ville faire viser notre billet de séjour. Nous y avions déjà été le dimanche précédent, mais trop tard. Nos noms furent consignés sur un registre, et nous reçûmes un nouveau billet pour notre hôtelier, qui devait le rapporter après notre départ. C'est une mesure d'ordre pour connaître en tout temps le nombre des étrangers qui séjournent en ville. L'Hôtel de Ville est sur une place, à côté de la boucherie : il est précédé d'une barrière de bois, et gardé par une sentinelle, comme à Lyon. Au-dessus de la porte est une horloge où la Mort sonne les heures, comme à Soleure ; mais celle de Soleure est plus ancienne.

Nous visitâmes ensuite le jeu de mail, qui se trouve dans une longue rue, contigüe au mur d'enceinte, du côté du Rhône. Il est tenu avec une propreté remarquable. Un maître particulier y est attaché. Celui-ci demeure sur la place et n'a d'autre salaire que le prix de location des mails et des boules, à raison d'un liard la partie. Il tourne lui-même les boules et fabrique les mails dans son atelier.

En sortant de là, nous rencontrâmes encore quelques troupes de masques et de musiciens ; mais ce n'était pas comparable à la veille. Nous nous rendîmes à l'hôtel du général ; c'est un grand édifice, traversé par deux passages couverts où tout le monde peut se promener. Le général commande la ville au nom du pape et place les gardes aux portes et sur les tours. Il est Italien, comme toute la garnison. L'autorité est partagée entre les gens du pape et les notables de la cité, dont les privilèges et les fonctions n'ont pas changé depuis le temps des anciens comtes.

Chez le général, il y a tous les jours un jeu de dés dans une grande salle où des tables de noyers sont disposées à cet effet. La salle est toujours pleine de Français et d'Italiens jouant gros jeu. Les tables sont polies comme des miroirs sous le frottement des pièces d'or et d'argent. Les gagnants payent une redevance aux pages de la maison pour l'entretien des lumières : cela produit un revenu considérable dont le général prélève la moitié. Il se perd là des sommes incalculables et l'on voit sans cesse apporter de gros sacs d'or et d'argent. Les

Français surtout se font remarquer ; une fois échauffés, ils ne s'arrêtent plus, et jouent jusqu'à leur dernier écu.

Le 24 février, visite de l'église des Jésuites et de leur collège qui n'en est pas bien loin ; ils sont voisins de l'auberge de la *Ville de Paris*. Nous visitâmes toutes leurs classes, et nous assistâmes à leurs cours (*disputations*). Les professeurs et les élèves sont très nombreux et viennent de tous les pays. Leur église est également très fréquentée chaque matin. Avignon possède aussi une Université jadis florissante à l'époque de la résidence des papes.

Dans l'église Saint-Augustin, où l'on faisait des réparations, je vis un grand cheval de bois couvert d'une peau qu'on prétend être celle du cheval de saint Georges. J'en ai rapporté un petit morceau avec quelques poils. J'y vis l'enterrement d'un seigneur italien. On l'apporta de sa maison en grand costume tout vêtu de blanc dans un cercueil découvert, la tête appuyée sur un coussin et le visage nu. On le déposa au bord du tombeau, et chaque assistant, l'un après l'autre, s'approcha pour le contempler une dernière fois et lui jeter de l'eau bénite.

Nous nous rendîmes ensuite au manège, dont le maître était un Italien. Les élèves ne payent que six couronnes par mois, alors que dans d'autres villes on en paye plus de vingt.

Après dîner, nous visitâmes la rue des Juifs, fermée aux deux extrémités par une porte. Leur nombre s'élève à cinq cents ; ils font le commerce des habits, des bijoux, des draperies, des armures, en un mot de tout ce qui concerne le vêtement de l'homme. Si quelque objet leur manque, ils vont le chercher secrètement chez un autre marchand, et lui rapportent ce qui n'est pas vendu. Ils n'ont le droit d'acheter ni maison, ni jardin, ni champ, ni pré dans ou hors la ville ; il leur est également interdit d'exercer un autre commerce que celui que je viens de dire, excepté le change des monnaies. Ils payent les vieux vêtements au delà de ce qu'on aurait osé demander, mais en revanche ils vendent fort cher ceux qu'ils vous donnent en échange. Comme ils sont presque tous tailleurs, ils réparent si bien les vieux qu'ils les revendent comme neufs, surtout en comptant que leurs boutiques,

situées toutes au rez-de-chaussée, sont si obscures qu'on n'y voit goutte.

Ils nous conduisirent dans leur temple. C'était un vrai souterrain, ne recevant le jour que d'une salle supérieure, à travers un châssis. Un rabbin aveugle y prêche aux femmes en mauvais hébreu; car le dialecte des Juifs d'Avignon est mêlé de patois languedocien. Dans la salle supérieure on prêche aux hommes en bon hébreu; il y fait clair; le Saint des Saints est dans une enceinte grillée, où le grand-prêtre seul peut entrer. Devant le tabernacle est suspendu un lustre avec plus de cent lampes de verre pleines d'huile. On ne l'allume que les jours de fête. Je reviendrai du reste plus tard sur leurs cérémonies.

En quittant la rue des Juifs, nous sortîmes de la ville du côté du Rhône. Les remparts sont presque complètement au bord du fleuve, qui au moment des crues vient battre le pied des murs. Ce sont les plus beaux remparts du Languedoc. Nous voulions nous enquerir d'un bateau pour descendre le lendemain vers Arles ou Marseille, et nous en trouvâmes un en effet.

Je revins à Avignon le 21 mai 1598, avec mon compatriote Lucas Justus. Nous nous étions munis d'un certificat de santé, car la peste régnait en diverses localités de la Provence. A peine installés à l'hôtel de Paris, près de l'église Saint-Martial, nous sortîmes pour voir le défilé de la grande procession de la Fête-Dieu qui commençait à huit heures du matin. Toutes les maisons étaient pavoisées, et à la hauteur du premier étage on avait tendu des toiles et des draps de lits, en cas de pluie.

Je la vis passer sur la *Place au Change*. Derrière les prêtres marchaient les particuliers portant chacun le costume de leur état, et tenant toutes sortes d'objets sacrés; derrière eux, venaient les religieuses suivies de presque toutes les femmes de la ville. Le défilé dura jusqu'à midi. Pendant ce temps, la tragédie de la *Destruction de Jérusalem* était représentée sur une estrade au coin de la place, par une troupe d'acteurs. Dans d'autres rues on figurait d'autres scènes du même genre sur des tréteaux; tout était orné de beaux décors, de jets d'eau, de statues, de belles montagnes, etc. La procession était accompagnée de plusieurs troupes de musi-

ciens richement vêtus et jouant de toute sorte d'instruments à cordes. On avait déployé tout le luxe imaginable, comme on peut bien penser, pour une pareille fête, dans une ville qui avait été si longtemps la résidence des papes.

Le 22 mai, échange de mon vêtement et de mon manteau dans la rue des Juifs. Le 23, visite à diverses églises que je n'avais pas vues lors de mon premier voyage. Le 24, passage de la procession des *Battus*, qui se flagellent en marchant. Ils forment quatre compagnies vêtues de sacs blancs, noirs, bleus et gris, allant de la tête aux pieds avec des ouvertures pour les yeux, la bouche et sur le dos, à l'endroit où ils se flagellent. Ils portent sous le sac leurs vêtements ordinaires. Les blancs et les noirs ont une très belle musique, recrutée partie dans la ville même, partie à Toulouse. Chaque compagnie compte au moins cinquante chanteurs, avec des chefs de chœur en tête, au centre et à la queue, qui battent la mesure avec de grands bâtons. Les chants, accompagnés du son des trompettes, des tambourins et des flageolets, forment un ensemble des plus harmonieux. En arrivant à la *Place au change*, ils s'arrêtaient pour exécuter un ou deux motets. La procession dura jusqu'à midi.

Le lundi 25, comme nous allions partir pour Carpentras et le Mont-Ventoux, un voyageur de retour de Palestine arriva dans l'hôtel avec un mulet chargé de reliques. Il était de Leer et s'appelait Vendredi. Nous restâmes un jour de plus pour nous faire montrer les curiosités qu'il avait, et il me fit cadeau d'une petite boule d'argile du champ où Dieu créa Adam.

.....

Le 26 octobre 1598, je fis un nouveau voyage à Avignon, et logeai de nouveau à l'hôtellerie du *Petit Paris*. J'y trouvai les deux Messieurs de Lasseregg, qui me relinrent jusqu'au 24 décembre. Le temps se passa, soit à apprendre un peu d'espagnol que les deux frères parlaient couramment, soit à faire des expériences scientifiques pour lesquelles ils avaient une véritable passion, ne reculant devant aucune dépense. J'en ai consigné les résultats ailleurs.

Je profitai de mon séjour pour visiter également certains monuments que j'avais négligés dans mes précé-

dents voyages, notamment l'église Saint-Martial, celles des Minimes et des Frères Prêcheurs. La première, située derrière notre auberge, de l'autre côté du ruisseau, renferme le mausolée en marbre blanc d'un archevêque ; il est orné de statues, et l'on y accède par sept marches. Sur les colonnes de la nef se trouvent les portraits de tous les princes qui ont porté la robe de Cluny, entre autres celui de Casimir de Pologne, qui, après avoir pris l'habit, remonta sur le trône, à la condition que ses successeurs et leur cour s'en revêtraient pour assister à la messe, et que tous les Polonais ne fissent qu'un seul repas le jeudi.

L'église des Frères Prêcheurs n'est pas moins belle et possède le tombeau du célèbre jurisconsulte Ferret (1) avec son épitaphe. Celle des Minimes est une superbe construction, dont la partie supérieure est en pierres de

(1) « FERRET (Emile), l'un des bons jurisconsultes du XVII^e siècle, naquit à Castel-Franco dans la Toscane, en 1489. Sa famille, noble et ancienne, était originaire de Ravenne. Il commença à douze ans l'étude du droit civil et du droit canon à Pise, et la continua ensuite à l'Académie de Sienne. Il était également instruit dans les belles lettres. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Rome, où il fut d'abord secrétaire du cardinal Salviati. Ayant soutenu avec beaucoup d'éclat des thèses devant une nombreuse assemblée d'évêques et de cardinaux, il fut reçu avocat à l'âge de 19 ans... Ferret n'était pas seulement un homme de cabinet : sa capacité pour les affaires était si bien connue que Léon X le prit pour son secrétaire. Il quitta cet emploi, après l'avoir exercé pendant quelques années, et se retira dans sa patrie, où, ayant séjourné quelque temps, il se mit à la suite du marquis de Montferrat, qui commandait une partie de l'armée que Lautrec conduisit à la conquête de Naples en 1528. Cette expédition ayant manqué, Ferret vint en France et enseigna le droit à Valence avec tant d'éclat que François I^{er} le fit Conseiller au Parlement de Paris. Ce prince l'employa dans des négociations avec les Vénitiens et les Florentins... Il se trouva à l'entrevue de François I^{er}, Charles-Quint et du pape Paul III, à Nice, en 1528. S'étant défait de sa charge de Conseiller au Parlement, il fut à Lyon et ensuite à Florence, où il obtint le droit de bourgeoisie. Il vint terminer sa carrière à Avignon, où on l'appela pour y professer le droit. Il mourut dans cette ville le 15 juillet 1552. Il a écrit plusieurs ouvrages sur le droit, ainsi qu'un commentaire sur Tacite. » (*Biographie universelle.*)

taille et pourrait au besoin servir de forteresse. Chez les Célestins on voit le tombeau du roi René. Ce prince est représenté à côté d'une bière sur laquelle, en signe d'humilité, sont artistement peintes des toiles d'araignée. Les murs de l'église sont tapissés d'*ex-voto*, témoignages des miracles obtenus par l'intercession de ces moines, et qui leur ont valu les riches offrandes avec lesquelles ils ont pu construire leur beau couvent. Le faite est couronné par une plate-forme qui pourrait recevoir des canons. Deux beaux jardins ornés de cyprès et de lauriers sont remplis d'arbres exotiques.

Aux Augustins, j'ai assisté au sacre d'un évêque. C'était une cérémonie importante qui avait attiré beaucoup de monde. Le nouvel évêque, placé devant l'autel, reçut une belle mitre en damas blanc, fut revêtu de ses habits pontificaux et on lui passa au doigt une grosse bague avec un châton d'émeraude.

Pendant mon séjour, j'ai vu souvent jouer d'agréables comédies. Les troupes étaient en général italiennes; celle de Zan Bragetta était composée de quatre acteurs et de deux actrices. Elle avait loué la salle du jeu de paume pour plusieurs semaines, et donnait des représentations très gaies qui se prolongeaient quelquefois jusqu'à la nuit, et se terminaient à la lumière des chandelles. L'un d'entre eux imitait un jour le cri de toutes sortes d'oiseaux et autres bêtes, rien qu'avec un petit sifflet qu'il tournait dans sa bouche avec la langue. Une autre fois, il coupa la tête d'une actrice, derrière un rideau et la mit dans un plat qu'il posa sur un banc. On aurait juré de voir le cou coupé, et les bras pendant jusqu'à terre. Et pourtant il n'employait aucun sortilège.

Ils représentaient aussi de jolies pastorales, et c'était à mourir de rire de leur voir faire le *Pantolon* et le *Zani* (1), avec leurs danses, leurs gestes et leurs tours. Leur langage était un jargon moitié italien, moitié languedocien. Quelques-uns jouaient en outre du luth, de la harpe et de la viole.

Quand ils virent que l'attraction diminuait, ils quittè-

(1) *Pantolon* et *Zani* sont deux personnages de la comédie italienne. — *Zani* est le nom italien d'Arlequin, valet de *Pantolon*, vieillard amoureux et ridicule qu'il contribue à duper.

rent la salle du jeu de paume, dont le loyer était trop cher, et transportèrent leurs tréteaux sur la place du Change. La représentation commençait après déjeuner, par une amusante comédie qui durait une heure ou deux, devant un millier de spectateurs. Ensuite Zani, le chef de la troupe, ouvrait une grande caisse, et son compère habillé en docteur lui demandait ce qu'elle contenait. Zani entrait alors dans de longues et pompeuses explications, disant qu'il revenait de Turquie avec une foule de remèdes merveilleux et de mystérieuses recettes ; qu'on lui avait dit tant de bien de la ville d'Avignon (il en faisait en même temps un pompeux éloge) qu'il voulait la faire profiter de sa science. Tirant alors de sa caisse une petite boîte d'onguent, il s'en frotta le visage et les mains, la flaira, la fit sentir à ses camarades masqués comme lui, et leur en vanta les étonnantes vertus. Le docteur protestait avec une fureur comique, traitait Zani de charlatan et de vagabond, et soutenant que le fameux onguent n'était autre chose que du beurre ordinaire. Riposte furibonde de Zani, dispute, gros mots, enfin Zani avait le dernier mot, et au son de la musique tirait de la caisse une centaine de ses boîtes, et déclarait qu'elles lui coûtaient plus de cent couronnes ; il consentait néanmoins à les vendre seulement dix couronnes la pièce ; ceux qui en désiraient n'avaient qu'à lui jeter l'argent dans son bonnet. Là-dessus, nouvelle intervention de l'orchestre, puis nouvelle dispute avec le docteur qui se récriait sur le prix excessif, et marchandait et récriminait, si bien que Zani, par complaisance pour les Avignonnais, baissait son prix par faveur spéciale, et de cinq, puis deux couronnes, descendait finalement à deux liards ; il invitait les amateurs à lui faire passer l'argent dans leur mouchoir, promettant une boîte pour rien au plus diligent. Les mouchoirs arrivaient alors en masse et retournaient à leurs propriétaires avec le précieux onguent, auquel les actrices ne se faisaient pas faute de joindre de petits billets, pour indiquer l'heure et le lieu d'un rendez-vous.

Après avoir vendu quelques centaines de boîtes, Zani invitait les retardataires à se hâter, puisque la provision allait s'épuiser et que le lendemain il vendrait autre chose. De fait, le jour suivant, il exhibait après la comédie

des poudres dentifrices, dans des sachets parfumés, des pâtes contre les verrues, les maux d'yeux et les maux de dents ; du savon vénitien, des eaux de senteur, etc. Zani et le docteur, après les mêmes lazzis que la veille, les cédaient encore au prix de deux liards.

C'est avec ces expédients qu'ils se soutiennent encore quelques jours ; puis quand le public blasé leur fausse tout à fait compagnie, ils plient bagage et vont chercher fortune ailleurs. Mais ils ne s'enrichissent guère, car chez ces sortes de gens, l'argent s'en va toujours plus vite qu'il ne vient.

On compte environ 500 Juifs dans Avignon. Voici les renseignements que je me suis procurés sur leur religion.

Les Juifs sont très assidus à fréquenter leur temple ; ils prient avec ferveur, mais sans intelligence. Ils renferment les attributs de Dieu en treize articles. Il est premièrement le créateur de toutes choses ; il est unique, incorporel, éternel, seul digne d'adoration ; il a fait élection d'un peuple, auquel il a envoyé ses prophètes, dont le plus grand est Moïse qui reçut les commandements de la bouche de Dieu lui-même ; Dieu ne change pas ; il connaît nos pensées et nos actions ; il récompense ceux qui observent sa loi, et punit ceux qui la transgressent ; il enverra un Messie ; il fera ressusciter les morts, au moment où il le jugera bon.

Les Juifs ajoutent foi non-seulement à la parole des prophètes, mais encore à celle des grands rabbins. La tradition des pères a également force de loi. Moïse l'a reçue de la bouche de Dieu et l'a transmise sans la mettre par écrit, pour empêcher les gentils d'en avoir connaissance et de se sanctifier en l'observant.

La tradition est renfermée dans le *Talmud* ; elle a été apportée du Mont Sinaï par Moïse lui-même, qui reçut de Dieu d'abord la loi écrite, et ensuite les explications et les commentaires de la loi, avec ordre de ne les enseigner que verbalement aux seuls enfants d'Israël.

Les Juifs croient posséder quatre dons que les autres peuples n'ont pas, ce sont : le pays de Chanaan, la loi, les prophéties et la résurrection.

La science des rabbins a enfermé toute la loi de Moïse en 613 articles, divisés en prescriptions et en interdictions. Les prescriptions comprennent 248 articles, autant que

l'homme a d'articles dans le corps, et les interdictions 365, autant qu'il y a de jours dans l'année ou de veines dans le corps humain. Chaque veine avertit l'homme de ne rien faire de défendu, c'est pourquoi l'on dit de celui qui ne respecte rien, qu'il n'a pas une bonne veine dans le corps. D'autre part, si chaque article du corps accomplit chaque jour une prescription de la loi, et observe une interdiction, toute la loi de Moïse se trouve accomplie. Les rabbins y ont encore ajouté sept autres prescriptions, ce qui porte le nombre d'articles à 620, autant qu'il y a de mots, en hébreu, dans les dix commandements de Dieu. Mais bien que les femmes aient dans leur corps quatre articles de plus que les hommes, elles ne sont pas tenues d'observer plus de 64 interdictions et 36 prescriptions, ce qui fait au total 100. Cette dispense leur est accordée en raison de leurs occupations domestiques.

Pendant mes deux mois de séjour à Avignon, j'ai vu circoncire deux petits garçons. L'opérateur doit être un Juif du sexe masculin. La première fois que j'assistai à la cérémonie, l'opérateur était le père même de l'enfant. Il avait les ongles des pouces longs et pointus, et se servait d'un couteau d'acier fin, avec un manche en laiton, assez semblable à un rasoir, mais un peu moins gros. L'enfant fut préalablement baigné, lavé et langé de frais, pour être sans souillure pendant la cérémonie, autrement les prières seraient inefficaces. Si l'enfant se souillait pendant la cérémonie, il faudrait interrompre et le purifier de nouveau. La circoncision eut lieu huit jours après la naissance, le matin à jeûn, pour diminuer la perte de sang. Tout avait été préparé de grand matin.

Deux fauteuils couverts de beaux tapis de soie et de velours avaient été placés près de l'arche sainte, qui renferme le livre de la loi, et qui contenait jadis les rouleaux de l'alliance. Bientôt arriva le parrain qui se plaça devant un des fauteuils à côté de l'opérateur. Il y avait plusieurs assistants. L'un d'eux se mit à crier à haute voix : « Qu'on apporte le nécessaire pour la circoncision. » A l'instant parurent plusieurs jeunes desservants ; l'un portait un flambeau garni de douze petits cierges de cire, figurant les douze tribus ; deux autres tenaient des coupes remplies de vin rouge ; un autre apportait le couteau ; un autre, une petite écuelle avec du sable ; un autre, une

petite écuelle avec de l'huile d'olive et un petit linge fin pour envelopper la blessure de la circoncision. Tous ces jeunes gens se rangèrent autour de l'opérateur, pour apprendre le métier. On achète publiquement à l'enchère le droit de remplir ces fonctions, ou d'autres. On se munit quelquefois de cordiaux et de confitures, dans le cas où le père ou le parrain viendraient à défaillir. Le parrain s'assit alors dans son fauteuil et l'opérateur, se tournant vers lui, chanta le psaume du second livre de Moïse, celui que les enfants d'Israël chantèrent en passant la Mer Rouge, et quelques autres encore.

En ce moment, les femmes apportèrent l'enfant à la porte du temple ; l'assistance se leva, le parrain se rendit à la porte, reçut l'enfant et revint s'asseoir avec lui sur son fauteuil, pendant que chacun des assistants s'écriait : « *Barruch habba* », c'est-à-dire « béni soit celui qui vient » (on ne parle qu'en hébreu dans le temple) ; car ils sont convaincus que l'ange d'alliance, le prophète Elie, vient avec l'enfant, et s'assied sur le second fauteuil, à côté du parrain, pour contrôler la circoncision. Au moment de préparer ce fauteuil, il faut qu'ils disent à haute voix : « Ceci est le fauteuil d'Elie », sans quoi Elie ne viendrait pas. On laisse le fauteuil à la même place pendant trois jours.

L'opérateur défit alors les langes de l'enfant que le parrain tenait toujours sur ses genoux ; il saisit le prépuce, le comprima et le froissa en repoussant le gland en arrière, afin de diminuer la douleur de l'opération et la perte du sang, puis prenant le couteau des mains du desservant, il prononça cette prière : « Loué sois-tu, notre Seigneur et Maître du monde, qui nous a sanctifiés par ta loi, et donné le témoignage d'alliance de la circoncision. » En même temps il coupa le bout du prépuce, de manière qu'on aperçût l'extrémité du gland ; il jeta la peau dans l'écuelle pleine de sable, rendit le couteau, prit l'écuelle de vin, en but une gorgée, humecta l'enfant, en cas d'évanouissement, suça la blessure avec soin, pour arrêter l'hémorrhagie, et cracha trois fois le sang dans la coupe pleine de sable et dans celle du vin. Quand le sang fut arrêté, il saisit la peau mutilée avec les ongles pointus de ses pouces et la repoussa derrière le gland. Cette partie de l'opération est la plus douloureuse. Il enve-

loppa ensuite les chairs vives avec le petit linge trempé dans de l'huile d'olive, en faisant trois ou quatre tours, et remit les langes en place.

Le père de l'enfant, qui, ce jour-là, se trouvait être l'opérateur, prit alors la parole et dit : « Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, qui nous as sanctifiés par ta loi et qui nous as admis dans le pacte de notre père Abraham. » Toute l'assistance répondit : « De même que cet enfant est entré dans le pacte d'Abraham, qu'il entre aussi dans la loi de Moïse, dans le mariage et dans l'œuvre du bien. »

L'opérateur se lava ensuite avec soin la bouche et les mains ; le parrain se leva avec l'enfant et se plaça en face de lui ; celui-ci prit la seconde coupe de vin, la bénit et prononça cette prière sur l'enfant : « O Dieu, Dieu de nos pères, fortifie et conserve cet enfant à son père et à sa mère, que parmi le peuple d'Israël son nom soit Isaac, fils d'Abraham (ici chacun prononce le nom qu'il veut donner à l'enfant) ; que son père se réjouisse dans le rejeton de ses reins ; que sa mère se réjouisse dans le fruit de ses entrailles, selon ce qui est écrit : que ton père et ta mère soient remplis d'allégresse. Je passai, dit le prophète Ezéchias, et je te vis étendu dans la souillure de ton sang, et je te dis : ton sang sera ta vie ; oui, tu vivras. » L'opérateur alors trempa son doigt dans le vin mêlé de sang, et le passa trois fois sur les lèvres de l'enfant, dans la pensée qu'il vivrait plus longtemps par la grâce du sang de la circoncision. Puis il reprit : « David a dit : Il se souviendra éternellement de son alliance et de sa promesse, de génération en génération. » Il ajouta encore d'autres prières, demandant à Dieu de protéger son peuple qui venait de confirmer de nouveau le pacte de l'alliance et d'étendre sa bénédiction sur le père et la mère de l'enfant, etc.

Il fit ensuite boire tous les jeunes desservants dans la coupe bénite ; l'enfant fut emporté et rendu à sa mère, ce qui mit fin à la cérémonie.

Les plus dévots placent un moment l'enfant sur le fauteuil d'Elie, avant et après la cérémonie, pour le faire toucher au prophète lui-même. Le prépuce est jeté dans le sable pour marquer que leur semence doit se multiplier comme le sable de la mer. Les enfants malades ne sont circoncis qu'après leur guérison et ceux qui meu-

rent le sont au cimetière, sans aucune prière ; mais on leur élève un petit monument pour demander des prières pour eux.

Au retour du temple, on donne un grand festin, où il ne doit pas y avoir moins de dix convives, sans compter un rabbin ou deux qui récitent de longues prières pendant le repas, et font un sermon que l'on n'écoute guère.

Avec les petites filles, on procède différemment. A l'âge de six semaines, quelques jeunes filles se réunissent en grande toilette autour du berceau. Elles soulèvent l'enfant, le bercent tour à tour, et lui donnent son nom. Celle qui est placée près du chevet devient la marraine, puis on donne un repas.

Dans un souterrain de la synagogue, en un coin, on m'a montré des bassins où les femmes sont souvent obligées de se plonger entièrement pour se purifier. Pas un de leurs cheveux ne doit rester sans être mouillé, et il faut qu'elles tiennent écartés les doigts des mains et des pieds, pour que l'eau arrive partout. Ces bains ne sont pas toujours sans danger, surtout en hiver, car ils ne doivent pas être chauffés. Les prescriptions concernant ces purifications sont détaillées dans un ouvrage intitulé *le livre des femmes*, qui a été traduit en allemand.

Les Juifs élèvent très bien leurs enfants et les accoutument de bonne heure à l'observation de la loi. Ils ne les déshabillent qu'au lit, et ne les laissent jamais aller tête-nue, surtout à la synagogue, parce que la majesté du Très Haut plane sur leur tête, et qu'il ne faut jamais se montrer nu devant elle. C'est un très mauvais présage de voir un enfant aller nu-tête, particulièrement entre sept et treize ans. Mais à partir de treize ans jusqu'à la fin de la vie, c'est un acte absolument interdit. Dès le bas âge les enfants sont habitués à porter une ceinture pour séparer le cœur des parties honteuses du corps, et pour empêcher les mauvais désirs de monter au cœur pendant la prière. Les péchés antérieurs à la treizième année retombent sur le père, mais à partir de cet âge les enfants sont soumis à l'obligation de la prière, et à quinze ans ils sont mis au courant des cas de conscience. A dix-huit ans, on les marie et les jeunes filles se marient encore plus tôt, dès qu'elles ont dépassé la douzième année. A vingt ans, les garçons sont laissés à leur libre arbitre. Ils

font la prière au lever du soleil, et les parents les éveillent de grand matin.

Dès l'aube, les Juifs se préparent à la prière ; car dès la tombée de la nuit, Dieu ferme les portes du ciel et place des anges pour les garder ; les mauvais esprits s'emparent alors du monde abandonné à la barbarie. Mais à l'heure de minuit, un héraut annonce dans le ciel qu'il est temps d'ouvrir les portes du matin ; la voix du héraut céleste est entendue sur terre par les coqs, qui aussitôt se mettent à chanter pour réveiller les hommes ; en même temps les esprits mauvais perdent leur empire. C'est pourquoi les Juifs, dans leur prière du matin, disent : « louange à Dieu qui a donné au coq l'entendement ». Un Juif ne doit pas se lever nu de son lit, ni se mettre sur son séant pour passer sa chemise ; il doit y glisser les bras et la tête en restant étendu sous la couverture, afin que les murs de la maison ne voient pas sa nudité. Il ne doit pas se laver avec sa main droite, parce que c'est avec elle qu'il touche les Saintes Ecritures ; il ne doit pas se toucher avant de s'être lavé les mains, à cause des esprits impurs qui s'y sont reposés. Il doit laver la bouche et le visage parce qu'ils sont faits à l'image de Dieu. Il ne doit pas prononcer le nom du Seigneur avant de s'être lavé la bouche. Il doit recevoir ses eaux dans une cuvette et les verser dans un endroit où personne ne passe, pour que les sorciers ne puissent pas s'en servir pour leurs maléfices.

Ils ont pour vêtement un manteau carré, que les uns mettent dès qu'ils se lèvent, et les autres seulement quand ils vont faire leurs prières. Il consiste en deux carrés de laine, de soie ou de satin, attachés ensemble par deux cordons qui passent sur les épaules. Ils passent la tête dans l'ouverture de manière que les deux carrés retombent sur le dos et la poitrine : aux quatre coins sont suspendus quatre glands de laine blanche de quatre, huit ou douze doigts de large, qu'ils appellent *riris*.

Ils regardent ce manteau comme une chose tellement précieuse, qu'ils prétendent qu'il suffit de le porter pour accomplir toute la loi ; car chaque gland porte cinq nœuds qui représentent les livres de Moïse. Si vous ajoutez les huit fils, cela donne treize, et comme le mot *riris* fait lui-même 600, quiconque porte le *riri* tient 613 commandements, c'est-à-dire la somme totale.

Ils mettent en outre autour de la tête une courroie appelée *tephillin* (*precatória*), c'est-à-dire la mémoire de la prière; elle porte un gros nœud dans lequel est enfermée une feuille de parchemin, pliée en huit et cousue avec des cordes de boyaux, sur laquelle sont écrits des versets du 13^e chapitre du 2^e livre de Moïse et du 6^e et 11^e chapitre du Deutéronome. Ils placent le nœud sur le front, à la naissance des cheveux, entre les deux yeux, le plus près possible du cerveau, afin que la mémoire de la prière se trouve fortifiée.

Ils ont en outre un parchemin sur lequel ils écrivent des versets du 2^e livre de l'Exode qu'ils placent dans un morceau de cuir en forme de dé; ils le cousent ensuite sur un carré de cuir de veau plié en quatre, et y attachent une longue courroie qu'ils appellent *bride à main* (*tephillin*). Ils entourent la courroie autour du bras droit sur la peau, de manière que le carré de cuir touche la chair, et que le parchemin soit dirigé vers le cœur : la prière se fait ainsi avec plus de ferveur. La courroie s'enroule autour de l'avant-bras et l'extrémité se tient dans la main. Ils mettent d'abord la bride à main, ensuite le *tephillin*, en prononçant cette prière : « Louange à Dieu qui nous a sanctifiés par la prière en nous donnant cette bride ». En même temps ils fixent leurs regards sur le nœud de leur front. Avant de les mettre, ils leur font toucher la bouche et les deux yeux. Ils les conservent dans un sac plié en deux ou en trois; car ils y attachent une grande importance, comme ils me l'ont dit eux-mêmes, et je les ai toujours vus s'en servir très exactement.

Pour ne pas s'exposer à négliger les prières, ils les répartissent entre trois heures différentes de la journée. S'il y a une synagogue dans la ville, ils s'y réunissent dès le matin. Un fer est fixé dans le mur, à l'entrée, pour que chacun essuie ses chaussures avant d'entrer.

En arrivant dans l'intérieur, ils se recueillent un instant, puis commencent par s'incliner devant l'arche sainte, en récitant à haute voix une série de prières consignées dans leur livre. Certaines prières sont psalmodiées, et le même mot est souvent répété une demi-heure entière, en se tournant ou en tournant seulement la tête de divers côtés. A la fin de chaque prière tout le monde

répond *Amen*, même les femmes qui sont dans la salle basse; ou bien ils disent *Selah* en sautant et en levant les yeux en l'air, comme s'ils voulaient s'élaner au plafond. Le mot *Amen* doit donner plus de force à la prière; c'est comme une signature apposée à un écrit.

En sortant du temple, ils marchent à reculons, afin de ne pas tourner le dos à l'arche sainte, et ils sortent très lentement, parce que Dieu compte chacun de leurs pas. S'ils rencontrent une femme, ils doivent fermer les yeux, pour prévenir les mauvais désirs. Il est défendu de cracher dans la Synagogue, parce qu'ils pourraient toucher un ange; ils recueillent leur salive dans leur mouchoir. Ils doivent se tenir plus bas que le pupitre où est posé le livre des prières, devant lequel, du reste, le sol est en contre-bas. J'ai souvent été témoin de ces rites en assistant à leurs cérémonies.

Après la prière du matin, ils rentrent chez eux pour déposer leurs tephillins et leurs manteaux carrés, déjeuner et vont à leurs occupations. Ils croient qu'un petit morceau de pain et une gorgée de pain suffisent pour prévenir 63 maladies du foie. Pendant qu'ils vaquent à leurs affaires au-dehors, les femmes préparent le dîner, qui doit être exactement prêt pour onze heures, sous peine de s'exposer à de graves maladies. Ils doivent se mettre à table les mains nettes et le ventre libre, et au sortir de table, laver et bien essuyer les mains. Ils ont encore d'autres coutumes, concernant le sel, le vin, les actions de grâces. Ils doivent à table être graves comme en présence de Dieu; ils ne jettent par terre ni os ni miettes, de peur de toucher les créatures invisibles. En se levant de table, il y laissent un morceau de pain, pour que la bénédiction y demeure.

La prière du soir se fait également au temple. S'il y a quelque querelle dans la communauté, l'une des parties s'avance vers le livre des psaumes, frappe dessus avec la main et s'écrie: « je ferme le livre. » Aussitôt les prières sont interrompues, et ne peuvent être reprises que si les parties se réconcilient. Il se passe quelquefois plusieurs jours sans que la prière puisse avoir lieu. Ils prient dans leur lit jusqu'à ce que le sommeil les gagne, et ils se déshabillent avec la même décence qu'ils se sont habillés.

Le jour du sabbat ils font toutes sortes de manœuvres

pendant la prière ; ils font des salutations, se laissent choir le visage contre terre, s'inclinent vers l'armoire du livre de la loi, lisent la leçon de la semaine. Le livre de la loi contient les cinq livres de Moïse ; il est écrit en gros caractères sur plusieurs bandes de vélin, cousues ensemble, et maintenues aux deux extrémités par des rouleaux de bois qui servent à le porter. Il est conservé dans une niche pratiquée dans le mur. La porte de la niche est cachée par un rideau qui est d'autant plus riche que la fête est plus grande. Ils y brodent surtout de beaux oiseaux. Le livre lui-même est enveloppé d'un drap couvert de mots hébreux, et placé dans une gaine de velours de soie dorée, à laquelle est attachée, par une chaîne d'argent, une plaque de même métal, où sont gravés ces deux mots *keser thorah*, c'est-à-dire couronne de la loi.

Quand le *chasan* ou chantre tire le livre sacré de l'armoire, pour le porter sur le haut lieu, qui remplace chez eux notre chaire, on chante les versets 10-35 du 4^e livre de Moïse ; *item* 2-3 d'Isaïe ; *item* psaume 34-4 ; *item* psaume 99-5-9.

Le chantre dépose le livre sur la table couverte de velours et placée sur une estrade ; un autre vient le tirer de son enveloppe, le déroule, et appelle un des assistants par son nom et le nom de son père ; celui qui est appelé s'avance, se place entre les deux précédents, baise le livre par dessus les enveloppes, et prend en main le rouleau de bois inférieur, en louant Dieu. Le chantre lit un chapitre du livre, puis le baise en louant Dieu. Plusieurs autres assistants sont ainsi appelés à tour de rôle et font comme le premier. Enfin on en appelle un, qui doit être un homme robuste. Il élève à bout de bras au-dessus de sa tête le livre déroulé dans toute sa longueur et le promène dans le temple pour le montrer à l'assistance, en criant d'une voix forte : « Voici la loi que Moïse a donnée aux enfants d'Israël. » Les femmes accourent en ce moment à la grille du temple, se pressent, se bousculent, se querellent pour apercevoir au moins le fameux livre, qu'il ne leur est pas permis de toucher, et poussent des cris de joie à sa vue. Si celui qui porte le livre faisait un faux pas, ou une chute, ce serait un mauvais présage, et toute la communauté serait

tenue de jeûner pendant plusieurs jours. Les desservants roulent de nouveau le livre, le remettent dans ses enveloppes; chacun vient le toucher avec deux doigts qu'il porte ensuite à ses yeux, et il est replacé dans l'arche pendant que l'on chante les versets 10-36, et les psaumes 5-9. J'ai vu très souvent cette cérémonie.

Le sabbat commence quand le soleil décline, et, par un temps couvert, quand les poules, ou les corbeaux et les pigeons se couchent. Aussitôt les femmes allument au logis les flambeaux du sabbat, pour réparer la faute d'Ève qui a éteint le flambeau de la vie. Elles font des provisions de bouche et préparent trois repas, l'un pour le vendredi soir, les deux autres pour le jour du sabbat. Elles se purifient le corps, se coupent les ongles et jettent les rognures au feu, de peur des maléfices.

Tout travail est interdit durant le sabbat; on ne doit pas seulement tuer une puce; il faut se contenter de la prendre et de la jeter. Il y a défense de voyager; en donnant à manger à la volaille, il faut éviter de leur jeter trop de graines; car s'il venait à pleuvoir, les grains pourraient germer, et ce serait comme si on avait semé le jour du sabbat. On ne doit songer à autre chose qu'à se réjouir, à bien manger, à se divertir avec les femmes, à manger pour cela force porreaux. Les mariages se célèbrent les jours de sabbat. Ils sont convaincus que ce jour-là il y a moins de mauvaises odeurs sur la terre, parce que le feu de l'enfer est éteint et que les damnés se promènent en liberté, pour retourner le lendemain dans leur géhenne, et recommencer à brûler, ce qui cause la mauvaise odeur qui s'exhale du tombeau des impies. Ils croient que ce jour-là ils reçoivent une seconde âme qui leur élargit le cœur pour contenir plus de joie. Pendant le sommeil deux âmes quittent l'homme, l'une monte, l'autre descend, et il leur arrive toute sorte d'aventures. La troisième, celle qu'on a reçue avant les deux autres, demeure dans le corps et procure les songes. Voilà les sottises qu'ils croient.

Pendant la Pâque il font les grands seigneurs, prennent des attitudes, avalent des pots de vin béni, donnent leur malédiction aux infidèles, prient Dieu de rebâtir leur temple, en répétant sans relâche : « *bientôt, bientôt!* » La fête dure deux jours, le 14 et le 15 mars.

Quarante-neuf jours après Pâque à compter du moment où les étoiles paraissent au ciel, c'est la Pentecôte, qui dure également deux jours. Ils plantent des maïs, jonchent la terre de verdure, et évitent de se faire saigner à cause du mauvais air qu'ils appellent le *bourreau*.

La fête des *Tabernacles* se tient au mois de septembre qui est pour eux le premier mois de l'année, celui où Adam fut créé. Elle est la commémoration de leur séjour dans le désert, où Dieu les conserva quarante ans sous la tente. La dévotion n'est pas trop grande, et les prières s'expédient au galop. Au moment où le chantre dit : « Seigneur, accorde-nous la paix », ils agitent tous des branches de palmier, d'olivier, ou de saule, et se tournent vers les quatre points cardinaux, en criant : « louange à Dieu ! » et en tenant un citron dans la main gauche. Ils font cela tous les sept jours sept fois en souvenir de la prise de Jéricho, où l'on fit sept fois le tour des murs, pour les faire tomber, comme finiront par tomber aussi tous les chrétiens.

Ils croient que le soleil et la lune avaient primitivement le même éclat ; mais la lune murmura contre le Créateur et voulut régner toute seule, alors Dieu la réduisit à ses dimensions actuelles et la condamna à recevoir son éclat du soleil, mais voyant la douleur de la pauvre planète, il eut regret, et institua pour la consoler un sacrifice expiatoire à chaque nouvelle lune.

Le premier jour de l'an, c'est-à-dire à la nouvelle lune de septembre, jour de la création d'Adam, Dieu, entouré de ses anges, juge les péchés d'Israël ; c'est un jour de grande fête.

A la fête de la réconciliation, ils mortifient leurs corps et s'imposent sept abstinences : le jeûne, la privation de parfums, de chaussures, de bain et d'ablutions et des plaisirs de la chair.

Ils observent une foule de jours de jeûne, bien que Moïse n'en ait institué qu'un, celui de la réconciliation. Le 8 juillet, jour de la destruction du temple, ils ne mangent que des lentilles. Ils s'abstiennent des pois et des fèves, parce que ces légumes portent une ligne noire semblable à une bouche, tandis que les lentilles n'en ont pas, non plus que les œufs, ressemblant ainsi à un homme affligé que la douleur rend muet.

Ils ont deux sortes de vaisselle de cuisine, l'une pour la viande, l'autre pour le laitage, et deux sortes de couteaux, les uns pour la viande, les autres pour le fromage et le poisson. Ils ne font jamais cuire en même temps de la viande et du lait, et n'en servent pas ensemble sur la table. Après avoir mangé de la viande, il faut qu'ils attendent au moins une heure pour prendre du lait. Ils ne mangent pas de la viande et du poisson au même repas, par crainte de la lèpre. Les bouchers juifs ont besoin d'une grande adresse et d'une profonde connaissance des prescriptions bibliques. Il est défendu de manger le sang et l'arrière-train des bêtes, parce que l'ange blessa Jacob aux reins. Ces parties sont vendues aux chrétiens, et préalablement souillées. Ils y font pisser leurs enfants, en prononçant des malédictions, pour que le chrétien meure en les mangeant. Les Juifs convertis ont reconnu la vérité de ces faits.

Pendant mon séjour à Avignon, j'ai eu l'occasion d'assister à un mariage. Une demi-douzaine de Juifs se tenaient dans un coin de la salle et criaient à tue-tête, en dansant des *gaillardes* et des *brantes*, mais ils ne s'accompagnaient d'aucun instrument. Après les fiançailles, on appela tout le monde, jeunes et vieux, dans une chambre. Chaque jeune homme tenait une cruche à la main. On donna lecture du contrat de mariage, fixant le don du lendemain (*morgengabe*) et on indiqua la date du mariage. Chacun adressa ses vœux aux fiancés, et les jeunes gens brisèrent leurs cruches en les lançant à terre. Cela doit signifier abondance et bonheur. On servit ensuite du vin doux et des confitures. La veille du mariage, la fiancée prend un bain ; les vieilles femmes l'y conduisent en agitant des clochettes, pour que nul n'en ignore. Les gens de la noce s'envoient des ceintures ; le fiancé en envoie une à la future avec des garnitures d'or, et celle-ci lui en renvoie une avec des garnitures d'argent.

Le jour du mariage, on la pare avec soin, on lui met un voile devant la figure, pour qu'elle ne voie pas son fiancé. Pendant qu'on l'habille, on chante toute sorte de chansons divertissantes. La bénédiction nuptiale se donne devant le temple, dans la rue, sous la voûte du ciel : je l'ai vu de mes yeux.

Le fiancé arrive le premier, avec quelques amis. La

fiancée arrive ensuite conduite par les femmes. On la mène trois fois autour de son fiancé ; celui-ci la prend ensuite par la main, et lui fait faire un quatrième tour. Les assistants jettent sur eux du froment, comme symbole de richesse et de fécondité. La fiancée se tient à la droite du fiancé, le visage tourné vers le midi ; ils placent le lit dans la même direction pour avoir des enfants mâles. Le rabbin place sur la tête de la mariée l'extrémité de la cravate de crins que le marié porte au cou ; ensuite il prend un verre de vin, le bénit, et en donne à boire à tous deux. La mère de la mariée se tenait ce jour-là derrière elle pour lui essuyer la bouche ; elle se pressa trop et répandit le vin sur la belle robe d'atlas blanc de sa fille, à qui elle fit de grands reproches devant tout le monde, bien que ce fût de sa propre faute. La pauvre mariée n'osait plus lever les yeux.

C'était la première fois que la mariée venait à l'église ; car l'entrée en est interdite aux jeunes filles, pour empêcher qu'elles ne causent des distractions aux hommes pendant les prières. Si la fiancée se marie pour la première fois, on la fait boire dans une cruche à goulot étroit ; si c'est une veuve, on lui donne à boire dans un large verre. Le rabbin prend ensuite une bague en or de la main du fiancé, la montre aux assistants, et la passant au doigt de la fiancée, donne lecture du contrat de mariage. Après cela, il les fait encore boire, et remercie Dieu de ce qu'ils ont tenu la promesse de mariage qu'ils s'étaient faite. Le mari jette alors son verre et le brise en souvenir de la destruction du temple. On va ensuite se mettre à table. Le marié se met à psalmodier une longue prière et les invités crient qu'on apporte les poules. On place une poule et un œuf devant la mariée et chacun de tirer sur la poule et de la déchiqeter au milieu des éclats de rire, en signe qu'elle enfantera sans douleur, comme la poule fait son œuf en chantant. Ce n'est qu'après cette comédie que le repas commence. Quand il est terminé, on danse un *braule*. Les hommes se placent l'un derrière l'autre à la suite du marié ; les femmes se placent de même derrière la mariée, et tous se donnent la main. Quelquefois c'est un homme et une femme que l'on veut honorer qui mènent, l'un la mariée, l'autre le marié. La noce dure huit jours.

Leur loi n'admet pas le divorce ; néanmoins l'usage s'en est introduit, mais l'acte de divorce ne doit pas avoir plus de douze lignes, et être remis à la femme en présence de trois témoins.

Si le mari meurt et laisse un frère célibataire, la veuve doit l'épouser, pour qu'il donne un héritier à son frère. S'il refuse, elle lui retire la chaussure du pied droit en présence des anciens et des conseillers, et lui crache au visage en disant : « Qu'il soit fait de même à quiconque refuse de relever la maison de son frère. » Après cela elle peut en épouser un autre. J'en ai connu une à Avignon, qui se plaignait que son beau-frère qui habitait Worms refusait ainsi de se déclarer.

Dans leurs maladies ils font un grand usage de pratiques cabalistiques, de caractères alphabétiques, d'incantations, et autres pratiques de sorcellerie, comme on en trouve en foule dans leurs livres.

Les adultères sont condamnés à se plonger l'hiver jusqu'au cou dans un bain froid et y rester un certain temps. En été, on les fait asseoir tout nus sur une fourmilière. On a soin de leur boucher le nez et les oreilles, et de les laver ensuite à l'eau froide. Si la punition paraît trop douce, on les fait passer tout nus au milieu d'un essaim d'abeilles. Les meurtriers sont bannis pour trois ans, et condamnés à aller de ville en ville pour se faire battre de verges.

A la mort d'un Juif, ses proches et sa femme se déchirent les vêtements et répandent de l'eau dans la rue, pour que l'ange de la mort remette son épée dans le fourreau. Trois gouttes de fiel sont suspendues à cette épée; la première tue, la seconde fait pâlir, la troisième amène la décomposition. A l'heure de la mort, l'homme ouvre les mains : c'est un signe qu'il abandonne les biens de la terre; l'enfant, au contraire, ferme les mains au moment de la naissance, pour prendre possession de la terre. Après la mort, on lave le corps, on frotte les yeux avec un œuf battu dans le vin. Quand il est déposé dans la tombe, ses amis jettent la terre sur lui, et arrachent quelques touffes d'herbe, en signe de résurrection. Les morts se rendent dans la terre promise par des passages souterrains et des cavernes inconnues. C'est pourquoi beaucoup de riches font, de leur vivant, le voyage

de la Terre Sainte, pour en être dispensés après la mort.

Leur conviction est que le Messie est encore à venir, et que sa venue sera annoncée par dix prodiges. Alors chacun aura une belle femme et l'on apprêtera le banquet de noces, en tuant le grand Bœuf, le Poisson et l'Oiseau dont parle le Talmud. Les chrétiens deviendront leurs esclaves; les moissons pousseront toutes seules, et ils feront à leur gré la pluie et le beau temps. Ils seront tous de grands seigneurs, et leur long martyre aura sa récompense.

Je tiens ces détails des Juifs eux-mêmes qui venaient journellement trafiquer dans notre auberge. J'ai eu également leurs livres entre les mains, et j'en ai tiré beaucoup de renseignements. Les autorités les protègent avec soin et empêchent qu'on ne les moleste, car ils sont une source abondante de revenus pour le pape.

Le 21 décembre, je quittai Avignon, avec M. Jean Escher, de Zurich, et nous nous dirigeâmes vers Montpellier pour faire nos préparatifs pour notre voyage d'Espagne.

Tarascon.

Le 29 février 1596 (l'année était bissextile), nous nous embarquâmes [à Avignon] sur le Rhône. Nous passâmes devant Aramon et Vallabrègues, deux petites places que M. de Crussol d'Uzès venait d'acheter, avec quelques autres villages, au duc de Bouillon, à beaux deniers comptants, et nous arrivâmes à Beaucaire, qui mérite le nom de ville et qui est dominée par un château assez fort. Cette ville est renommée dans toute la France, l'Italie et l'Espagne, à cause de sa foire qui commence tous les ans le jour de sainte Magdeleine, et qui est très fréquentée parce que les bateaux peuvent remonter le Rhône à la voile ou au moyen du halage, depuis Marseille, et se rencontrer avec ceux qui descendent de Lyon. Je traversai le Rhône en bateau pour visiter

Tarascon qui est situé sur le bord opposé. De là vient le proverbe :

Entre Beaucaire et Tarascon
Il ne paist brebis ne mouton.

Ou selon d'autres :

Entre Beaucaire et Tarascon
Ne repaist brebis ny oyson,
Non plus qu'entre Tain et Tournon.

La ville de Tarascon est située en Provence et appartient au roi. Elle est moins grande que Beaucaire, mais possède un beau château. La porte qui va au Rhône mène à une belle et large rue. Le mur d'enceinte est remarquable.

L'année suivante, Thomas Platter étant parti de Montpellier pour venir voir la foire de Beaucaire, eut l'occasion de revoir Tarascon :

Le 25 juillet 1597, me trouvant à la foire de Beaucaire, l'affluence des étrangers fut telle que je fus obligé d'aller coucher à Tarascon en Provence. Nous en profitâmes pour visiter le lendemain la ville. On y voit un beau château rectangulaire, flanqué de quatre tours surmontées de plates-formes garnies de canons. Dans la dernière guerre, le maréchal d'Ornano tenait Tarascon pour le duc d'Épernon, tandis que le connétable de Montmorency tenait Beaucaire pour le roi de France. Le maréchal possède, dit-on, un très beau cabinet dans ce château.

En face, se trouve l'église paroissiale avec le tombeau de sainte Marthe. La sainte est représentée avec le dragon qu'elle dompta, comme l'explique une inscription en vers latins datée de 1524.

La chapelle souterraine est un but de pèlerinage, et chaque fois qu'un visiteur se présente, on sonne une petite cloche, pour avertir les quatre consuls de venir ouvrir la châsse de la sainte, enrichie de pierres précieuses. On aperçoit alors le vrai visage de sainte

Marthe, au front de laquelle se conserve intacte la partie que Notre Seigneur a touchée. Comme il n'existe pas de pont entre Beaucaire et Tarascon, nous repassâmes le fleuve en bateau, pour retourner à la foire.

Arles et La Camargue.

Après la visite de Tarascon [en 1596], nous remontâmes en bateau, et nous descendîmes sur Arles, où nous arrivâmes, avant la nuit, à l'auberge du *Faucon*.

Arles est située en Provence, mais fait partie du Dauphiné. Elle se vante de payer proportionnellement (*proportionaliter*) moins d'impôts au roi que les autres provinces. Cela tient à ce que les nobles sont très nombreux, puisque, d'après un dicton, il y en a plus à Arles que dans tout le reste de la Provence, et qu'ils sont presque entièrement affranchis de toute redevance, parce qu'ils jouissent des mêmes privilèges que la haute noblesse des autres provinces. Ils occupent deux des quatre charges de consuls, les deux autres étant attribuées à la bourgeoisie. La ville est bâtie en grande partie sur une colline, ayant au couchant le fleuve et au levant un grand marais ; mais du côté du midi, elle possède un riche territoire.

Le Rhône enferme, entre le petit bras appelé *Robine* et le grand bras, une île appelée la Camargue : *Caii Maii Ager*, ou *Campus Marii*. Cette île est très fertile, et traversée dans toute sa largeur par une dérivation de la Robine. De grands troupeaux de bœufs, de taureaux et de vaches y paissent en liberté ; on a soin seulement de les marquer au fer rouge. Cette opération, qui se fait dans une enceinte formée par des charrettes, offre un intéressant spectacle et attire les curieux de tous les environs (1).

(1) L'opération que décrit Platter se nomme en provençal *fer-rado* et n'a pas cessé d'être pratiquée dans les mêmes conditions.

A Aigues-Mortes, du reste, et ailleurs, mais principalement dans la Camargue, les bouchers ont une manière particulière de dompter les bœufs. Ils leur donnent la chasse sur de petits chevaux agiles et les poursuivent à travers la campagne jusqu'à ce que ces animaux tombent épuisés. Alors ils les marquent avec un fer rouge et les réunissent au troupeau : ces troupeaux comptent plusieurs centaines de têtes et se tiennent dans de petits bois. Ils ont encore de longues perches terminées par trois pointes de fer qu'ils enfoncent dans le mulle du bœuf quand celui-ci fait mine de les attaquer ; mais il leur arrive parfois de se faire renverser de cheval les quatre fers en l'air, ce qui les amuse beaucoup moins que les spectateurs.

La Camargue produit des blés renommés dont les Gênois et les Espagnols de Grenade viennent chercher de grands chargements.

Une foule de monuments attestent la haute antiquité d'Arles, tels que les tombes de saint Honorat et surtout le grand amphithéâtre qui est à l'entrée de la ville. Dans l'école publique se trouvent deux hautes et grosses colonnes d'une pierre inconnue et que l'on croit faites avec du ciment. Elles faisaient partie, à ce qu'on prétend, d'un grand temple situé loin de là, et qui venait jusqu'à cet endroit. C'est même l'immense étendue de ce temple qui aurait donné à la ville son nom : *Ara lata* (Arles). Ces colonnes supportaient un autel de Diane Arlésienne : *Diane Arelatensi*. Elles sont proches de l'amphithéâtre. Celui-ci est de forme ovale comme celui de Nîmes, mais moins grand et moins bien conservé. Les murs sont en petit appareil ; l'intérieur, qui est en contre-bas du sol, est obstrué par un grand nombre de maisons habitées. Aucune inscription ne renseigne sur son origine. J'y ai vu plusieurs pierres de douze pieds de long sur six de large. Il y a sur le pourtour cinquante-neuf arcades et plusieurs tours ; le vestibule est percé de six ouvertures cintrées, à une toise d'intervalle. Sous l'amphithéâtre est un beau souterrain dont il n'y a pas le pareil dans le reste de la ville.

Du côté des Carmes Déchaussés l'on voit beaucoup d'anciennes inscriptions tumulaires, dont voici la plus lisible :

NAVICULA
RIUS VICTORI
XUS VAL SEVE
RINÆ CONJUGI
SANCTISS.

A l'Hôtel de Ville on voit les armes de la cité. C'est un lion symbolique, assis, avec cette devise : *Ab ira leonis* ; et au-dessous, cette inscription qui peut se lire de gauche à droite et inversement :

SALE RATA REFERAT ARELAS

La cathédrale, dédiée à saint Trophime, est un ancien temple païen. A remarquer encore l'église Saint-Antonin, un bel hôpital, un excellent carillon sur la tour d'une église au bord du Rhône, la porte de la Cavallerie, belle et solide construction flanquée de deux grosses tours, avec des pierres taillées en diamant, et de deux bastions du haut desquels on a une belle vue sur le cours du fleuve.

A l'endroit appelé la Roquette on voit deux grosses colonnes faites, à ce que l'on dit, avec du ciment et des cailloux concassés. Au sommet se trouvait l'abominable autel consacré à Auguste et sur lequel tous les ans, au 1^{er} mai, l'on sacrifiait, *pro salute totius provincie*, deux jeunes garçons, engraisés aux frais de la cité, dont le sang servait à asperger les assistants. On m'a encore montré, du côté de l'église Saint-Honorat, une autre chapelle dont l'autel servait à des sacrifices de même espèce. Sur le mur extérieur on voit encore deux enfants sculptés sur la pierre.

Près de Saint-Honorat, où l'on arrive en sortant par la porte fortifiée du *Mercat nouu* ou *Marché neuf*, se trouve un cimetière plein de tombes anciennes, les unes romaines, les autres chrétiennes, ces dernières des fidèles qui périrent sous Charlemagne dans les Champs Elysées, *in*

Campis Elyseis. Elles sont à fleur de terre et ressemblent à des coffres de voyage, avec leurs couvercles à pans inclinés. Quelques-unes, qui étaient entr'ouvertes, contenaient encore des ossements. L'église elle-même est pleine d'antiquités. On nous dit que sous l'autel se trouvait enterrée la tête du grand Rodomont, et que le tombeau de marbre du grand Roland, pair de France, s'y trouvait aussi dans un souterrain voûté, reposant sur deux colonnes, à côté d'un autre cercueil destiné à un prince de Bavière et qui est toujours plein d'eau sans qu'on sache d'où vient cette eau.

Dans le haut du chœur, dont l'entrée est ornée de sculptures représentant des scènes de l'ancien et du nouveau testament, on voit le tombeau de saint Honorat et dans un coin sombre, celui d'un président d'Arles, qui était gouverneur de sept provinces. Il est en marbre et décoré de statues. Un autre sarcophage, placé vers l'entrée, renferme le corps d'un duc de Saxe qui est mort dans cette ville. On nous montra aussi dans la campagne trois colonnes assez écartées l'une de l'autre, et marquant les sauts prodigieux que faisait Roland.

Non loin de notre auberge, on nous montra également une maison sur la façade de laquelle neuf petits pourceaux sont sculptés dans neuf pierres, huit placées sur une même ligne et la neuvième au milieu, au-dessus des autres. Ces sculptures rappellent l'aventure mémorable d'une noble famille qui en prit le nom de *Porcelets*, dont un des descendants est le grand conseiller actuel de Lorraine, M. de Maillane, qui m'a raconté la chose.

Une pauvre mendiante, portant un enfant sur chaque bras et traînant plusieurs autres à ses jupes, vint un jour demander l'aumône devant cette maison. La propriétaire vint sur la porte et demanda ce que c'était que tous ces enfants. La pauvre femme répondit que c'étaient tous les siens. L'autre lui adressa aussitôt toutes sortes d'injures, disant que les gueux étaient comme la vermine et ne savaient que faire des enfants. puis lui ferma brutalement la porte au nez sans lui faire l'aumône.

La pauvre s'en alla en pleurant, et demanda au ciel de faire avoir à cette femme sans pitié autant d'enfants qu'une truie peut faire de petits en une seule portée.

Effectivement la mauvaise riche eut neuf enfants mâles

le même jour. Elle se crut déshonorée, et n'en osa déclarer qu'un seul ; elle chargea une servante de porter les huit autres au Rhône. La servante les lia donc dans une serviette et se mit en route ; mais elle rencontra le père, qui lui demanda ce qu'elle portait. Elle fut saisie de frayeur et balbutia qu'elle devait jeter la serviette dans le Rhône. Le père, ayant vu remuer quelque chose, ouvrit la serviette et vit les huit petits nouveaux-nés. Il ordonna à la servante de porter les enfants à huit nourrices différentes ; car c'est l'usage dans ce pays de mettre les enfants en nourrice.

A son retour, elle dit à la mère qu'elle avait exécuté ses ordres et celle-ci fut tranquille. L'enfant conservé reçut le nom de Pierre, et le père fit donner le même nom aux huit autres. Tous reçurent la même éducation, et lorsqu'ils furent arrivés à l'âge de huit ans, le père invita ses parents et amis à un grand banquet. A table il raconta l'histoire de ces enfants, sans prononcer aucun nom, et demanda quelle peine méritait une mère si dénaturée. Chacun fut d'avis qu'elle méritait mille morts. Alors il fit passer l'enfant de la maison dans une salle voisine où il avait fait réunir ses huit frères portant des vêtements pareils et se mit à appeler : Pierre ! Aussitôt les neuf enfants entrèrent dans la salle du festin et s'avancèrent en faisant une belle révérence. Sur ce, le père dévoila le crime de sa femme et la manière dont il avait sauvé les pauvres innocents. La mère se jeta à genoux et demanda grâce. Les convives intercédèrent pour elle, et obtinrent son pardon. Tous les neuf enfants devinrent des hommes célèbres, mais quittèrent le pays, à cause du scandale qu'il y avait eu.

D'Avignon à Carpentras.

Le 26 mai 1598, nous quittâmes Avignon et nous passâmes successivement à *Motin d'Espices*, petite localité qui ne compte que quelques maisons et plusieurs moulins, construits sur un petit ruisseau (1) ; à *Pont-des-deux-*

(1) Il existe encore en cet endroit un moulin qui porte le nom de *moulin de l'Epi*.

Aigues, c'est-à-dire de la Durance et de la Sorgue; au village d'*Espagne* (1), à celui de Morières (2) que nous laissâmes sur la gauche, et nous arrivâmes dans la petite ville de Château-Neuf, qui appartient à M. de Saint-Géran. Elle est à deux milles d'Avignon. Nous longeâmes ensuite la Sorgue jusqu'à la petite ville de *Tort* ou *Thore* qu'on nomme aussi *Le Tor*. Elle appartient au seigneur de Cap-de-Rousse, qui avait épousé récemment la sœur du duc d'Uzès. On y voit une belle église. Comme elle a jadis appartenu aux papes, les Juifs y sont également nombreux et jouissent des mêmes privilèges que ceux d'Avignon. En remontant toujours la Sorgue nous arrivâmes bientôt à *Lisle* où nous descendîmes à la *Croix-d'Or*.

Cette ville mérite son nom, car la Sorgue en fait tout le tour et en forme une île. La population est assez importante et les Juifs, très nombreux, tenus sur le même pied que ceux d'Avignon, ont en outre le droit de posséder des immeubles.

Après dîner, nous continuâmes notre route toujours en remontant la Sorgue, et laissant sur notre droite le château de Cabrières, qui fut la demeure de la belle Laure, la dame tant célébrée par le grand poète Pétrarque, nous arrivâmes à *Veaucluse* ou *Valcluse*. Ce n'est qu'un petit hameau, mais il est connu du monde entier par les vers de Pétrarque. Je suis entré dans la maison que le poète habita. Il n'en reste que les quatre murs. Elle se trouve au pied du vallon solitaire, tout à côté de la belle fontaine où la Sorgue prend sa source. C'est près de là que le poète, un dimanche qu'il se rendait à la messe, rencontra dans un pré la fille de M. de Cabrières, la belle Laure, et s'en éprit pour la vie. Au haut de la colline qui domine la maison de Pétrarque se trouve un vieux château habité par des Italiens, que la beauté du site a attirés dans ce lieu.

(1) Platter désigne ici le village de Montfavet, « fondé par le cardinal de Montfavet, neveu de Jean XXII, en même temps que le couvent construit par Gomez de Barosso, cardinal de Tolède, d'où le nom d'*Espagne* donné à ce couvent ». — (*Note fournie par M. Bienvenu Roux, d'Avignon.*)

(2) Le texte porte *Armoirières*.

La source dont on n'a jamais pu trouver le fond sort du rocher avec autant de bruit que si elle tombait d'une hauteur de cinquante toises. Cinquante pas plus loin elle fait tourner un moulin. Elle se jete dans le Rhône au port de la *Traille*. Elle prend trois aspects différents. Tantôt elle est basse, et coule à dix toises au-dessous du figuier du rocher ; tantôt son volume est moyen, comme quand j'y fus ; alors elle s'élève en bouillonnant jusqu'au figuier et en envoyant à travers les fentes du rocher une foule de sources secondaires qu'on appelle *filieuls* (1) ; enfin dans les grandes crues elle dépasse le figuier de dix toises et offre un spectacle grandiose. On y pêche en tout temps d'excellentes truites.

On émet diverses opinions sur son origine. Les uns prétendent qu'elle vient de la mer ; d'autres disent qu'elle ne vient que d'une distance de quatre milles, aux environs de Sault, où un ruisseau se perd dans le sol pour reparaitre ici. Elle grossit quelquefois sans qu'il pleuve à Vaucluse. On raconte qu'un berger, dont la femme habitait ce village, lui envoyait sa provision de viande d'une singulière façon. Il jetait un mouton dans le ruisseau de Sault et disait que le loup l'avait mangé. La bête, entraînée par l'eau, reparaissait dans la fontaine de Vaucluse où la femme venait la repêcher. Mais le châtiment ne se fit pas attendre. Un jour, un gros béliet qu'il voulait jeter à l'eau l'entraîna lui-même, et la femme vit paraître deux corps au lieu d'un. Ainsi s'expliqua la disparition des moutons et l'origine de la source elle-même. Je donne ce récit pour ce qu'il vaut. D'autres soutiennent que la source ne vient pas de plus loin que ce vallon.

Après avoir tout visité, nous revînmes sur nos pas, mais en suivant l'autre rive de la Sorgue, et à minuit nous arrivâmes à Saumane. Cette ville est située sur une hauteur entre Lisle et Vaucluse et appartient à M. de Masan, qui y fait construire un superbe château, avec un escalier tournant où l'on peut monter à cheval jusqu'au sommet ; car ce seigneur a la goutte. Les tra-

(1) Ou *filioles*, nom que l'on donne en Provence à des ruisseaux d'irrigation.

vaux ne sont pas terminés, mais promettent une forteresse de premier ordre. La ville est pauvre et n'a qu'une mauvaise auberge. Nous passâmes la nuit sur la paille, dans une maison du faubourg, et nous n'eûmes pas chaud sur ces hauteurs.

Le lendemain, nous atteignîmes *Perna* ou *Pernes*, où nous logeâmes à *la Fleur de Lys*. C'est une petite ville murée, qui compte plusieurs familles juives. Hors des murs se trouve l'église de Notre-Dame, où l'on fait les exorcismes. Il y avait justement une femme possédée, qu'on menait à certains jours dans cette église pour l'exorciser. A partir de Pernes, la route est unie comme un jeu de mail jusqu'à Carpentras, où nous arrivâmes après avoir traversé la rivière de la *Nasque* ou la *Nesque*.

Nous aurions été fort en peine de pénétrer dans la ville de Carpentras, car on nous renvoyait d'une porte à l'autre ; heureusement, Justus y connaissait un sieur Albertus, qui venait d'être reçu docteur à Montpellier et grâce auquel on nous laissa entrer par la porte de Masan. Nous ne fîmes que traverser la ville pour ne nous arrêter qu'à Caromb.

Le Mont Ventoux.

Notre premier soin fut d'acheter des provisions de bouche pour l'ascension du Mont Ventoux (1). Maître Adolf, le chirurgien de l'endroit, qui connaissait parfaitement la montagne, voulut bien nous servir de conseil et de guide. Mais je dus visiter d'abord plusieurs de ses *patients* (2), pour leur demander leur consentement à une absence qui devait durer plusieurs jours. Il profita de l'occasion pour me faire visiter quelques autres malades. Il y a une très belle église hors de la ville.

(1) Thomas Platter écrit, en un seul mot, *Mauventour*.

(2) *Sic.* en français, dans le texte.

Nous pûmes enfin partir, et, laissant Crillon sur notre gauche, nous arrivâmes bien tard à Bédouin, où le consul Laurent nous donna l'hospitalité. Ce petit village ne compte qu'une centaine d'habitants, presque tous cultivateurs ; il possède plusieurs fontaines jaillissantes, intarissables. J'y engageai comme laquais un petit jeune homme de quinze ans qui me suivit ensuite à Uzès.

Le 28 mai, on nous ouvrit les portes à deux heures du matin, et nous commençâmes aussitôt notre ascension, accompagnés d'un homme qui portait nos provisions. Arrivés à la *Croix de bois de Cornillon*, nous déjeunâmes près d'une source très fraîche. Au pied de cette croix se trouvait un tas de cailloux que les pèlerins y jettent en passant, et ils ajoutent cette prière : *Dieu face mercy aux trespassés*. Maître Adolf nous dit que ces sortes de croix, assez fréquentes dans la montagne, marquaient la place où quelque pèlerin était mort de fatigue ou par accident. On rencontre ensuite la *Combe de Cornillon*, *lou Plau de Saint-Calet*, *lou Mont Joye*, *lou Four de Cau*, *lous Plans*, *lou Collet de Chevrères*, *des Seriettes*, *de Saint-Anthony*, *d'Aumian*, *de Saint-Jacques*, *la Combe des Conières*, *des Tures*, et *la Bastide*, métairie où l'on trouve d'excellent lait.

Nous gravâmes ensuite plusieurs mamelons tout pelés ; il faisait une chaleur étouffante ; enfin vers midi nous arrivâmes au sommet, près d'une chapelle devant laquelle est plantée une grande croix de bois. J'y suspendis mes vêtements trempés de sueur pour les sécher, ne gardant sur moi que mon manteau. Mes compagnons me demandaient si j'allais les laisser en *ex-voto*, et revenir tout nu. Mais une bise glacée qui s'éleva me les fit remettre bien vite, quoique à peine secs. Dans la chapelle il y avait deux toises de neige amoncelée par le vent. Elle nous servit à rafraîchir notre vin échauffé par le soleil.

De ce point élevé on jouit d'une vue splendide qui s'étend jusqu'à la mer ; car c'est la plus haute montagne de Provence et la première que les navigateurs aperçoivent du large. Chaque année, le 14 septembre, *ad diem Exaltationis sanctæ Crucis*, époque où il y a le moins de neige, les villages voisins y montent en procession pour gagner des indulgences. Le pèlerinage est d'ailleurs valable en toute saison, et comme il ne pousse de pins que près

de la cime (1), chaque pèlerin en met une branche sur la tête avant de descendre. Cela lui vaut de grands témoignages de respect, parce que c'est une preuve qu'il a été jusqu'au sommet. Nous ne manquâmes pas à cet usage et chacun nous félicita d'avoir fait l'ascension dans cette saison. Nous n'avions garde de dire, par exemple, que nous n'avions eu d'autre but que celui d'herboriser. J'y avais trouvé quantité de plantes rares qui furent plus tard expédiées à Bâle.

Après nous être réconfortés, nous redescendîmes par l'autre versant jusqu'aux *Prés de Pergues* où croît le *Lunaria botrytys*, herbe étrange qui, entre autres vertus secrètes, a celle de faire tomber les fers des chevaux qui marchent dessus (2). C'est du moins ce que Du Bartas et autres affirment dans leurs écrits. Je me séparai de mes compagnons pour escalader un mamelon où je voyais de la neige dont je voulais me désaltérer ; je continuai ensuite ma route tout seul et sans suivre de chemin tracé, et je revins à Bédouin en trois heures de marche, et plusieurs heures avant les autres. Mon compatriote Lucas était tout malade ; il fut pris de fièvre et de frissons, et se trouva si mal qu'il eut peur de mourir dans ce pays sauvage. Nous soupâmes ensemble et la nuit le réconforta. Nous étions tous harrassés de fatigue, comme on peut penser.

Carpentras.

Le 29 au matin, nous déjeunâmes en compagnie de M. de Saint-Cex et de Maître Jean Tassy, chirurgien à Bédouin, mais natif de Pernes ; puis nous nous fîmes délivrer un billet de santé par le greffier de l'endroit, à cause de la peste ; en voici la teneur :

« Le 29 mai 1598, MM. Thomas Platter et Lucas Jusl

(1) Les pins dont parle Platter n'ont pas cessé de former un petit bois près du sommet de la montagne. Ces arbres appartiennent à l'espèce *Pinus uncinata* Ram.

(2) Il s'agit du *Botrychium Lunaria* Sw. La fâcheuse propriété de faire tomber les fers des chevaux était aussi attribuée par les botanistes du xvi^e siècle aux diverses espèces du genre *Hippocrepis*.

sont partis de Bedouin pour Caromb et Carpentras, après deux nuits passées à Bedouin. Signé PALLIER, notaire. »

Lucas n'était pas tout à fait remis et nous attendîmes midi pour partir. Maître Adolf nous accompagna et ne nous quitta plus d'une semelle. Nous fûmes à peine arrivés à Crillon, où nous logeâmes à *la Croix blanche*, qu'il me força de visiter de nouveau ses malades. Ne sachant comment me débarrasser de lui, j'eus l'idée de lui faire boire du vin rouge dont il était friand et qui nous avait été offert par le gouverneur de la ville. Il fut bientôt ivre, et le lendemain, tandis que son *capitolium* endolori le retenait au lit, nous nous éclipsâmes en sourdine, dans la direction de Carpentras, où le docteur Albertus voulut à toute force nous héberger.

Carpentras est la principale ville du Comtat après Avignon. Les Juifs y sont peut-être plus nombreux et jouissent des mêmes privilèges. On peut s'y promener en temps de pluie sous des galeries couvertes le long des rues comme à Berne. Il y a quelques beaux monuments, tels que le palais épiscopal, où l'on nous montra représentées sur des tablettes toutes les cités de la région; l'hôtel du recteur ou maître d'école, où se trouve une grande cour sur laquelle s'ouvrent de nombreux *auditoria*; l'enceinte fortifiée dont les portes sont gardées, comme à Avignon, par des Italiens à la solde du pape. Cette garnison est si nombreuse qu'elle absorbe, dit-on, tous les revenus du pays. Les impôts ne sont d'ailleurs pas lourds.

Le dimanche 31 mai, le docteur Albertus nous mena visiter hors la ville un couvent de Capucins qui ressortit à toutes les maisons du même ordre. Il s'y trouve un grand étang et un vaste jardin. Au retour il nous fit voir le trésor de Saint-Siffrein. Mais comme on chantait encore une messe dans le chœur, nous visitâmes, en attendant, l'église qui est grande et belle. Le sacristain nous ayant ensuite appelés, plusieurs chanoines vinrent ouvrir le caveau voûté où est enfermé le trésor et nous les suivîmes, avec des flambeaux de cire allumés, jusqu'à l'armoire sacrée. L'objet le plus précieux qui s'y trouve est un mors de cheval forgé avec le clou qui traversa la main droite du Christ. Voici l'explication que nous donnèrent nos guides. Quand Hélène découvrit les trois

croix de Jérusalem, elle retrouva aussi les clous qui avaient servi à crucifier Notre-Seigneur. Comme son fils Constantin était toujours en guerre, elle eut l'idée de lui faire faire avec un des clous une visière de casque pour protéger la tête; avec l'autre, un écu pour garantir le cœur, et avec le troisième, un mors pour son cheval. C'était le rendre invincible. A la mort de ce prince, on voulut honorer son plus ancien serviteur, et on lui laissa choisir l'objet le plus précieux du palais impérial. Il choisit le mors, et comme il était le seul qui en connût la provenance, on ne fit pas difficulté de le lui donner. Cet homme se retira dans le Comtat, et comme avec sa relique il chassait une foule de démons, il devint d'abord abbé dans les environs de Carpentras, et quand l'évêque de cette ville mourut, les chanoines le choisirent pour lui succéder. Ainsi le mors entra dans le trésor de Saint-Siffrein où il opère de grands miracles, principalement en chassant les démons qui, au contact de ce métal sacré, entrent dans d'atroces convulsions, à ce que disent les chanoines. Le Pape leur en aurait inutilement offert cent mille couronnes. Comme preuve de la sainteté de cette relique, ils citent encore ce passage du prophète Zacharie, *in fine* : « *In die illà erit quod super frenum equi sauctum domino omnipotenti.* Ce jour-là le frein du cheval sera consacré au Tout-Puissant. » Un vieux chanoine me montra une glose (*glossam*) attribuée à saint Ambroise, qui expliquait en détail quand et comment le mors avait été forgé. On m'assura qu'il était impossible de le dorer; chaque fois qu'on avait essayé, l'or avait disparu le lendemain. Il est supporté par deux anges dorés de grande dimension. Il est défendu de le toucher avec la main; on en approche des patenôtres, comme plusieurs personnes le firent en notre présence. On nous montra ensuite d'autres reliques de moindre importance, auxquelles je fis peu d'attention.

Après dîner, le docteur Albertus nous mena dans une maison où des comédiens italiens donnaient une représentation mêlée d'exercices de gymnastique. Je pus constater qu'en fait de luxe les gens de Carpentras ne le cédaient guère aux Avignonnais.

Au sortir de la comédie, nous primes chez le greffier public un bulletin de santé, sans lequel il nous eût été

impossible de rentrer dans Avignon, et nous mettant en route, nous arrivâmes à Monteux au bout d'une heure de marche. Cette bourgade ne renferme pas plus de cent maisons; c'est plutôt un village muré. Nous ne nous arrêtâmes que pour vider un verre de vin dans une auberge du faubourg, puis traversant plusieurs petits cours d'eau, nous arrivâmes à Entraigues, situé à deux milles de Carpentras. Entraigues est ainsi nommé parce qu'il est situé entre plusieurs rivières, « Entre les Aigues » ; car tout le Comtat est très bien arrosé. Nous y passâmes la nuit. On n'y voit de remarquable qu'une grande tour carrée qu'on aperçoit jusque d'Avignon, puisque tout le pays est en plaine.

Le lendemain 1^{er} juin, nous rentrions à Avignon.

Orange.

Le 23 février 1597, nous partîmes d'Avignon, mon compagnon, le docteur Christophe Geiger et moi, et nous arrivâmes bientôt à Pont de Sorgue, charmante petite ville qui tire son nom de la rivière de Sorgues, laquelle prend sa source à la fontaine de Vaucluse. Elle a pour affluent la Nasque, et se jette dans le Rhône au-dessus d'Avignon. Après déjeuner, nous passâmes à côté d'un grand château ruiné du même nom, et le même soir nous entrâmes dans Orange.

Cette ville forme une principauté indépendante, et ne doit obéissance qu'au prince de Nassau. Le pays est fertile et bien arrosé, mais ne produit pas d'oranges d'où le dicton :

En Orange

Il n'y a point d'oranges (1).

On y compte 372 sources intarissables.

1) Sic dans le texte.

Pline et Pomponius l'appellent *Secundanos*, nom qu'on a trouvé gravé sur une pierre antique :

COL. ARAUSIO. SECUNDANOR. COH.

XXXIII VOLUNT.

Ptolémée l'appelle *Coloniâ Aurasionum*.

La ville d'Orange se nomme en latin *Auraicum* ou *Arausium*, et le pays *Auriacus principatus*. La ville est située sur la rivière d'Argence qui vient du Diois et tombe dans le Rhône entre Avignon et le Pont-Saint-Esprit, en séparant le Dauphiné du Comtat Venaissin. On y voit un grand nombre de monuments anciens : d'abord les ruines d'un grand amphithéâtre, avec un mur très haut et très épais sur le côté et des prisons bâties en petites pierres carrées et en grosses pierres de taille. Les gens du pays l'appellent *le Cire* (1). On prétend que dans la France entière on peut trouver des monuments, peut-être mieux conservés, mais non plus beaux. Non loin de là, j'ai vu un énorme mur construit en pierre de taille. On l'appelle *le pan de muraille*. Il est unique en France pour sa beauté et son élévation ; il porte des arceaux, des voûtes et un entablement. Tout au haut sont des pierres percées de trous, qui servaient à recevoir les mâts et les tentes destinées à garantir du soleil les spectateurs ; car on veut que ce mur ait fait partie du Cirque. On m'a raconté qu'un jeune homme avait fait récemment la folie de sauter d'une de ces pierres à l'autre, à cette hauteur, et d'un bout du mur à l'autre.

Hors de la ville, sur la route de Lyon, on voit l'arc de triomphe de Marius, avec des sculptures représentant des batailles, des trophées, et l'image de la prophétesse (2) qui annonça, selon Plutarque, la victoire à ce général. Ce monument est percé de trois arcades, celle du milieu plus haute que les deux autres. Il forme un rectangle et ressemble de loin à une tour ; aussi l'appelle-t-on *la Tour des Arcs*. On l'a récemment entouré d'un mur pour le protéger.

(1) Ou *Cièri*, nom provençal de l'ancien théâtre romain d'Orange.

(2) Le texte porte en français « La divinatrice ».

Hors d'une autre porte de la ville, je visitai encore un autre arc de triomphe, qui a la forme d'une tour ronde, sans rien de remarquable.

La ville est protégée par un château escarpé, fermé d'un côté par une haute et épaisse muraille et de l'autre par un précipice qui le rend imprenable. Il renferme un puits qui descend, dit-on, jusqu'au niveau de la vallée, et un grand espace semé de blé. Du haut de ce château l'on aperçoit six pays différents : Orange, la Provence, le Dauphiné, le Comtat Venaissin, le Languedoc et le Valentinois. Il y a encore une forteresse dans l'intérieur de la ville, mais elle est démantelée. Les églises ont été aussi détruites par les Réformés, qui sont en grande majorité. On prêche la vraie religion dans une grande salle où je suis entré. La ville possède aussi une Université. J'ai visité le Collège et l'École *triviale* ; la salle des promotions doctorales est loin d'être belle, comme d'ailleurs tout l'édifice. On n'y fait presque jamais de cours. La plupart des professeurs demeurent à Courthezon, à un mille de là, et si un candidat se présente pour postuler le grade de docteur, ils reviennent à Orange, et l'expédient en un tour de main, et à très bon compte.

Le 24 février, nous reprîmes, après déjeuner, la route d'Avignon. En passant à Sorgues, nous vîmes l'enterrement de Carnaval. On promène un mannequin de paille sur un âne par toute la ville, et on finit par le précipiter dans la rivière. Comme il n'était pas tard, j'en profitai pour visiter le château de Pont-de-Sorgues qui appartient à un baron, mais qui avait été ruiné par les ennemis. Jamais je n'avais vu de forteresse aussi considérable. Elle a la forme d'un quadrilatère, flanqué de quatre belles tours. Une autre tour, qui renferme l'escalier en colimaçon, commande le pont-levis, car le château est entouré d'un fossé. Au centre, un beau jardin carré, un beau puits au milieu. Au rez-de-chaussée, tout autour du château, règne une galerie couverte occupant toute la profondeur des bâtiments construits par-dessus. Le château est formé de quatre *corps de logis* (1), tous semblables, avec mêmes apparte-

(1) En français dans le texte.

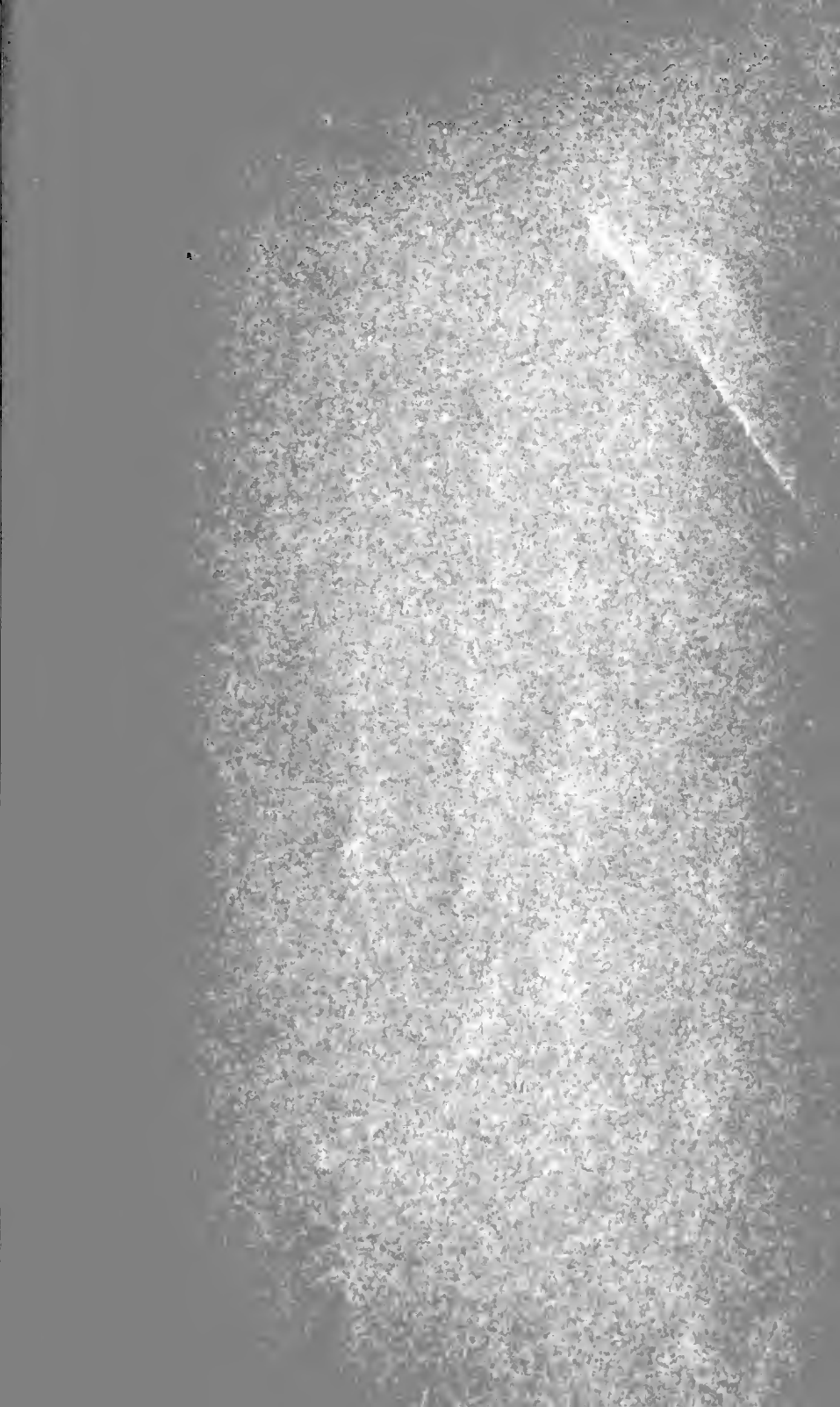
ments, mêmes galeries, et tous sont surmontés d'une superbe toiture, malheureusement effondrée par endroits. Cela faisait peine à voir. C'était une habitation princière qu'on apercevait depuis Avignon.

Le 25 février, de grand matin, je réglai mon compte à l'auberge de *la Couronne*, où nous avions passé la nuit, puis nous retournâmes à Avignon, où je descendis encore à l'hôtel du *Petit Paris*. Comme je tenais à échanger mon manteau contre un autre, notre départ pour Montpellier fut retardé jusqu'au 27 février.

TABLE

	Pages
PRÉFACE	v
I. — Félix Platter	1
<i>Extrait des Mémoires de Félix Platter :</i>	
Arles, Saint-Chamas, Marseille, Salon, Avignon.	8
II. — Thomas Platter	15
<i>Extrait des Mémoires de Thomas Platter :</i>	
Marseille	21
Aix	42
Saint-Cannat, Lambesc, Orgon.	45
Avignon.	46
Tarascon	74
Arles et La Camargue	76
D'Avignon à Carpentras	80
Le Mont Ventoux	83
Carpentras	85
Orange	88





DE LA MÊME SÉRIE :
LA BOTANIQUE EN PROVENCE AU XVI^e SIÈCLE

DÉJÀ PUBLIÉS

(En vente chez AUBERTIN & ROLLE, rue Paradis, 34, à Marseille)

PIERRE PENA et MATHIAS DE LOBEL

HUGUES DE SOLIER

Ouvrages couronnés par l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres.

En préparation

LÉONARD RAUWOLFF

JACQUES RAYNAUDET

LOUIS ANGUILLARA

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 892 242 9

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

 OCT 19 1998

Univ
S
I